

# Brookfield Renewable Partners L.P.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE  
DU DEUXIÈME TRIMESTRE

## NOS ACTIVITÉS

Nous investissons directement dans des actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. À l'échelle de la société, nous comptons sur notre vaste expérience en matière d'exploitation pour maintenir et accroître la valeur de nos actifs, faire croître les flux de trésorerie annuellement et cultiver des relations positives avec les parties prenantes locales. Notre portefeuille compte des actifs que nous pouvons exploiter par l'intermédiaire d'un portefeuille de projets prioritaires en croissance qui, une fois financé, nous offrirait la possibilité de détenir près de la majorité des parts du marché.

Composé d'actifs d'énergie renouvelable, notre portefeuille diversifié à l'échelle mondiale, qui représente plus de 97 % de nos activités, regroupe une puissance d'exploitation d'environ 33 200 mégawatts (« MW ») et une production moyenne à long terme (« MLT ») annualisée d'environ 94 200 GWh, auquel s'ajoute un portefeuille de projets en développement d'environ 200 100 MW.

Le tableau suivant présente notre portefeuille au 30 juin 2024 :

	Réseaux hydro-graphiques	Centrales	Puissance (MW)	MLT <sup>1</sup> (GWh)	Capacité de stockage (GWh)
<b>Hydroélectricité</b>					
<b>Amérique du Nord</b>					
États-Unis <sup>2</sup> .....	29	139	2 905	11 882	2 559
Canada.....	19	33	1 361	5 178	1 261
	48	172	4 266	17 060	3 820
Colombie <sup>3</sup> .....	11	22	3 053	16 143	3 703
Brésil <sup>4</sup> .....	27	43	940	4 811	—
	86	237	8 259	38 014	7 523
<b>Énergie éolienne<sup>5</sup></b>					
Amérique du Nord.....	—	57	6 934	22 179	—
Europe <sup>6</sup> .....	—	56	1 432	3 309	—
Brésil.....	—	37	890	3 949	—
Asie.....	—	33	1 874	5 534	—
	—	183	11 130	34 971	—
<b>Énergie solaire destinée aux réseaux publics<sup>7</sup>.....</b>					
	—	225	7 591	16 509	—
<b>Production décentralisée et stockage<sup>8,9</sup>.....</b>					
	2	6 964	5 765	3 741	5 220
<b>Total des énergies renouvelables</b>	<b>88</b>	<b>7 609</b>	<b>32 745</b>	<b>93 235</b>	<b>12 743</b>

<sup>1)</sup> La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2024, en tenant compte de toutes nos installations sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

<sup>2)</sup> Comprend quatre centrales de stockage par batteries (50 MW) en Amérique du Nord.

<sup>3)</sup> Comprend deux centrales éoliennes (32 MW) et cinq centrales solaires (100 MW) en Colombie.

<sup>4)</sup> Comprend un portefeuille de centrales hydroélectriques au Brésil (90 MW) qui a été présenté à titre d'actif détenu en vue de la vente.

<sup>5)</sup> Ne tient pas compte d'une capacité d'énergie éolienne de 303 MW ayant une MLT de 742 GWh dans notre secteur des solutions durables.

<sup>6)</sup> Comprend un portefeuille d'actifs d'énergie éolienne au Royaume-Uni d'une puissance de 67 MW qui a été présenté à titre d'actif détenu en vue de la vente.

<sup>7)</sup> Ne tient pas compte d'une capacité d'énergie solaire de 118 MW ayant une MLT de 243 GWh dans notre secteur des solutions durables.

<sup>8)</sup> Comprend une centrale de stockage par batteries (10 MW) en Amérique du Nord.

<sup>9)</sup> Comprend neuf centrales à piles à combustible en Amérique du Nord (10 MW) et des centrales de stockage par pompage en Amérique du Nord (666 MW) et en Europe (2 088 MW).

Nous avons également effectué des investissements au sein de notre portefeuille de solutions durables comprenant des actifs et des entreprises qui favorisent la transition vers la carboneutralité au moyen de technologies émergentes bien établies qui nécessitent des capitaux pour croître, ainsi que dans des entreprises où, à notre avis, nous pourrions mettre à profit notre accès aux capitaux et aux partenariats pour accélérer notre croissance. Ce portefeuille comprend notre participation dans Westinghouse (entreprise mondiale spécialisée dans les services nucléaires de premier plan) ainsi que des participations dans des actifs de captage et de stockage de carbone (« CSC ») en exploitation totalisant 57 000 tonnes métriques par année (« kMt/a »), des actifs de production de gaz naturel renouvelable (« GNR ») de source agricole ayant une capacité de production annuelle de 3 millions de millions métriques d’unités thermiques britanniques (« MMBtu »), et plus de 1 million de tonnes de matériaux recyclés par an. Notre portefeuille de projets de solutions durables comprend des possibilités d’investissement dans des projets additionnels de CSC d’une capacité de 20 millions de tonnes métriques par année (« MMT/a »), 1,2 million de tonnes de matériaux recyclés, une capacité de production d’environ 8,1 millions de MMBtu de GNR et une capacité annuelle de fabrication de panneaux solaires pouvant produire jusqu’à 3 000 MW.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille sur une base **consolidée** et trimestrielle au 30 juin 2024 :

<b>PRODUCTION (GWh)<sup>1</sup></b>	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>Total</b>
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis .....	3 370	3 435	2 166	2 911	11 882
Canada .....	1 235	1 489	1 236	1 218	5 178
	4 605	4 924	3 402	4 129	17 060
Colombie <sup>2</sup> .....	3 697	4 048	3 944	4 454	16 143
Brésil <sup>3</sup> .....	1 183	1 198	1 214	1 216	4 811
	9 485	10 170	8 560	9 799	38 014
Énergie éolienne <sup>4</sup> .....	9 006	8 927	7 868	9 170	34 971
Énergie solaire destinée aux réseaux publics ...	3 542	4 710	4 830	3 420	16 502
Production décentralisée et stockage .....	846	1 088	1 035	772	3 741
<b>Total .....</b>	<b>22 879</b>	<b>24 895</b>	<b>22 293</b>	<b>23 161</b>	<b>93 228</b>

<sup>1)</sup> La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2024, en tenant compte de toutes nos installations sur une base annualisée depuis le début de l’exercice, mais sans tenir compte de la date de l’acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

<sup>2)</sup> Comprend deux centrales éoliennes (174 GWh) et cinq centrales solaires (248 GWh) en Colombie.

<sup>3)</sup> Comprend un portefeuille de centrales hydroélectriques au Brésil d’une puissance de 510 GWh qui a été présenté à titre d’actif détenu en vue de la vente.

<sup>4)</sup> Comprend un portefeuille d’actifs d’énergie éolienne au Royaume-Uni d’une puissance de 231 GWh qui a été présenté à titre d’actif détenu en vue de la vente.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille au **prorata** et pour chaque trimestre au 30 juin 2024 :

<b>PRODUCTION (GWh)<sup>1</sup></b>	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>Total</b>
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis .....	2 217	2 352	1 465	1 948	7 982
Canada .....	1 010	1 210	980	959	4 159
	3 227	3 562	2 445	2 907	12 141
Colombie <sup>2</sup> .....	837	908	886	1 001	3 632
Brésil <sup>3</sup> .....	1 008	1 020	1 034	1 035	4 097
	5 072	5 490	4 365	4 943	19 870
Énergie éolienne <sup>4</sup> .....	2 526	2 458	2 150	2 574	9 708
Énergie solaire destinée aux réseaux publics .....	909	1 308	1 366	881	4 464
Production décentralisée .....	229	327	313	208	1 077
<b>Total .....</b>	<b>8 736</b>	<b>9 583</b>	<b>8 194</b>	<b>8 606</b>	<b>35 119</b>

<sup>1)</sup> La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2024, en tenant compte de toutes nos installations sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

<sup>2)</sup> Comprend deux centrales éoliennes (41 GWh) et cinq centrales solaires (57 GWh) en Colombie.

<sup>3)</sup> Comprend un portefeuille de centrales hydroélectriques au Brésil d'une puissance de 212 GWh qui a été présenté à titre d'actif détenu en vue de la vente.

<sup>4)</sup> Comprend un portefeuille d'actifs d'énergie éolienne au Royaume-Uni d'une puissance de 58 GWh qui a été présenté à titre d'actif détenu en vue de la vente.

#### **Énoncé concernant les énoncés prospectifs et les mesures non conformes aux IFRS**

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Nous pouvons formuler de tels énoncés dans le présent rapport intermédiaire et dans d'autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS dans le présent rapport intermédiaire. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Le présent rapport intermédiaire, notre formulaire 20-F et de l'information supplémentaire déposés auprès de la SEC et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, ainsi que sur le site Web de la SEC, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov), et sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

# Lettre aux porteurs de parts

---

Nous avons connu un bon trimestre en poursuivant sur notre lancée solide du début de l'exercice. Nous avons réussi à investir des capitaux importants dans notre croissance et à faire avancer le développement de projets ainsi que des initiatives de recyclage d'actifs.

L'augmentation importante de la demande d'énergie propre de la part des entreprises à l'échelle mondiale continue de renforcer les fondations de notre entreprise et, aujourd'hui, nous sommes plus à même que jamais de tirer parti de la situation. Notre portefeuille tire parti de prix tout compris à la hausse et nous mettons en service des projets à un rythme accéléré.

À l'échelle mondiale, les investissements dans les centres de données ne cessent de croître et on estime généralement que ces centres pourraient consommer d'ici la fin de la décennie entre 10 % et 20 % de l'ensemble de l'électricité produite respectivement autour du globe et aux États-Unis. C'est sans compter l'électrification des industries, du chauffage résidentiel et d'autres usages qui donnent lieu à une demande d'électricité inédite. À l'heure actuelle, il est à prévoir que la puissance installée mondiale en électricité augmentera de plus du double au cours des 20 prochaines années, alors qu'il sera nécessaire de remplacer la moitié des installations de production existantes, car elles émettent un volume élevé de carbone. Vraiment, il s'agit là d'une entreprise sans précédent.

Dans ce contexte, nous continuons de nous démarquer grâce à notre vaste parc en exploitation et à notre portefeuille de projets en développement d'envergure, qui comprend aujourd'hui des projets d'une puissance de plus de 230 000 mégawatts, notamment des projets d'une puissance d'environ 65 000 mégawatts dont les démarches relatives aux terrains, aux installations d'interconnexion et aux permis en sont à un stade avancé sur les principaux marchés d'énergie renouvelable. Cet important portefeuille de projets à un stade avancé et notre capacité de livrer des projets renforce notre réputation de partenaire de choix pour les plus grands acheteurs d'énergie propre. Autrement dit, personne d'autre n'est mieux placé que nous pour fournir de l'énergie propre aux quatre coins du monde pour alimenter la révolution de l'intelligence artificielle (IA).

En outre, nous avons conclu plusieurs acquisitions de plateformes de projets d'énergie renouvelable en développement de premier plan au cours du trimestre, ce qui nous a permis d'établir nos activités dans des régions géographiques à valeur élevée qui sont une nouveauté pour nous, mais où l'écosystème Brookfield est un investisseur prépondérant. D'un point de vue prospectif, notre portefeuille de possibilités d'investissement de capitaux en fonction de la rentabilité demeure très solide.

En parallèle, nous continuons d'observer une forte demande d'actifs d'énergie renouvelable en exploitation de qualité supérieure et sans risque, et nous prévoyons vendre un certain nombre d'actifs au cours de l'exercice, pour un produit d'environ 3 milliards \$ (montant net de 1,3 milliard \$ pour Énergie Brookfield), à des rendements avantageux. Tirant parti de cette dynamique, et compte tenu de nos processus de vente en cours, nous nous attendons à ce que l'exercice en cours soit le meilleur exercice en matière de recyclage de capitaux à ce jour.

Voici les faits saillants du trimestre :

- Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 339 millions \$, ou 0,51 \$ par part, soit une augmentation de 9 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Nous prévoyons toujours atteindre, voire dépasser, notre objectif de croissance de 10 % en matière de fonds provenant des activités par part pour l'exercice.

- Nous avons investi, ou convenu d'investir, des capitaux de 8,6 milliards \$ (montant net de 970 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans différents placements autour du globe, afin de diversifier nos activités et d'ajouter à notre portefeuille des plateformes de premier plan dans des régions attrayantes.
- Nous avons poursuivi l'avancement des priorités commerciales en obtenant des contrats visant à fournir une production supplémentaire de 2 700 gigawattheures par année. Environ 90 % des projets en développement sont visés par contrat auprès de clients institutionnels. Notre réussite s'appuie sur l'annonce récente de notre partenariat avec Microsoft en vue de fournir une puissance supérieure à 10 500 mégawatts d'énergie renouvelable entre 2026 et 2030.
- Nous avons mis en service de nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable d'une puissance d'environ 1 400 mégawatts au cours du trimestre et prévoyons être en mesure d'y ajouter environ 7 000 mégawatts au cours de l'exercice.
- Nous bénéficions d'un bilan solide affichant des liquidités disponibles de 4,4 milliards \$ et nous avons veillé à l'avancement des initiatives de recyclage d'actifs qui devraient dégager un produit considérable, que nous réinvestirons dans notre portefeuille de possibilités de croissance.

### **En croissance où la demande se manifeste**

Au cours du trimestre, nous avons su investir dans des entreprises dotées de portefeuilles de projets en exploitation établis et de portefeuilles de projets en développement sur des marchés attrayants, où la demande d'énergie propre est en hausse. De plus, les activités de croissance du trimestre nous ont permis de prendre de l'expansion sur de nouveaux marchés d'énergie renouvelable à valeur élevée, où l'écosystème Brookfield est un investisseur prédominant et prospère depuis des années.

Nous avons conclu une entente en vue d'acquérir environ 53 % des actions en circulation de la société ouverte Neoen. Celle-ci constitue une plateforme d'énergie renouvelable mondiale dotée d'une direction de premier ordre et d'une réputation de chef de file du marché en France, en Australie et dans les pays nordiques. L'entreprise détient des actifs en exploitation ou en construction visés par de nombreux contrats d'une puissance de 8 000 mégawatts et un portefeuille de projets à un stade avancé d'une puissance de 20 000 mégawatts. Déjà, ces projets à un stade avancé ont fait l'objet d'études techniques et disposent d'un terrain et d'installations d'interconnexion.

Les trois principaux marchés de Neoen s'inscrivent parmi les marchés qui connaissent la plus forte croissance dans le domaine des énergies renouvelables, où la demande institutionnelle est forte et où l'accès est soumis à des restrictions strictes. L'ajout de Neoen à notre portefeuille fait automatiquement de nous un joueur de premier plan dans l'ensemble de ces marchés très attrayants et nous permet de renforcer les capacités locales de Neoen grâce à notre expertise en matière de commerce, d'approvisionnement et d'exploitation. Tirant parti de nos capacités combinées et de notre accès aux capitaux, nous avons l'intention d'appuyer l'entreprise en vue de multiplier les activités de développement de Neoen, afin que nous puissions répondre aux besoins grandissants des plus grands acheteurs institutionnels du monde.

Nous avons su offrir une solution convaincante aux propriétaires en poste de Neoen en faisant valoir notre accès aux capitaux, nos capacités et notre présence autour du globe afin d'acquérir une vaste plateforme mondiale de qualité supérieure qui enrichit notre réseau existant. Par-dessus tout, notre capacité d'établir des partenariats avec des sources de capital provenant d'institutions de grande envergure nous a permis de fournir une solution complète difficile à surpasser. S'il est vrai que la taille de la transaction est impressionnante, il s'agit d'un parfait exemple d'un type de transaction qui s'appuie sur les compétences principales de notre entreprise.

À la suite des approbations réglementaires, qui devraient être accordées au cours du quatrième trimestre de l'exercice en cours, nous lancerons une offre publique d'achat pour les actions restantes. Notre offre d'acquisition de 100 % des actions en circulation de Neoen se chiffre à 6,7 milliards \$ (montant net de 540 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Nous avons fait l'acquisition de Leap Green, entreprise d'énergie renouvelable commerciale et industrielle de premier plan située en Inde, spécialisée en énergie éolienne et détenant des capacités de production d'une puissance d'environ 500 mégawatts et un portefeuille de projets en développement d'une puissance de près de 3 000 mégawatts, pour une contrepartie d'environ 200 millions \$ (montant net d'environ 40 millions \$ pour Énergie Brookfield).

En 2017, nous avons commencé à nous implanter sur le marché indien en effectuant un investissement initial dans des capacités de production d'une puissance de 300 mégawatts, ce qui nous a permis d'établir une plateforme dans le pays qui allait nous servir de tremplin pour notre expansion. Au moment de notre investissement initial, l'écosystème Brookfield avait réalisé depuis des années des investissements fructueux en Inde et nous avons pu bénéficier des relations, des connaissances et de l'infrastructure locale que Brookfield avait mises en place. Cette approche nous a bien servis. En effet, nous exploitons aujourd'hui l'une des plus grandes entreprises d'énergie renouvelable au pays, qui détient des actifs en exploitation d'une puissance supérieure à 3 000 mégawatts et un portefeuille de projets en développement d'une puissance d'environ 20 000 mégawatts. Par ailleurs, la plateforme a pris de l'expansion dans une telle mesure que nous pourrions bientôt monétiser quelques-uns de nos premiers investissements dans le pays, en dégager des rendements intéressants et réinvestir ces capitaux dans de nouvelles possibilités relatives.

Nous adoptons une approche similaire en Corée du Sud, marché d'énergie renouvelable très attrayant assorti de solides objectifs de politiques en la matière et d'une demande institutionnelle d'énergie propre qui dépasse de plus en plus l'offre. Nous avons pénétré le marché en acquérant la plateforme de projets en exploitation et en développement de Hanmaeum Energy, plateforme de services complets assortie d'une capacité de production décentralisée en exploitation de 340 mégawatts dont les travaux de construction sont sur le point d'être achevés et de projets en développement d'une puissance supérieure à 4 000 mégawatts, et nous avons recensé des occasions d'acquisition représentant des dépenses d'investissement liées à la croissance initiales et complémentaires d'environ 500 millions \$ (montant net d'environ 100 millions \$ pour Énergie Brookfield).

La Corée du Sud accueille plusieurs entreprises à forte consommation d'électricité de qualité supérieure qui se sont fixé des objectifs de décarbonation et son gouvernement impose des obligations à l'égard des portefeuilles d'énergie renouvelable aux sociétés de production d'électricité, ce qui est propice à l'établissement d'un marché vigoureux de crédits d'énergie renouvelable et de recyclage des capitaux. Bien que ce marché soit une nouveauté pour notre société de production d'énergie renouvelable, l'écosystème Brookfield est depuis longtemps un investisseur prospère dans le pays.

## **Fournir des solutions énergétiques concurrentielles**

Au cours des deux dernières décennies, les énergies solaire et éolienne ont cessé d'être une source négligeable de production d'électricité mondiale pour représenter aujourd'hui plus de 13 % de la production totale et devenir les sources les plus rentables d'électricité à l'échelle mondiale. Sur la plupart des marchés, l'exploitation de nouvelles centrales d'énergie solaire et éolienne coûte désormais moins cher que l'exploitation des centrales alimentées par des combustibles fossiles existantes.

Nous observons le déroulement d'un scénario similaire dans le secteur des batteries, où les coûts ont diminué de 85 % au cours de la dernière décennie et de 60 % au cours des six dernières années. Le secteur des batteries bénéficie d'économies d'échelle grâce à la croissance du marché des véhicules électriques, d'une demande accrue de capacité et de services de stabilisation du réseau et d'une pénétration accrue du marché des énergies renouvelables à faible coût en fournissant une solution énergétique aux clients lorsque le soleil se fait rare ou lorsque le vent retient son souffle. Par conséquent, la courbe du coût des batteries décline aujourd'hui plus rapidement que celle des énergies renouvelables traditionnelles.

Grâce à la diminution du coût en capital, à la croissance des produits potentiels et à l'augmentation de la demande des clients à l'égard de ce type de solution, nous sommes déterminés à investir des capitaux dans des solutions de stockage d'énergie par batteries sur des marchés ciblés. Au cours du trimestre, nous avons obtenu des contrats de production sur 20 ans visant des installations de stockage par batteries d'une puissance de 400 mégawatts octroyés par l'exploitant du réseau de l'Ontario par l'intermédiaire de notre coentrepreneur des Premières Nations. Les projets visés par ces contrats sont assortis de profils de rendement ajusté au risque, étant donné la présence d'une source de revenus fixes à long terme et la qualité élevée de l'acheteur. Il convient également de mentionner que Neoen (qui fera bientôt partie intégrante de notre identité) a participé aux mêmes enchères ontariennes que nous et a obtenu une quantité égale de contrats attrayants.

Par ailleurs, nous avons entamé la construction d'installations de stockage par batteries au Texas : d'une puissance de 220 mégawatts: nous avons l'intention de les mettre en service au cours du second semestre de 2025 et prévoyons dégager de solides rendements. Grâce à ces projets en développement et à la clôture de l'acquisition de Neoen, nous nous taillerons une place parmi les premiers promoteurs de stockage par batteries du monde, compte tenu de nos installations en exploitation et en construction d'une puissance de 2 300 mégawatts.

En tenant compte de nos actifs de stockage par pompage, qui bénéficient des mêmes facteurs de demande que le secteur des batteries, nous disposons de capacités de stockage en exploitation et en construction d'une puissance de 5 000 mégawatts. Combinés à nos actifs hydroélectriques, dont la capacité des réservoirs est considérable, ces actifs sont de plus en plus essentiels au déploiement de solutions d'énergie renouvelable disponible en tout temps afin de répondre aux besoins de la clientèle et représentent un avantage concurrentiel de taille pour notre entreprise.

### **Notre portefeuille dégage un excellent rendement**

Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 339 millions \$, ou 0,51 \$ par part, soit une augmentation de 9 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, notamment grâce au développement d'actifs, à de récentes acquisitions et à des prix tout compris soutenus. Nous continuons de diversifier nos activités et de renforcer la pérennité de nos flux de trésorerie, et nous prévoyons atteindre notre objectif de croissance de plus de 10 % en matière de fonds provenant des activités par part pour l'exercice.

Les fonds provenant des activités découlant de notre secteur hydroélectrique se sont établis à 136 millions \$ en raison de la vigueur des prix tout compris, particulièrement en Amérique du Nord, et d'une excellente production au Brésil.

Ensemble, nos secteurs éolien et solaire ont dégagé des fonds provenant des activités de 194 millions \$ grâce à de récentes acquisitions en Amérique du Nord, en Europe et en Inde. Le secteur a bénéficié d'activités de croissance interne, de fusions et d'acquisitions et s'est accru d'une puissance d'exploitation nette de 7 200 mégawatts par rapport à l'exercice précédent.

Au cours du trimestre, nos secteurs énergie décentralisée, stockage et solutions durables ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 86 millions \$. Nous continuons d'assurer la croissance de ces secteurs au moyen de fusions, d'acquisitions et d'activités de croissance interne. Westinghouse, notre entreprise de services nucléaires, continue de dégager de solides rendements et ses perspectives ne cessent de se renforcer. Nous observons une hausse constante des résultats attendus de l'entreprise depuis que nous avons acquis l'entreprise, qui s'explique principalement par l'amélioration des perspectives du secteur du combustible nucléaire et le déploiement de nouvelles centrales, étant donné qu'il s'agit de l'unique source de production d'électricité de base sans émission de carbone qui existe parmi les technologies éprouvées dont nous disposons. Puisque la mise en service de nouvelles centrales nucléaires se présente de plus en plus comme une solution clé permettant de répondre à la demande croissante d'électricité, tant chez les clients institutionnels (notamment les acteurs du secteur technologique) que chez les services publics centralisés, nous nous trouvons en excellente position pour en tirer avantage, étant donné la réputation de chef de file mondial et la gamme de services technologiques de pointe de Westinghouse.

Nous avons continué de faire croître et progresser notre portefeuille de projets en développement, qui détient aujourd'hui une puissance s'établissant à 200 000 mégawatts, notamment des projets à un stade avancé d'une puissance de 65 000 mégawatts. Nous nous attendons à mettre en service de nouvelles installations de production d'une puissance d'environ 7 000 mégawatts qui, une fois terminées, généreront environ 90 millions \$ au titre des fonds provenant des activités annuelles supplémentaires. Nous étendons nos activités de développement et avons pour objectif d'accroître nos capacités de mise en service annuelles d'environ 10 000 mégawatts par année au cours des prochaines années.

### **État de la situation financière et liquidités**

Notre situation financière demeure robuste grâce à des liquidités disponibles de 4,4 milliards \$, ce qui nous procure la souplesse nécessaire au déploiement de capitaux d'envergure dans une conjoncture où se dessine un volume important de possibilités d'investissement dégagant des rendements avantageux ajustés en fonction du risque.

Au cours du trimestre, nous avons tiré parti du resserrement des écarts de taux en contractant des financements de 1,7 milliard \$ à l'échelle des projets. Nous continuons de saisir les occasions de refinancer nos dettes associées à des projets en prolongeant les échéances sur un marché constructif pour les financements de qualité supérieure.

En juillet, tirant avantage de la situation, nous avons émis des billets de 10 ans d'un montant en capital de 300 millions \$ CA et des billets de 30 ans d'un montant en capital de 100 millions \$ CA à des taux d'intérêt respectifs d'environ 4,9 % et 5,4 %. Ces émissions ont accru la moyenne des échéances de notre dette, qui dépasse désormais 12 ans, à un coût de capital intéressant.

Nous continuons d'observer des possibilités de monétisation des actifs en exploitation sans risque dégagant des rendements attrayants. Au cours du trimestre, nous avons conclu des ventes d'actifs pour un produit supérieur à 400 millions \$ (montant net d'environ 250 millions \$ pour Énergie Brookfield), ce qui équivaut au double du capital investi.

Nous sommes en bonne position pour continuer à faire la rotation des capitaux sur le marché actuel, notamment grâce à un imposant portefeuille de projets en développement dont nous atténuons les risques et que nous mettons en service, ainsi que grâce à un vaste portefeuille mondial d'actifs en exploitation que nous avons acquis, pérennisés ou développés au fil des années.

Nous avons veillé au bon déroulement de plusieurs processus de vente supplémentaires promettant des rendements plus qu'intéressants et prévoyons dégager un produit d'environ 3 milliards \$ (montant net de 1,3 milliard \$ pour Énergie Brookfield) cette année des activités de recyclage, notre meilleur exercice à ce jour.

## Perspectives

Les perspectives de l'énergie propre et de notre entreprise continuent de se bonifier, principalement en raison de la demande institutionnelle et industrielle et du soutien général des parties prenantes. Nous sommes une entreprise centrée sur le client désireuse de fournir des solutions à nos partenaires, que ce soit au moyen d'ententes pluriannuelles d'envergure comme notre accord-cadre avec Microsoft en matière d'énergie renouvelable ou d'une approche ciblée projet par projet. Nous conserverons cette stratégie et assurerons notre présence sur les marchés où la demande est en plein essor, tout en faisant preuve d'une discipline rigoureuse.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et actionnaires pour leur soutien indéfectible. C'est avec plaisir que nous vous tiendrons au courant de nos progrès tout au long du reste de l'exercice.

Cordialement, le chef de la direction,



Connor Teskey  
Le 2 août 2024

## NOS FORCES CONCURRENTIELLES

Brookfield Renewable Partners L.P. (collectivement avec ses entités contrôlées, « Énergie Brookfield ») est une société d'envergure mondiale qui détient et exploite des actifs de production d'énergie propre et de solutions durables diversifiés employant de multiples technologies.

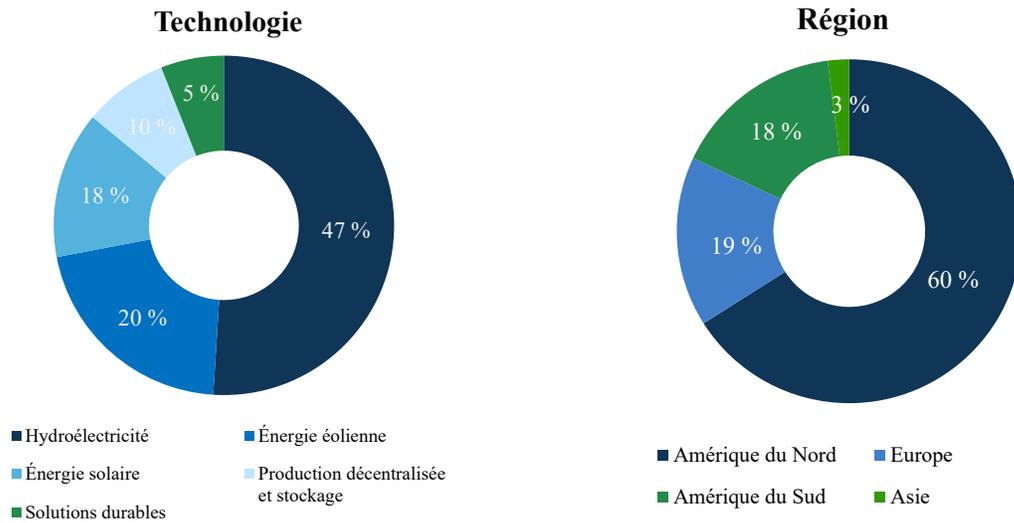
Notre modèle d'affaires consiste à mettre à profit notre présence mondiale et notre expérience pour acquérir et mettre en valeur des actifs de production d'énergie propre et de solutions durables de grande qualité en deçà de leur valeur intrinsèque, et à les financer à long terme grâce à du financement de première qualité à faible risque selon une stratégie de financement prudente, pour ensuite optimiser les flux de trésorerie en exerçant notre expertise en matière d'exploitation pour en accroître la valeur ou pour mettre ces actifs en service et générer des flux de trésorerie additionnels pour notre Société.

***Une des plus importantes sociétés ouvertes du monde axées sur la décarbonation.*** Énergie Brookfield affiche de bons résultats depuis 23 ans à titre d'exploitant et d'investisseur coté en Bourse dans le secteur des énergies renouvelables et d'actifs liés aux solutions durables. Nous détenons aujourd'hui un vaste portefeuille diversifié à l'échelle mondiale reposant sur de multiples technologies. Ces actifs sont soutenus par environ 4 770 employés chevronnés (y compris les employés des sociétés de notre portefeuille consolidé). Énergie Brookfield investit directement dans des actifs, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Nous avons également effectué des investissements au sein de notre portefeuille de solutions durables se composant d'actifs et d'entreprises, qui favorisent la transition vers la carboneutralité et qui nous permettent de tirer parti de notre accès aux capitaux et de nos partenariats afin d'accélérer la croissance de nos activités, et de catégories d'actifs de transition émergents, qui nous permettront d'être en bonne posture pour effectuer ultérieurement, grâce à nos investissements initiaux, des investissements d'envergure en matière de décarbonation à l'avenir. D'autres possibilités de transformation de l'énergie proviennent aussi de notre portefeuille de solutions durables, qui comprend des investissements dans des sociétés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce au déploiement d'énergies renouvelables traditionnelles.

Notre portefeuille d'actifs diversifiés à l'échelle mondiale nous permet de réduire la variabilité des ressources et d'améliorer la constance de nos flux de trésorerie. Notre croissance interne et nos acquisitions sont habituellement réalisées par l'intermédiaire du fonds privé de Brookfield et, par conséquent, les activités au prorata d'Énergie Brookfield continueront à se diversifier, mais demeureront principalement axées sur nos centrales d'hydroélectricité de grande qualité.

Notre portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable est composé de centrales d'hydroélectricité, d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics, de production décentralisée et d'autres actifs de stockage en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie, et totalise une puissance installée d'environ 33 200 mégawatts et un portefeuille de projets en développement d'environ 200 100 mégawatts. Notre portefeuille d'actifs de solutions durables comprend notre participation dans Westinghouse (entreprise mondiale spécialisée dans les services nucléaires de premier plan), ainsi qu'un investissement dans un portefeuille d'actifs en exploitation de CSC en exploitation totalisant une puissance de 57 kMt/a, des actifs de production de GNR de source agricole ayant une capacité de production annuelle de 3 millions MMBtu, et plus de 1 million de tonnes de matériaux recyclés par an. Notre portefeuille de projets en développement durable comprend des possibilités d'investir dans des projets additionnels d'une capacité de CSC de 20 millions de tonnes métriques par année (« MMT/a »), 1,2 million de tonnes de matériaux recyclés, une capacité de production d'environ 8,1 millions de MMBtu de GNR et une installation de fabrication de panneaux solaires pouvant produire jusqu'à 3 000 MW par année.

Les graphiques ci-après présentent les fonds provenant des activités normalisés au prorata<sup>1</sup> :



<sup>1)</sup> Les chiffres sont fondés sur les fonds provenant des activités normalisés des 12 derniers mois au prorata de la quote-part d'Énergie Brookfield.

**Aider à l'accélération et à la stabilité de la décarbonation des réseaux électriques.** Les changements climatiques et la sécurité énergétique sont considérés comme deux des enjeux les plus importants et urgents auxquels fait face l'économie mondiale, entraînant d'immenses risques pour la sécurité des collectivités et pour notre prospérité économique et commune. Par conséquent, les gouvernements et les entreprises ont adopté des plans ambitieux visant à appuyer la transition vers une économie décarbonée. Nous croyons que notre envergure et notre capacité mondiale en matière d'exploitation, de développement et d'investissement nous positionnent favorablement pour travailler de concert avec les gouvernements et les entreprises afin de les aider à atteindre leurs objectifs de décarbonation.

**Profil financier solide et stratégie de financement prudente.** Énergie Brookfield affiche un bilan robuste, ainsi qu'une note de crédit de première qualité solide et maintient l'accès à des marchés financiers à l'échelle mondiale pour veiller à la résilience des flux de trésorerie tout au long du cycle. Notre approche de financement consiste à avoir accès par l'intermédiaire de nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours sur des actifs précis, sans clauses financières restrictives. Environ 90 % de notre dette est cotée comme étant de première qualité ou considérée selon des mesures de première qualité. Notre ratio d'endettement d'entreprise est d'environ 14 %, et environ 90 % de nos emprunts sont sans recours. Les emprunts de la société mère et les emprunts sans recours au prorata ont chacun une durée moyenne pondérée d'environ respectivement 12 ans et 11 ans, et ne comportent aucune échéance importante dans les cinq prochaines années. Environ 90 % de notre financement est effectivement à un taux fixe, et seulement 7 % de notre dette contractée à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe est exposée à la variation des taux d'intérêt. Après l'émission des billets à moyen terme au mois de juillet, nos liquidités disponibles se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie totalisant 4,4 milliards \$, des placements dans des titres négociables et d'une tranche disponible des facilités de crédit.

**La meilleure expertise en matière d'exploitation et de développement qui soit.** Énergie Brookfield emploie environ 4 770 exploitants chevronnés (y compris les employés des sociétés de notre portefeuille consolidé) et près de 120 experts en commercialisation de l'électricité partout autour du globe pour aider à optimiser la performance et maximiser le rendement de tous nos actifs. Notre expérience en matière d'exploitation, de développement et de gestion de centrales de production d'électricité s'étend sur plus de 120 ans. Nous continuons à faire avancer nos activités de développement en élargissant notre portefeuille de projets d'énergie renouvelable d'environ 200 100 MW et en améliorant les services de décarbonation que nous offrons à nos clients par la mise en œuvre de solutions durables, notamment des possibilités d'investissement supplémentaires dans des projets de CSC d'une capacité de 20 MMt/a, 1,2 million de tonnes de matériaux recyclés, une capacité de production annuelle d'environ 8,1 millions de MMBtu de GNR et une capacité annuelle de fabrication de panneaux solaires pouvant produire 3 000 MW. Nos capacités d'exploitation et de développement combinées à notre portefeuille de croissance nous distinguent de plus en plus à titre de partenaire de choix pour les acheteurs d'énergie propre et les sociétés à la recherche de solutions de décarbonation, ce qui stimule la croissance de nos activités.

**Portefeuille diversifié et de grande qualité d'actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables.** Énergie Brookfield possède un portefeuille complémentaire de centrales hydroélectriques, éoliennes, solaires destinées aux réseaux publics et d'autres actifs de solutions durables, notamment d'énergie solaire et d'accumulation décentralisée :

- **Hydroélectricité.** À ce jour, l'hydroélectricité représente le plus important secteur de notre portefeuille et demeure une technologie de premier plan, car elle produit l'énergie la plus propre et écologique qui soit pendant la plus longue durée de vie et moyennant les plus faibles coûts d'exploitation qui soient. Les centrales hydroélectriques affichent des marges de trésorerie élevées avec une capacité d'accumulation permettant de produire de l'électricité sur demande à toute heure du jour.
- **Énergie éolienne et énergie solaire.** Nos centrales d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics et de production décentralisée nous offrent une exposition à deux secteurs d'énergies renouvelables qui connaissent la plus forte croissance, des marges de trésorerie élevées ainsi que des fonctionnalités diversifiées et adaptables, comme la production décentralisée, et elles n'engendrent aucun coût de combustible. L'énergie éolienne et l'énergie solaire se positionnent dorénavant parmi les formes de production d'électricité les moins coûteuses sur le marché.
- **Accumulation d'énergie et solutions durables.** Nos centrales d'accumulation nous permettent d'offrir des services essentiels et une production sur demande aux réseaux d'électricité des marchés où elles sont situées. Nos autres actifs de solutions durables, notamment de captage du carbone, aident les entreprises et certains pays à atteindre leurs objectifs de carboneutralité et à répondre à leurs besoins en énergie.

Grâce à notre envergure, à notre diversité et à la qualité de nos actifs, nous nous sommes taillé une place concurrentielle par rapport aux autres sociétés d'énergie renouvelable et de transition climatique. Notre vaste portefeuille de projets de développement et les occasions distinctives à notre portée offrent une valeur de rareté considérable et un grand potentiel de croissance à nos investisseurs.

**Bien positionnée pour la croissance des flux de trésorerie et un profil de distribution à long terme attrayant.** Nous nous concentrons sur la distribution stable et durable avec une croissance notable se situant entre 5 % et 9 % par année, quels que soient les cycles de marché, des activités en cours et de nouveaux investissements. Nous sommes entièrement financées par nos flux de trésorerie générés en interne, étant donné l'inclusion dans la quasi-totalité de nos contrats de clauses d'indexation en fonction de l'inflation, l'accroissement potentiel des marges grâce à l'augmentation des produits et à des initiatives de réduction des coûts ainsi que la mise sur pied de nos projets de développement qui dégageront des rendements supérieurs. Pour compléter cette croissance interne, nous concluons des acquisitions en tirant parti de l'équipe de Brookfield, composée de plus de 100 professionnels en investissement à l'échelle mondiale qui se consacrent à la recherche et à la réalisation d'acquisitions relatives qui se présentent.

**Stratégie d'investissement rigoureuse et à contre-courant.** Notre échelle mondiale et nos capacités reposant sur de multiples technologies nous permettent de faire la rotation des capitaux là où il y a pénurie afin de réaliser des rendements solides ajustés au risque. Nous adoptons une approche rigoureuse quand nous investissons des capitaux dans des projets de développement et des acquisitions en privilégiant une protection contre le risque de perte de valeur et la préservation des capitaux. Notre capacité d'acquérir et de développer des actifs est renforcée par nos équipes aguerries d'exploitation et de développement de projets autour du globe, notre relation stratégique avec Brookfield et notre profil de liquidité et de structure du capital.

*Approche prudente en matière de développement et de gestion d'actifs.* Nous adoptons une approche prudente en matière de développement et de gestion d'actifs dans le cadre de laquelle nous cherchons à éliminer ce que nous appelons le « risque de corrélation » avant d'engager des capitaux importants. Pour ce faire, nous cherchons à obtenir du financement et à conclure des ententes avec les clients ainsi que des contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction simultanément afin d'avoir une bonne visibilité des flux de trésorerie et de pouvoir fixer nos rendements cibles. Dans la mesure du possible, nous cherchons à obtenir du financement à taux fixe, à conclure des ententes avec les clients indexés sur l'inflation et des contrats de construction complets afin de réduire l'incertitude au minimum.

# Rapport de gestion

## pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024

Le présent rapport de gestion pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 a été préparé en date du 2 août 2024. Sauf indication contraire, les termes « Énergie Brookfield », « nous », « notre » et « nos » et « notre société » désignent Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées. La société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield et sauf indication contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd (« Brookfield Asset Management »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans le présent rapport de gestion. Le terme « détenteurs de Brookfield » désigne Brookfield, Brookfield Reinsurance et leurs parties liées.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC ») détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») de Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »). Les porteurs des parts de société en commandite, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et des actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Les états financiers d'Énergie Brookfield ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), selon lesquelles il faut faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les informations relatives aux passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ », « £ » et « COP » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, à la livre sterling et au peso colombien. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars américains.

Une description de l'information sur l'exploitation et des informations sectorielles ainsi que les mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers se trouvent à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Pour la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs et des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « Partie 9 – Mise en garde ». Notre rapport annuel et l'information supplémentaire déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web (<https://bep.brookfield.com>), ainsi que sur le site Web de la SEC ([www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml)) et celui de SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)).

### Présentation du rapport de gestion

<b>PARTIE 1 – Faits saillants du deuxième trimestre</b>	16	<b>PARTIE 5 – Situation de trésorerie et sources de financement</b>	
		Dépenses d'investissement	38
<b>PARTIE 2 – Revue du rendement financier selon des données consolidées</b>	19	Tableaux consolidés des flux de trésorerie	39
		Actions, parts et billets en circulation	41
		Dividendes et distributions	42
<b>PARTIE 3 – Informations financières consolidées</b>	21	Obligations contractuelles	42
Résumé des états consolidés de la situation financière	21	Informations financières supplémentaires	42
Transactions entre parties liées	22	Accords hors état de la situation financière	43
Capitaux propres	25		
		<b>PARTIE 6 – Principales informations trimestrielles</b>	44
<b>PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata</b>	27	Sommaire des résultats trimestriels historiques	44
Résultats au prorata pour les trimestres clos les 30 juin	27		
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	31	<b>PARTIE 7 – Estimations critiques, méthodes comptables et contrôles internes</b>	49
Profil des contrats	34		
		<b>PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement</b>	52
<b>PARTIE 5 – Situation de trésorerie et sources de financement</b>	35		
Structure du capital et liquidités disponibles	35	<b>PARTIE 9 – Mise en garde</b>	57
Emprunts	37		

# PARTIE 1 – FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2024

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
<b>Informations financières choisies</b>				
Produits.....	1 482 \$	1 205 \$	2 974 \$	2 536 \$
Perte nette attribuable aux porteurs de parts <sup>1</sup> .....	(154)	(39)	(274)	(71)
Perte de base et diluée par part de société en commandite <sup>2</sup> .....	(0,28)	(0,10)	(0,51)	(0,20)
BAIIA ajusté au prorata <sup>3</sup> .....	629	586	1 204	1 145
Fonds provenant des activités <sup>3</sup> .....	339	312	635	587
Fonds provenant des activités par part <sup>3, 4</sup> .....	0,51	0,48	0,96	0,91
Distribution par part de société en commandite.....	0,36	0,34	0,71	0,68
<b>Information sur l'exploitation</b>				
Puissance (MW).....	34 189	25 859	34 189	25 859
Production totale (GWh)				
Production moyenne à long terme.....	24 895	18 622	47 409	36 258
Production réelle.....	20 602	17 798	40 902	36 828
Production au prorata (GWh)				
Production réelle.....	8 360	7 543	16 821	15 783

- 1) Pour le trimestre et le semestre clos, comprend une perte de 79 millions \$ et de 146 millions \$ attribuable aux capitaux propres des commanditaires, une perte de 51 millions \$ et de 92 millions \$ attribuable aux actions échangeables de BEPC, une perte de 54 millions \$ et de 99 millions \$ attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield, et un résultat de 30 millions \$ et de 63 millions \$ attribuable à la participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.
- 2) Le nombre moyen de parts de société en commandite pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 s'est établi à respectivement 285,2 millions et 286,0 millions (respectivement 277,6 millions et 276,5 millions en 2023).
- 3) Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 9 – Mise en garde ».
- 4) Le nombre moyen de parts en circulation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 s'est établi à respectivement 663,3 millions et 664,1 millions (respectivement 649,6 millions et 647,8 millions en 2023) comprenant les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité.

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2024	31 décembre 2023
<b>Situation de trésorerie et sources de financement</b>		
Liquidités disponibles <sup>1</sup> .....	4 425 \$	4 121 \$
Ratio d'endettement – société mère.....	14 %	12 %
Ratio d'endettement – consolidé.....	40 %	40 %
Emprunts sans recours – consolidé.....	90 %	91 %
Exposition aux dettes à taux d'intérêt fixe au prorata <sup>2</sup> .....	96 %	96 %
Emprunts de la société mère		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette <sup>1</sup> .....	12 ans	10 ans
Taux d'intérêt moyen <sup>1</sup> .....	4,5 %	4,3 %
Emprunts sans recours au prorata		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette.....	11 ans	12 ans
Taux d'intérêt moyen.....	5,4 %	5,4 %

- 1) Ajustés pour tenir compte de l'émission de billets à moyen terme de série 18 d'un montant en capital de 300 millions \$ CA et de billets à moyen terme de série 17 d'un montant en capital de 100 millions \$ CA le 17 juillet 2024.
- 2) L'exposition totale aux taux variables est de 11 % (12 % en 2023) dont 7 % (8 % en 2023) se rapportent aux dettes à taux d'intérêt variables contractées dans certaines régions à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe en raison des coûts connexes élevés qu'entraîne la couverture dans ces régions.

## Exploitation

Les fonds provenant des activités se sont établis à 339 millions \$, ou 0,51 \$ par part, soit une augmentation par rapport à ceux de l'exercice précédent soutenue par :

- l'apport provenant de la croissance, notamment des acquisitions ainsi que des nouveaux projets en développement d'une puissance d'environ 4 700 MW ayant commencé leurs activités commerciales au cours des douze derniers mois;
- la vigueur des prix tout compris au sein de la majorité de notre portefeuille à l'échelle mondiale;
- la forte disponibilité des actifs à l'échelle de notre portefeuille.

Compte tenu de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, des profits et des pertes de change et sur les dérivés et d'autres éléments, la perte nette attribuable aux porteurs de parts s'est élevée à 154 millions \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2024.

Nous visons toujours à être le partenaire de choix pour l'approvisionnement en énergie :

- Nous avons fait progresser nos priorités d'affaires, notamment en concluant des contrats visant à produire 2 700 gigawatts heures supplémentaires par année, dont près de 90 % des projets en développement ont été conclus avec des sociétés clientes, forts du succès de l'annonce récente du partenariat avec Microsoft visant la production d'une capacité d'énergie renouvelable de plus de 10,5 GW entre 2026 et 2030.

## Situation de trésorerie et sources de financement

Notre bilan de premier ordre, assorti d'une note de crédit BBB+ de première qualité et d'un accès à différentes sources de financement, continue de nous distinguer sur le marché et de nous permettre de tirer parti des occasions d'investir lorsque les capitaux se font rares.

- Notre bilan demeure solide grâce à des liquidités disponibles de plus de 4,4 milliards \$, ce qui nous procure la flexibilité nécessaire pour investir d'importants capitaux dans le contexte actuel qui présente un nombre considérable de possibilités d'investissement à des rendements ajustés au risque très intéressants.
- Nous avons tiré profit, au cours du trimestre, du rétrécissement des écarts en réalisant des financements de projets totalisant 1,7 milliard \$. Nous continuons à mettre en œuvre des possibilités de refinancement de la dette liée aux projets en prolongeant les échéances sur un marché propice aux financements de qualité supérieure.
- En juillet, nous avons saisi l'occasion d'émettre des billets à 10 ans d'un montant en capital de 300 millions \$ CA et des billets à 30 ans pour un montant en capital de 100 millions \$ CA à des taux de respectivement 4,9 % et 5,4 %. Ces émissions ont prolongé l'échéance de la dette moyenne de la société mère au-delà de 12 ans à un coût du capital intéressant.
- Nous avons réalisé ou convenu de réaliser la vente d'actifs, ce qui a généré un produit de plus de 400 millions \$ (montant net de 250 millions \$ pour Énergie Brookfield), soit le double du capital investi. Nous continuons d'observer une demande très forte pour des actifs d'énergie renouvelable de grande qualité en exploitation et sans risques associés, et nous prévoyons réaliser la vente de multiples actifs au cours de l'exercice qui généreront des produits de près de 3 milliards \$ (montant net d'environ 1,3 milliard \$ pour Énergie Brookfield) à des rendements avantageux.

## Croissance et développement

Nous avons investi, ou convenu d'investir avec nos partenaires institutionnels, un montant en capital de 8,6 milliards \$ (montant net d'environ 970 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans de multiples placements à l'échelle mondiale, ce qui diversifie davantage nos activités en ajoutant des plateformes de premier plan dans des régions intéressantes, notamment :

- Nous avons convenu d'acquérir une participation détenant le contrôle de 53 % dans Neoen, plateforme mondiale d'énergie renouvelable ayant une position favorable sur les marchés en France, en Australie et dans les pays nordiques. Neoen détient des actifs d'énergie renouvelable et de stockage d'énergie en exploitation et en construction d'une puissance de 8 GW et un portefeuille de projets en développement à un stade avancé d'une puissance de 20 GW. Une fois les approbations reçues des organismes de réglementation, que nous prévoyons obtenir au quatrième trimestre de l'exercice, nous lancerons une offre publique d'achat pour les participations restantes. Nous offrons 6,7 milliards \$ pour faire l'acquisition de la totalité des parts restantes de Neoen (montant net pouvant atteindre 540 millions \$ pour Énergie Brookfield).
- Nous avons acquis une participation de 74 % dans Leap Green, société d'énergie renouvelable commerciale et industrielle axée sur l'énergie éolienne de premier plan en Inde, qui détient une capacité en exploitation d'une puissance d'environ 500 MW et un portefeuille de projets en développement d'une puissance de près de 3 GW en contrepartie d'un montant initial de 89 millions \$ (montant net prévu de 18 millions \$ pour Énergie Brookfield) et avec la possibilité d'investir un montant additionnel de 121 millions \$ pour atteindre une participation de 98 % (montant net prévu de 24 millions \$ pour Énergie Brookfield).
- Nous avons conclu l'acquisition d'Hanmaeum Energy, plateforme d'énergie renouvelable sud-coréenne en exploitation et en développement axée sur l'énergie solaire, qui détient une capacité de production décentralisée en exploitation et bientôt en construction d'une puissance de 340 MW et un portefeuille d'une puissance de 2,2 GW, en contrepartie de montants initiaux de 30 millions \$ (montant net prévu d'environ 6 millions \$ pour Énergie Brookfield) et la possibilité de déployer des capitaux supplémentaires de 468 millions \$ (montant net prévu de 96 millions \$ pour Énergie Brookfield).
- Nous avons convenu d'acquérir une participation de 75 % dans une plateforme d'actifs d'énergie renouvelable en développement de premier plan en Australie qui détient des projets de développement d'énergie éolienne et de stockage par batteries regroupés d'une puissance de 2 GW, en contrepartie d'un montant de 162 millions \$ (montant net de 32 millions \$ pour Énergie Brookfield) et la possibilité d'investir un montant additionnel de 408 millions \$ (montant net de 82 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Nous continuons à faire avancer nos activités de développement :

- Nous avons continué à faire croître et avancer notre portefeuille de projets en développement, qui est maintenant composé d'une puissance de plus de 200 GW, dont une tranche de 65 GW est à un stade avancé. Nous prévoyons mettre en service une capacité d'environ 7 GW au cours de l'exercice, qui générera un apport d'environ 90 millions \$ au titre des fonds provenant des activités annuelles supplémentaires.

Grâce à des capitaux à faible coût, des produits potentiels plus élevés et une demande plus forte, nous pouvons investir des capitaux dans des solutions de stockage par batteries et avons obtenu des contrats d'une durée de vingt ans visant une capacité de stockage par batteries d'une puissance de 400 MW auprès de l'exploitant du réseau en Ontario, par l'intermédiaire d'une coentreprise. Grâce à nos projets de développement et à la clôture de l'acquisition de Neoen, nous serons l'une des plus importantes sociétés de stockage par batteries, détenant une capacité en exploitation et en construction d'une puissance de 2 300 MW.

## PARTIE 2 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente les principales données financières pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Produits .....	1 482 \$	1 205 \$	2 974 \$	2 536 \$
Coûts d'exploitation directs .....	(618)	(425)	(1 252)	(826)
Coûts de service de gestion.....	(53)	(55)	(98)	(112)
Charge d'intérêts.....	(489)	(402)	(965)	(796)
Charge d'amortissement.....	(517)	(458)	(1 019)	(887)
Charge d'impôt .....	(19)	(19)	(33)	(43)
Résultat net .....	(88) \$	151 \$	(158) \$	328 \$
	Taux de change moyen en \$ US			
\$ CA .....	1,37	1,34	1,36	1,35
€ .....	0,93	0,92	0,92	0,93
R\$ .....	5,22	4,95	5,09	5,07
COP.....	3 927	4 431	3 921	4 596

### Analyse des écarts pour le trimestre clos le 30 juin 2024

Les produits totalisant 1 482 millions \$ représentent une augmentation de 277 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités, de l'indexation sur l'inflation de notre production visée par contrat et d'une forte disponibilité des actifs. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 221 millions \$ et 3 957 GWh, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 7 millions \$ et une réduction de la production de 76 GWh. Sur une base comparable et en devises constantes, les produits ont augmenté de 37 millions \$ puisque l'avantage tiré de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat dans nos actifs au Canada, au Brésil et en Colombie, et de l'augmentation des ressources dans nos centrales éoliennes et hydroélectriques aux États-Unis a été contrebalancé en partie par la baisse des ressources de notre portefeuille hydroélectrique au Canada et de nos centrales hydroélectriques en Colombie, qui ont connu du temps plus sec en raison d'El Niño.

Comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, le raffermissement du peso colombien par rapport au dollar américain a été contrebalancé en partie par la dépréciation du dollar canadien, de l'euro et du réal, ce qui a entraîné une hausse des revenus de 26 millions \$. Cette hausse a été contrebalancée par l'effet de change défavorable de 27 millions \$ sur les coûts d'exploitation directs et la charge d'intérêts pour le trimestre.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 618 millions \$ représentent une augmentation de 193 millions \$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout des coûts supplémentaires entraînés par de récentes acquisitions et mises en service de centrales, notamment la croissance de nos activités, par l'augmentation des achats d'électricité en Colombie, dont le coût est transféré aux consommateurs, ainsi que par les fluctuations des taux de change déjà mentionnées, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement.

Les coûts de service de gestion totalisant 53 millions \$ représentent une diminution de 2 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La charge d'intérêts de 489 millions \$ représente une augmentation de 87 millions \$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des acquisitions récentes, des initiatives de financement visant à financer les activités de développement et les fluctuations des taux de change déjà mentionnées.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 517 millions \$, ce qui représente une hausse de 59 millions \$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable à la croissance de nos activités.

La perte nette s'est élevée à 88 millions \$, soit une diminution de 239 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement en raison des éléments susmentionnés.

### **Analyse des écarts pour le semestre clos le 30 juin 2024**

Les produits totalisant 2 974 millions \$ représentent une augmentation de 438 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités, de l'indexation sur l'inflation de notre production visée par contrat et d'une forte disponibilité des actifs. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 452 millions \$ et 8 039 GWh, le tout en partie contrebalancé par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 49 millions \$ et une réduction de la production de 664 GWh. Sur une base comparable et en devises constantes, les produits ont diminué de 58 millions \$ puisque l'avantage tiré de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat dans nos actifs au Canada, au Brésil et en Colombie et de l'augmentation des ressources dans nos centrales hydroélectriques aux États-Unis a été contrebalancé par la baisse des ressources de notre portefeuille hydroélectrique au Canada et de notre portefeuille hydroélectrique en Colombie, qui a profité de conditions supérieures de MLT au cours de l'exercice précédent.

Comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, le raffermissement du peso colombien et de l'euro par rapport au dollar américain a été contrebalancé en partie par une certaine dépréciation du réal et du dollar canadien, ce qui a entraîné une hausse des revenus de 93 millions \$. Cette hausse a été en partie contrebalancée par l'effet de change défavorable de 76 millions \$ sur les coûts d'exploitation directs et la charge d'intérêts pour l'exercice.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 1 252 millions \$ représentent une augmentation de 426 millions \$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout des coûts supplémentaires entraînés par de récentes acquisitions et mises en service de centrales et de l'augmentation des achats d'électricité en Colombie, dont le coût est transféré aux consommateurs, ainsi que des fluctuations des taux de change déjà mentionnées, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement.

Les coûts de service de gestion totalisant 98 millions \$ représentent une augmentation de 14 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La charge d'intérêts de 965 millions \$ représente une augmentation de 169 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des acquisitions récentes et des initiatives de financement des activités de développement et les fluctuations des taux de change déjà mentionnées.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 1 019 millions \$, ce qui représente une hausse de 132 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, et est attribuable à la croissance de nos activités et au raffermissement du peso colombien par rapport au dollar américain.

La perte nette s'est élevée à 158 millions \$, soit une diminution de 486 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des éléments déjà mentionnés.

## PARTIE 3 – INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SUPPLÉMENTAIRES

### RÉSUMÉ DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des états consolidés de la situation financière intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	<b>30 juin 2024</b>	31 décembre 2023
Actifs détenus en vue de la vente .....	<b>412 \$</b>	— \$
Actifs courants .....	<b>4 202</b>	4 610
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	<b>2 530</b>	2 546
Immobilisations corporelles à la juste valeur .....	<b>61 826</b>	64 005
<b>Total de l'actif</b> .....	<b>73 799</b>	76 128
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente .....	<b>173</b>	—
Emprunts de la société mère .....	<b>3 896</b>	2 833
Emprunts sans recours .....	<b>25 857</b>	26 869
Passifs d'impôt différé .....	<b>6 858</b>	7 174
<b>Total du passif et des capitaux propres</b> .....	<b>73 799</b>	76 128
	Taux de change au comptant en \$ US	
\$ CA .....	<b>1,37</b>	1,33
€ .....	<b>0,93</b>	0,91
R\$ .....	<b>5,56</b>	4,84
COP .....	<b>4 148</b>	3 822

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 61,8 milliards \$ au 30 juin 2024, contre 64,0 milliards \$ au 31 décembre 2023, soit une diminution de 2,2 milliards \$. Nos investissements continus dans le développement d'actifs de production d'électricité ont mené à une augmentation des immobilisations corporelles de 1,4 milliard \$. L'augmentation a été contrebalancée par la cession ou le classement d'une tranche des immobilisations corporelles de 0,7 milliard \$ comme actifs détenus en vue de la vente, le raffermissement du dollar américain par rapport à la plupart des devises ayant entraîné une diminution de 1,9 milliard \$ des immobilisations corporelles et une charge d'amortissement de 1,0 milliard \$.

#### Actifs détenus en vue de la vente et passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente et les passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente s'élevaient à respectivement 412 millions \$ et 173 millions \$ au 30 juin 2024, contre respectivement néant et néant au 31 décembre 2023.

Au cours du deuxième trimestre de 2024, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu la vente d'une centrale hydroélectrique aux États-Unis d'une puissance de 30 MW.

Au cours du deuxième trimestre de 2024, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu la vente d'un portefeuille de centrales alimentées à la biomasse au Brésil d'une puissance de 85 MW.

Au cours du deuxième trimestre de 2024, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu la vente d'une centrale de stockage par batteries aux États-Unis d'une puissance de 60 MW.

Au 30 juin 2024, les actifs détenus en vue de la vente étaient composés d'un portefeuille d'actifs d'énergie éolienne au Royaume-Uni d'une puissance de 67 MW, d'un portefeuille de centrales hydroélectriques au Brésil d'une puissance de 90 MW et d'une centrale de production décentralisée aux États-Unis d'une puissance de 6 MW.

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Corporation.

Énergie Brookfield vend de l'électricité à Brookfield aux termes d'une unique convention d'achat d'électricité (CAÉ) à long terme visant ses centrales hydroélectriques de New York. Brookfield maintiendra le prix qu'Énergie Brookfield reçoit pour l'énergie produite par certaines centrales aux États-Unis.

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans le cadre de ses activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

Énergie Brookfield participe, avec des partenaires institutionnels, au Brookfield Americas Infrastructure Fund, au Brookfield Infrastructure Fund II, au Brookfield Infrastructure Fund III, au Brookfield Infrastructure Fund IV, au Brookfield Infrastructure Fund V, au Brookfield Infrastructure Income Fund, au Brookfield Global Transition Fund I, au Brookfield Global Transition Fund II et au Brookfield Infrastructure Debt Fund (les « fonds privés »), chacun de ces fonds étant soutenu par Brookfield et y étant lié. Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a accès à du financement au moyen des facilités de crédit des fonds privés.

De temps à autre, afin de permettre que les activités d'investissement soient réalisées rapidement et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des co-investisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2024, et les montants empruntés portent intérêt au taux Secured Overnight Financing Rate, majoré d'une marge. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Corporation. Celle-ci peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 30 juin 2024, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2023). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et le dépôt de Brookfield Corporation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 s'est établie à néant (néant en 2023).

De plus, notre société a conclu de nouvelles conventions avec Brookfield et en a modifié ou résilié d'autres qui sont décrites à la note 28, « Transactions entre parties liées », dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités au 31 décembre 2023 d'Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires non audités pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
<b>Produits</b>				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits .....	<b>(8) \$</b>	(32) \$	<b>8 \$</b>	12 \$
<b>Coûts d'exploitation directs</b>				
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services .....	<b>(5)</b>	(4)	<b>(5)</b>	(5)
<b>Charge d'intérêts</b>				
Emprunts.....	<b>(13) \$</b>	(7) \$	<b>(27) \$</b>	(12) \$
Désactualisation du solde des contrats .....	<b>(9)</b>	(7)	<b>(17)</b>	(15)
	<b>(22) \$</b>	(14) \$	<b>(44) \$</b>	(27) \$
<b>Autres</b>				
Produit tiré des distributions .....	<b>1 \$</b>	4 \$	<b>3 \$</b>	5 \$
Autres services entre parties liées .....	<b>2 \$</b>	1 \$	<b>3 \$</b>	1 \$
Profit sur les instruments financiers.....	<b>— \$</b>	4 \$	<b>2 \$</b>	9 \$
Coûts de service de gestion.....	<b>(53) \$</b>	(55) \$	<b>(98) \$</b>	(112) \$

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière :

(EN MILLIONS)	Partie liée	30 juin 2024	31 décembre 2023
<b>Actifs courants</b>			
Créances clients et autres actifs courants			
Actif sur contrat	Brookfield .....	65 \$	61 \$
Montants à recevoir de parties liées			
Montants à recevoir	Brookfield <sup>1</sup> .....	359	1 386
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres .....	30	57
		<b>389</b>	<b>1 443</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Actifs liés à des instruments financiers			
	Brookfield .....	86	170
Autres actifs non courants			
Actif sur contrat	Brookfield .....	282	314
Montants à recevoir			
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres .....	135	135
<b>Passifs courants</b>			
Passif sur contrat			
	Brookfield .....	41	35
Passifs liés à des instruments financiers			
	Brookfield Reinsurance .....	1	2
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield <sup>2</sup> .....	559	541
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres .....	19	13
	Brookfield Reinsurance .....	230	242
Distributions à verser sur les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité			
	Brookfield .....	42	39
		<b>850</b>	<b>835</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Passifs liés à des instruments financiers			
	Brookfield Reinsurance .....	2	2
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield <sup>2</sup> .....	460	496
	Brookfield Reinsurance .....	201	208
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres .....	21	1
		<b>682</b>	<b>705</b>
Emprunts de la société mère			
	Brookfield Reinsurance .....	7	8
Emprunts sans recours			
	Brookfield Reinsurance et entreprises associées .....	99	101
<b>Autres passifs non courants</b>			
Passif sur contrat			
	Brookfield .....	684	680
<b>Capitaux propres</b>			
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées			
	Brookfield Reinsurance et entreprises associées .....	11 \$	11 \$

<sup>1)</sup> Comprennent des montants à recevoir de 272 millions \$ (1 328 millions \$ en 2023) aux termes de la facilité de crédit de Brookfield Global Transition Fund.

<sup>2)</sup> Comprennent des montants à payer de respectivement néant (6 millions \$ en 2023), 83 millions \$ (81 millions \$ en 2023) et 290 millions \$ (307 millions \$ en 2023) aux termes des facilités de crédit de Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Global Transition Fund et Brookfield Global Transition Fund II.

## CAPITAUX PROPRES

### Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,20 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative au 30 juin 2024 est alors de 15 % des distributions au-delà de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,2253 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de 32 millions \$ et de 65 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024 (respectivement 28 millions \$ et 55 millions \$ en 2023).

### Actions privilégiées

Les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 juin 2024, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6, émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En décembre 2023, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation, soit jusqu'au 17 décembre 2024 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 30 juin 2024 et 2023.

### Billets subordonnés perpétuels

Les billets subordonnés perpétuels sont classés comme une catégorie distincte de participations ne donnant pas le contrôle dans l'état consolidé de la situation financière d'Énergie Brookfield. Énergie Brookfield a engagé des intérêts de 10 millions \$ et de 17 millions \$ sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024 (respectivement 7 millions \$ et 14 millions \$ en 2023). Les intérêts engagés sur les billets subordonnés perpétuels sont présentés à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Au cours du premier trimestre de 2024, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur de 150 millions \$ au taux fixe de 7,25 %.

### Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées

Les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A (les « parts de société en commandite privilégiées ») d'Énergie Brookfield ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs.

En décembre 2023, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2024, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune part n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2024 et 2023.

Au cours du deuxième trimestre de 2024, Énergie Brookfield a procédé au rachat de toutes les parts privilégiées de série 15 en circulation en contrepartie de 175 millions \$ CA.

## **Capitaux propres des commanditaires, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC**

Au 30 juin 2024, les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte d'environ 48 % d'Énergie Brookfield sur une base entièrement échangeable. Les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte, soit 313 640 823 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, sur une base combinée. La participation restante est détenue par des investisseurs publics.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024, Énergie Brookfield a émis respectivement 62 494 et 157 512 parts de société en commandite (respectivement 65 160 et 137 279 parts de société en commandite en 2023) dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de respectivement 2 millions \$ et 4 millions \$ (respectivement 2 millions \$ et 4 millions \$ en 2023).

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 7 459 et 10 142 actions échangeables (respectivement 833 et 2 575 actions échangeables de BEPC en 2023) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite totalisant moins de 1 million \$ de parts de société en commandite (moins de 1 million \$ en 2023).

En décembre 2023, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 14 361 497 parts de société en commandite et 8 982 586 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2024, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024, respectivement 983 400 et 2 279 654 parts de société en commandite (respectivement néant et néant en 2023) ont été rachetées pour un coût total de respectivement 23 millions \$ et 52 millions \$ (respectivement néant et néant en 2023). Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024, respectivement 1 063 400 et 2 279 654 parts de société en commandite (respectivement néant et néant en 2023) ont été annulées. Aucune part échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2024 et 2023.

## PARTIE 4 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES AU PRORATA

### INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles sont préparées de la même façon que celles utilisées par le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, « le principal décideur opérationnel ») d'Énergie Brookfield pour gérer l'entreprise, évaluer les résultats financiers et prendre les principales décisions au chapitre de l'exploitation. Pour de plus amples informations sur les secteurs et une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités, lesquelles sont des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

### RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 30 juin :

	(GWh)				(EN MILLIONS)				Fonds provenant des activités	
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté <sup>1</sup>		2024	2023
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>Hydroélectricité</b>										
Amérique du Nord .....	2 987	3 028	3 562	3 569	256 \$	274 \$	165 \$	181 \$	97 \$	114 \$
Brésil .....	1 029	1 062	1 020	1 020	53	58	35	42	30	36
Colombie.....	670	904	908	907	72	66	31	47	9	21
	4 686	4 994	5 490	5 496	381	398	231	270	136	171
<b>Énergie éolienne.....</b>	<b>2 108</b>	<b>1 435</b>	<b>2 444</b>	<b>1 767</b>	<b>154</b>	<b>129</b>	<b>136</b>	<b>132</b>	<b>103</b>	<b>106</b>
<b>Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....</b>	<b>1 109</b>	<b>659</b>	<b>1 262</b>	<b>842</b>	<b>120</b>	<b>110</b>	<b>117</b>	<b>107</b>	<b>91</b>	<b>77</b>
<b>Énergie décentralisée et stockage.....</b>	<b>395</b>	<b>375</b>	<b>326</b>	<b>291</b>	<b>61</b>	<b>68</b>	<b>54</b>	<b>53</b>	<b>44</b>	<b>45</b>
<b>Solutions durables .....</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>114</b>	<b>14</b>	<b>51</b>	<b>11</b>	<b>42</b>	<b>10</b>
<b>Siège social .....</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>40</b>	<b>13</b>	<b>(77)</b>	<b>(97)</b>
<b>Total.....</b>	<b>8 298</b>	<b>7 463</b>	<b>9 522</b>	<b>8 396</b>	<b>830 \$</b>	<b>719 \$</b>	<b>629 \$</b>	<b>586 \$</b>	<b>339 \$</b>	<b>312 \$</b>

<sup>1)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

## ACTIVITÉS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024	2023
Produits .....	<b>381 \$</b>	398 \$
Autres produits.....	<b>11</b>	10
Coûts d'exploitation directs .....	<b>(161)</b>	(138)
BAlIA ajusté .....	<b>231</b>	270
Charge d'intérêts.....	<b>(91)</b>	(89)
Impôt exigible.....	<b>(4)</b>	(10)
Fonds provenant des activités .....	<b>136 \$</b>	171 \$
<i>Production (GWh) – MLT</i> .....	<i>5 490</i>	<i>5 496</i>
<i>Production (GWh) – réelle</i> .....	<i>4 686</i>	<i>4 994</i>
<i>Produits moyens par MWh</i> .....	<i>72</i>	<i>74</i>

Le tableau suivant présente les résultats au prorata, par secteur géographique des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh <sup>1</sup>		BAlIA ajusté <sup>2</sup>		Fonds provenant des activités	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>Amérique du Nord</b>								
États-Unis .....	<b>2 045</b>	1 931	<b>85 \$</b>	88 \$	<b>108 \$</b>	109 \$	<b>69 \$</b>	71 \$
Canada .....	<b>942</b>	1 097	<b>67</b>	68	<b>57</b>	72	<b>28</b>	43
	<b>2 987</b>	3 028	<b>79</b>	81	<b>165</b>	181	<b>97</b>	114
Brésil.....	<b>1 029</b>	1 062	<b>52</b>	55	<b>35</b>	42	<b>30</b>	36
Colombie.....	<b>670</b>	904	<b>75</b>	73	<b>31</b>	47	<b>9</b>	21
Total .....	<b>4 686</b>	4 994	<b>72 \$</b>	74 \$	<b>231 \$</b>	270 \$	<b>136 \$</b>	171 \$

<sup>1)</sup> Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de tenir compte de l'incidence des achats d'électricité ainsi que des produits sans production correspondante.

<sup>2)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

### Amérique du Nord

Les fonds provenant des activités en Amérique du Nord se sont établis à 97 millions \$, en regard de 114 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, l'avantage tiré de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat ayant été contrebalancé par la diminution de la production et le recul des produits moyens par MWh du fait surtout de la composition des moyens de production (les ressources étaient à leur niveau le plus bas dans des marchés à valeur élevée) ainsi que de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

### Brésil

Les fonds provenant des activités au Brésil se sont établis à 30 millions \$ par rapport à 36 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, l'avantage tiré de la production MLT et de l'indexation sur l'inflation de notre production visée par contrat ayant été contrebalancé par la baisse des prix de notre production non visée par contrat ainsi que par la dépréciation du réal par rapport au dollar américain.

### Colombie

Les fonds provenant des activités en Colombie se sont fixés à 9 millions \$ comparativement à 21 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, l'avantage tiré de l'augmentation des produits moyens par MWh découlant de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat et de la hausse des prix de la production non visée par contrat ayant été contrebalancé par une réduction de la production MLT attribuable à la sécheresse causée par le phénomène El Niño.

## ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024	2023
Produits .....	154 \$	129 \$
Autres produits .....	41	42
Coûts d'exploitation directs .....	(59)	(39)
BAlIA ajusté .....	136	132
Charge d'intérêts .....	(29)	(24)
Impôt exigible .....	(4)	(2)
Fonds provenant des activités .....	103 \$	106 \$
<i>Production (GWh) – MLT</i> .....	2 444	1 767
<i>Production (GWh) – réelle</i> .....	2 108	1 435
<i>Produits moyens par MWh</i> <sup>1,2</sup> .....	71	80

<sup>1)</sup> Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de tenir compte de l'incidence des achats d'électricité ainsi que des produits sans production correspondante.

<sup>2)</sup> Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de normaliser l'incidence trimestrielle des prix du marché sur nos actifs à tarifs réglementés en Espagne. Les prix normalisés ont été calculés à l'aide des paramètres réglementés de la période respective.

Les fonds provenant des activités d'énergie éolienne se sont élevés à 103 millions \$ en 2024 comparativement à 106 millions \$ pour la période correspondante l'exercice précédent, l'avantage tiré de l'acquisition et la mise en service récentes de centrales, de l'augmentation de la production sur douze mois et du profit tiré de la vente de certains actifs en développement en Amérique du Nord ayant été contrebalancé par une baisse des produits moyens par MWh par suite des ajustements apportés aux tarifs réglementés appliqués à nos actifs en Espagne, ceux-ci ayant provoqué un recul des produits à court terme sans incidence sur la valeur étant donné la structure de la réglementation.

## ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE DESTINÉE AUX RÉSEAUX PUBLICS AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie solaire destinée aux réseaux publics pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024	2023
Produits .....	120 \$	110 \$
Autres produits .....	30	15
Coûts d'exploitation directs .....	(33)	(18)
BAlIA ajusté .....	117	107
Charge d'intérêts .....	(26)	(28)
Impôt exigible .....	—	(2)
Fonds provenant des activités .....	91 \$	77 \$
<i>Production (GWh) – MLT</i> .....	1 262	842
<i>Production (GWh) – réelle</i> .....	1 109	659
<i>Produits moyens par MWh</i> <sup>1,2</sup> .....	115	183

<sup>1)</sup> Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de tenir compte de l'incidence des achats d'électricité ainsi que des produits sans production correspondante.

<sup>2)</sup> Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de normaliser l'incidence trimestrielle des prix du marché sur nos actifs à tarifs réglementés en Espagne. Les prix normalisés ont été calculés à l'aide des paramètres réglementés de la période respective.

Les fonds provenant des activités d'énergie solaire destinée aux réseaux publics se sont établis à 91 millions \$ en regard de 77 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, l'avantage tiré des centrales récemment acquises et mises en service, de l'augmentation de la production sur douze mois et d'un profit tiré de la vente de certains portefeuilles en développement en Amérique du Nord et en Europe a été en partie contrebalancé par une baisse des produits moyens par MWh du fait des ajustements apportés aux tarifs réglementés appliqués à nos actifs en Espagne, qui ont provoqué un recul des produits à court terme sans incidence sur la valeur étant donné la structure de la réglementation.

## ACTIVITÉS DU SECTEUR ÉNERGIE DÉCENTRALISÉE ET STOCKAGE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata du secteur énergie décentralisée et solutions durables pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2024	2023
Produits.....	61 \$	68 \$
Autres produits .....	12	2
Coûts d'exploitation directs .....	(19)	(17)
BAIIA ajusté.....	54	53
Charge d'intérêts.....	(9)	(8)
Impôt exigible.....	(1)	—
Fonds provenant des activités.....	44 \$	45 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	<i>326</i>	<i>291</i>
<i>Production (GWh) – réelle.....</i>	<i>395</i>	<i>375</i>

Les fonds provenant des activités de notre secteur énergie décentralisée et solutions durables se sont fixés à 44 millions \$ comparativement à 45 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par le fait que l'avantage tiré des centrales récemment acquises et mises en service et de la hausse de l'apport des centrales d'accumulation par pompage, laquelle découle de la hausse des prix liés à la stabilisation des réseaux et du calendrier des activités d'entretien au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, a été contrebalancé par une réduction de la production sur une base comparable.

## ACTIVITÉS DU SECTEUR SOLUTIONS DURABLES AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata du secteur solutions durables pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2024	2023
Produits.....	114 \$	14 \$
Autres produits .....	29	7
Coûts d'exploitation directs .....	(92)	(10)
BAIIA ajusté.....	51	11
Charge d'intérêts.....	(8)	(1)
Impôt exigible.....	(1)	—
Fonds provenant des activités.....	42 \$	10 \$

Les fonds provenant des activités liées aux solutions durables se sont établis à 42 millions \$ en 2024 comparativement à 10 millions \$ pour l'exercice précédent en raison de la croissance et de nos activités de développement, notamment notre investissement dans Westinghouse.

## SIÈGE SOCIAL

Le tableau suivant présente les résultats du siège social pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2024	2023
Autres produits .....	50 \$	22 \$
Coûts d'exploitation directs .....	(10)	(9)
BAIIA ajusté.....	40	13
Coûts de service de gestion.....	(53)	(55)
Charge d'intérêts.....	(39)	(32)
Distributions <sup>1</sup> .....	(25)	(23)
Fonds provenant des activités.....	(77) \$	(97) \$

<sup>1)</sup> Distributions sur les parts privilégiées, les actions privilégiées de catégorie A et les billets subordonnés perpétuels.

## RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2024 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
<b>Résultat net</b> .....	26 \$	(39) \$	19 \$	8 \$	(18) \$	17 \$	9 \$	(110) \$	(88) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement.....	103	19	37	196	128	34	—	—	517
(Recouvrement) charge d'impôt différé.....	4	(2)	4	(1)	3	3	(1)	(7)	3
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers.....	8	5	(20)	(72)	(2)	(15)	(17)	(3)	(116)
Divers <sup>1</sup> .....	5	44	1	43	37	12	(18)	61	185
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	53	53
Charge d'intérêts.....	91	13	95	118	79	40	6	47	489
Charge (recouvrement) d'impôt exigible.....	1	2	1	10	2	1	—	(1)	16
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>2</sup> .....	(73)	(7)	(106)	(166)	(112)	(38)	72	—	(430)
<b>BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts</b> .....	<b>165 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>31 \$</b>	<b>136 \$</b>	<b>117 \$</b>	<b>54 \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>40 \$</b>	<b>629 \$</b>

<sup>1)</sup> Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

<sup>2)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2023 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
<b>Résultat net</b> .....	28 \$	9 \$	56 \$	59 \$	39 \$	(3) \$	48 \$	(85) \$	151 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement.....	106	26	31	175	84	28	7	1	458
Charge (recouvrement) d'impôt différé.....	(27)	(1)	2	9	6	(8)	—	1	(18)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers.....	4	(1)	(9)	(75)	(28)	12	(53)	(22)	(172)
Divers <sup>1</sup> .....	(8)	1	—	14	(11)	21	—	19	36
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	55	55
Charge d'intérêts.....	89	13	91	81	67	27	9	25	402
Charge d'impôt exigible.....	—	2	23	6	6	—	—	—	37
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>2</sup> .....	(11)	(7)	(147)	(137)	(56)	(24)	—	19	(363)
<b>BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts</b> .....	<b>181 \$</b>	<b>42 \$</b>	<b>47 \$</b>	<b>132 \$</b>	<b>107 \$</b>	<b>53 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>586 \$</b>

<sup>1)</sup> Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

<sup>2)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Résultat net.....	<b>(88) \$</b>	151 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement .....	<b>517</b>	458
Charge (recouvrement) d'impôt différé .....	<b>3</b>	(18)
Profit de change et sur les instruments financiers .....	<b>(116)</b>	(172)
Divers <sup>1</sup> .....	<b>185</b>	36
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>2</sup> .....	<b>(162)</b>	(143)
Fonds provenant des activités.....	<b>339 \$</b>	312 \$

<sup>1)</sup> Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la société dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

<sup>2)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités par part pour les trimestres clos les 30 juin :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Perte de base par part de société en commandite <sup>1</sup> .....	<b>(0,28) \$</b>	(0,10) \$
Charge d'amortissement.....	<b>0,39</b>	0,38
Profit de change et sur les instruments financiers.....	<b>(0,05)</b>	(0,08)
Recouvrement d'impôt différé .....	<b>(0,01)</b>	(0,05)
Divers <sup>2</sup> .....	<b>0,46</b>	0,33
Fonds provenant des activités par part <sup>3</sup> .....	<b>0,51 \$</b>	0,48 \$

<sup>1)</sup> Au cours du trimestre clos le 30 juin 2024, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 285,2 millions (277,6 millions en 2023).

<sup>2)</sup> Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la société dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

<sup>3)</sup> Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 663,3 millions (649,6 millions en 2023), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite.

## PROFIL DES CONTRATS

En règle générale, nous exploitons nos activités d'énergie en concluant des contrats pour disposer d'un fort degré de prévisibilité des fonds provenant des activités. Nous conservons une vision à long terme, à savoir que le prix de l'électricité et la demande d'électricité augmenteront en raison de l'électrification de l'économie mondiale, notamment dans les secteurs industriels et du transport, et du recours accru au numérique. Nous estimons par ailleurs que la demande d'énergie propre s'accroîtra, car la production à partir de sources renouvelables est la forme la moins chère de production d'électricité, en plus d'une plus grande prise de conscience en matière de changements climatiques et d'exigences imposées par la législation de certaines régions afin de moins dépendre de l'énergie produite à partir de combustibles fossiles.

Au Brésil et en Colombie, nous prévoyons aussi que les prix de l'électricité continueront d'être favorisés par le besoin de construire de nouvelles sources d'approvisionnement à moyen ou long terme pour répondre à la demande croissante. Sur ces marchés, la négociation de contrats d'électricité représente actuellement le seul mécanisme d'achat et de vente d'électricité. Par conséquent, nous nous attendons à obtenir des prix plus élevés lorsque nous renégocierons à moyen terme.

Le tableau suivant présente les contrats d'énergie que nous avons conclus pour les cinq prochains exercices relativement à la production en Amérique du Nord, au Brésil, en Europe et dans certains autres pays, selon une moyenne à long terme et au prorata. Le tableau ne tient pas compte de nos portefeuilles d'actifs hydroélectriques au Brésil et en Colombie, où nous prévoyons que les contrats d'électricité venant à échéance seront renégociés dans le cours normal des activités étant donné la logique de ces marchés de l'électricité. À l'heure actuelle dans ces pays, le profil des contrats s'élève à respectivement 90 % et 80 % de la moyenne à long terme et nous prévoyons maintenir ces taux à l'avenir. Dans l'ensemble, la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de notre portefeuille d'énergie s'élève à 13 ans (au prorata).

(En GWh, sauf indication contraire)	Solde en 2024	2025	2026	2027	2028
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis <sup>1</sup> .....	3 010	6 675	5 632	5 412	4 749
Canada .....	1 678	3 620	3 620	3 620	3 620
	4 688	10 295	9 252	9 032	8 369
Énergie éolienne .....	4 153	8 348	8 249	7 949	7 814
Énergie solaire destinée aux réseaux publics .....	2 192	4 186	4 179	4 165	4 124
Énergie décentralisée et stockage .....	570	1 060	1 044	1 025	1 012
Solutions durables .....	17	47	44	44	43
Production visée par contrat au prorata .....	11 620	23 936	22 768	22 215	21 362
Production non visée par contrat au prorata .....	1 228	3 463	4 631	5 184	6 037
Production moyenne à long terme au prorata .....	12 848	27 399	27 399	27 399	27 399
Participations ne donnant pas le contrôle.....	22 203	45 982	45 982	45 982	45 982
Production moyenne à long terme totale .....	35 051	73 381	73 381	73 381	73 381
Production visée par contrat – en % de la production totale au prorata.....	90 %	87 %	83 %	81 %	78 %
Prix par MWh – production totale au prorata .....	77 \$	77 \$	79 \$	80 \$	82 \$

<sup>1)</sup> Comprend la production de 553 GWh pour 2024, 1 322 GWh pour 2025, 967 GWh pour 2026, 725 GWh pour 2027 et 63 GWh pour 2028, garantie par des contrats financiers.

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée au prorata s'élève à 14 ans en Amérique du Nord, à 14 ans en Europe, à 10 ans au Brésil, à 4 ans en Colombie et à 15 ans dans l'ensemble de nos autres territoires.

Au cours des cinq prochains exercices, un certain nombre de contrats viendront à échéance relativement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord. Selon les prix de marché actuels de l'énergie et des produits accessoires, nous prévoyons une incidence positive nette sur les flux de trésorerie.

En ce qui concerne le portefeuille en Colombie, nous continuons de nous concentrer sur l'obtention de contrats à long terme tout en maintenant un certain pourcentage de production non contractuelle de manière à atténuer le risque hydrologique.

La majorité des contrats d'achat d'électricité à long terme d'Énergie Brookfield relatifs à nos entreprises en Amérique du Nord et en Europe sont conclus avec des contreparties solvables ou de première qualité. L'exposition économique au prorata de la production visée par contrat s'établit comme suit : organismes de réglementation de l'électricité (35 %), sociétés de distribution (23 %), utilisateurs commerciaux et industriels (31 %) et Brookfield (11 %).

# PARTIE 5 – SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

## STRUCTURE DU CAPITAL

Un élément important de notre stratégie de financement est l'accès par nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours sur des actifs précis, sans clauses financières restrictives portant sur le maintien. La grande majorité de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité et est à environ 90 % sans recours.

Le tableau suivant présente la structure du capital :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Siège social		Données consolidées	
	30 juin 2024	31 déc. 2023	30 juin 2024	31 déc. 2023
Facilité de crédit de la société mère <sup>1, 2</sup> .....	8 \$	— \$	8 \$	— \$
Papier commercial <sup>1</sup> .....	739	183	739	183
Dette				
Billets à moyen terme <sup>3, 4</sup> .....	3 161	2 660	3 161	2 660
Emprunts sans recours <sup>5</sup> .....	—	—	26 028	27 020
	<b>3 161</b>	<b>2 660</b>	<b>29 189</b>	<b>29 680</b>
Passifs d'impôt différé, montant net <sup>6</sup> .....	—	—	6 610	6 930
Capitaux propres				
Participation ne donnant pas le contrôle .....	—	—	18 099	18 863
Actions privilégiées .....	565	583	565	583
Billets subordonnés perpétuels .....	738	592	738	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....	634	760	634	760
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts .....	7 945	9 181	7 945	9 181
Total de la structure du capital .....	<b>13 043 \$</b>	<b>13 776 \$</b>	<b>63 780 \$</b>	<b>66 589 \$</b>
Ratio d'endettement .....	24 %	19 %	46 %	45 %
Ratio d'endettement (valeur de marché) <sup>7</sup> .....	14 %	12 %	40 %	40 %

<sup>1)</sup> Les ratios d'endettement ne tiennent pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

<sup>2)</sup> Les emprunts effectués sur les facilités de crédit sont ajustés pour tenir compte de remboursements financés par le produit net issu de l'émission de billets à moyen terme de série 18 d'un montant en capital de 300 millions \$ CA et de billets à moyen terme de série 17 d'un montant en capital de 100 millions \$ CA ayant eu lieu le 17 juillet 2024.

<sup>3)</sup> Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 12 millions \$ (10 millions \$ en 2023), déduction faite des primes non amorties.

<sup>4)</sup> Les billets à moyen terme au 30 juin 2024 sont ajustés pour tenir compte de l'émission, de billets à moyen terme de série 18 d'un montant en capital de 300 millions \$ CA et de billets à moyen terme de série 17 d'un montant en capital de 100 millions \$ CA ayant eu lieu le 17 juillet 2024.

<sup>5)</sup> Les emprunts consolidés sans recours comprenaient un montant de 1 514 millions \$ (2 626 millions \$ en 2023) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais contractée auprès d'un fonds privé soutenu par Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 162 millions \$ (140 millions \$ en 2023) et des primes non amorties de 9 millions \$ (11 millions \$ en 2023).

<sup>6)</sup> Passifs d'impôt différé moins les actifs d'impôt différé.

<sup>7)</sup> Repose sur la valeur de marché des actions privilégiées, des billets subordonnés perpétuels, des capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts.

## LIQUIDITÉS DISPONIBLES

Le tableau qui suit résume les liquidités disponibles :

(EN MILLIONS)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie attribuables à Énergie Brookfield .....	559 \$	567 \$
Placements dans des titres négociables .....	219	309
Facilités de crédit de la société mère		
Facilités de crédit autorisées.....	2 450	2 375
Emprunts effectués sur les facilités de crédit <sup>1, 2</sup> .....	(158)	(165)
Facilité de lettres de crédit autorisée .....	500	500
Lettres de crédit émises .....	(320)	(307)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère .....	2 472	2 403
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales au prorata.....	1 175	842
Liquidités disponibles .....	4 425 \$	4 121 \$

<sup>1)</sup> Les emprunts effectués sur les facilités de crédit sont ajustés pour tenir compte de remboursements financés par le produit net issu de l'émission, de billets à moyen terme de série 18 d'un montant en capital de 300 millions \$ CA et de billets à moyen terme de série 17 d'un montant en capital de 100 millions \$ CA ayant eu lieu le 17 juillet 2024.

<sup>2)</sup> Se rapportent à des lettres de crédit émises sur les facilités de crédit d'Énergie Brookfield.

Nous disposons des liquidités nécessaires qui nous permettent de financer nos initiatives de croissance, nos dépenses d'investissement et nos distributions ainsi que de résister aux changements néfastes soudains de la conjoncture économique ou aux fluctuations à court terme sur le plan de la production. Nous maintenons un solide bilan de qualité supérieure caractérisé par une structure du capital prudente, par un accès à un financement à plusieurs niveaux qui nous permet de tirer profit des occasions de recyclage des capitaux et par diverses sources de capital. Les principales sources de liquidité sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, nos facilités de crédit, le financement additionnel au moyen d'emprunts sans recours et le produit tiré de l'émission de divers titres sur les marchés publics.

## EMPRUNTS

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette, le profil global relatif aux échéances et les taux d'intérêt moyens de nos emprunts et facilités de crédit au prorata :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2024			31 décembre 2023		
	Moyenne pondérée			Moyenne pondérée		
	Taux d'intérêt (%) <sup>1</sup>	Durée (en années)	Total <sup>1</sup>	Taux d'intérêt (%) <sup>1</sup>	Durée (en années)	Total <sup>1</sup>
<b>Emprunts de la société mère</b>						
Facilités de crédit <sup>2</sup> .....	6,6	5	8	s. o.	5	—
Papier commercial .....	5,9	<1	739 \$	6,0	<1	183 \$
Billets à moyen terme <sup>3</sup> .....	4,5	12	3 161	4,3	10	2 660
<b>Emprunts sans recours au prorata<sup>4</sup></b>						
Hydroélectricité.....	5,8	12	5 006	6,0	12	5 215
Énergie éolienne.....	5,4	9	2 323	5,0	9	2 408
Énergie solaire destinée aux réseaux publics .....	4,8	12	2 592	5,1	13	2 596
Énergie décentralisée et stockage.....	4,5	7	929	4,5	8	917
Solutions durables .....	7,1	7	397	6,6	7	391
	<b>5,4</b>	<b>11</b>	<b>11 247</b>	<b>5,4</b>	<b>12</b>	<b>11 527</b>
			<b>15 155</b>			<b>14 370</b>
Coûts de financement non amortis au prorata, déduction faite des primes non amorties.....			(95)			(88)
			<b>15 060</b>			<b>14 282</b>
Emprunts comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.....			(1 049)			(991)
Participations ne donnant pas le contrôle et autres <sup>2, 3, 5</sup> .....			15 742			16 411
Selon les états financiers IFRS.....			<b>29 753 \$</b>			<b>29 702 \$</b>

<sup>1)</sup> Comprend le rendement en trésorerie lié aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.

<sup>2)</sup> Les emprunts effectués sur les facilités de crédit sont ajustés pour tenir compte de remboursements financés par le produit net issu de l'émission de billets à moyen terme de série 18 d'un montant en capital de 300 millions \$ CA et de billets à moyen terme de série 17 d'un montant en capital de 100 millions \$ CA ayant eu lieu le 17 juillet 2024.

<sup>3)</sup> Les billets à moyen terme au 30 juin 2024 sont ajustés pour tenir compte de l'émission de billets à moyen terme de série 18 d'un montant en capital de 300 millions \$ CA et de billets à moyen terme de série 17 d'un montant en capital de 100 millions \$ CA ayant eu lieu le 17 juillet 2024.

<sup>4)</sup> Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement » pour de plus amples renseignements sur la dette au prorata.

<sup>5)</sup> Comprennent les passifs donnant droit à des avantages fiscaux.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos remboursements de capital non actualisés et de l'amortissement prévu au prorata au 30 juin 2024 :

(EN MILLIONS)	Solde en 2024	2025	2026	2027	2028	Par la suite	Total
<b>Remboursements de capital des emprunts<sup>1</sup></b>							
Billets à moyen terme <sup>2,3</sup> .....	— \$	292 \$	— \$	366 \$	— \$	2 503 \$	3 161 \$
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité .....	27	390	311	167	173	1 282	2 350
Énergie éolienne .....	68	78	73	1	186	303	709
Énergie solaire destinée aux réseaux publics .....	2	45	43	8	172	302	572
Énergie décentralisée et stockage....	6	164	—	40	178	109	497
Solutions durables.....	1	3	2	2	14	334	356
	104	680	429	218	723	2 330	4 484
<b>Amortissement des remboursements de capital des emprunts</b>							
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité .....	76	147	171	144	168	1 950	2 656
Énergie éolienne .....	79	157	162	165	158	893	1 614
Énergie solaire destinée aux réseaux publics .....	92	156	150	153	149	1 320	2 020
Énergie décentralisée et stockage....	26	34	31	26	27	288	432
Solutions durables.....	2	5	5	5	5	19	41
	275	499	519	493	507	4 470	6 763
Total.....	379 \$	1 471 \$	948 \$	1 077 \$	1 230 \$	9 303 \$	14 408 \$

<sup>1)</sup> Le calendrier de remboursement de la dette ne tient pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

<sup>2)</sup> Les billets à moyen terme au 30 juin 2024 sont ajustés pour tenir compte de l'émission de billets à moyen terme de série 18 d'un montant en capital de 300 millions \$ CA et de billets à moyen terme de série 17 d'un montant en capital de 100 millions \$ CA ayant eu lieu le 17 juillet 2024.

<sup>3)</sup> Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 12 millions \$ (10 millions \$ en 2023), déduction faite des primes non amorties.

Nous continuons de nous concentrer sur le refinancement des facilités de crédit à très court terme à des conditions acceptables et sur le maintien d'un calendrier d'échéances facile à gérer. Nous n'anticipons pas d'enjeux importants à la renégociation, à des conditions acceptables, de nos emprunts jusqu'en 2028 et négocierons en tirant parti du contexte de taux d'intérêt en vigueur.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Nous finançons les dépenses d'investissement liées à la croissance à même les flux de trésorerie provenant des activités, combinés à de la dette sans recours de manière à respecter des seuils en matière de couverture et de clauses restrictives de première qualité. Nous pouvons ainsi nous assurer que nos placements disposent de structures du capital stables qui sont soutenues par des capitaux propres considérables et que les flux de trésorerie liés à l'actif peuvent être versés librement à notre société. Cette stratégie est le fondement même de notre profil de première qualité.

Pour financer des projets de développement et des acquisitions d'envergure, nous évaluons diverses sources de capitaux, y compris le produit de la vente d'entreprises bien établies, en plus de mobiliser des fonds sur les marchés boursiers au moyen d'émissions de titres de capitaux propres, de titres de créance et d'actions privilégiées. En outre, nous disposons de facilités de crédit renouvelables confirmées totalisant 2,45 milliards \$ destinées aux placements et aux acquisitions et pour financer la composante capitaux propres des initiatives de croissance interne. Les facilités ne constituent pas une source permanente de capitaux et ont toujours plutôt servi et devraient continuer à servir de crédit-relais en attendant le montage d'une stratégie de financement à long terme.

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :				
Activités d'exploitation, compte non tenu de la variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées et de la variation nette du fonds de roulement .....	379 \$	421 \$	770 \$	901 \$
Variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées.....	26	7	84	39
Variation nette des soldes du fonds de roulement .....	(174)	(46)	(299)	105
Activités d'exploitation .....	231	382	555	1 045
Activités de financement .....	508	(130)	1 329	510
Activités d'investissement .....	(894)	(200)	(1 729)	(1 376)
Profit (perte) de change sur la trésorerie.....	(27)	16	(44)	30
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie .....	(182) \$	68 \$	111 \$	209 \$

### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, compte non tenu de la variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées et de la variation nette du fonds de roulement, se sont établis à respectivement 379 millions \$ et 770 millions \$, par rapport à respectivement 421 millions \$ et 901 millions \$ en 2023, ce qui traduit le rendement d'exploitation solide de notre entreprise au cours des deux périodes.

### Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, respectivement 508 millions \$ et 1 329 millions \$. Comme nous l'expliquons ci-après, notre solide situation financière et l'accès judicieux à diverses sources de capital nous ont permis de financer la croissance et de dégager, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, un produit net de 1 390 millions \$ et 2 647 millions \$ provenant de financements de la société mère et de financements sans recours, notamment l'émission de billets à moyen terme totalisant 400 millions \$ CA (297 millions \$) et l'émission de billets subordonnés perpétuels verts d'une valeur de 150 millions \$ au premier trimestre de 2024, et d'entrées de trésorerie nettes provenant de parties liées et d'apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, les distributions versées aux porteurs de parts se sont établies à respectivement 271 millions \$ et 531 millions \$ (respectivement 246 millions \$ et 489 millions \$ en 2023). Nous avons porté nos distributions à 1,42 \$ par part de société en commandite en 2024 sur une base annualisée (1,35 \$ en 2023), soit une hausse de 5,2 % par part de société en commandite à partir du premier trimestre de 2024. Celles versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées, aux porteurs de billets subordonnés perpétuels et aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024 se sont élevées à respectivement 269 millions \$ et 401 millions \$ (respectivement 307 millions \$ et 449 millions \$ en 2023).

Le capital remboursé à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et ayant droit au résultat net au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024 se sont établis à respectivement 187 millions \$ et 203 millions \$ (respectivement néant et néant en 2023). Le remboursement et le rachat d'instruments de capitaux propres au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024 se sont élevés à respectivement 155 millions \$ et 183 millions \$ (respectivement, néant et néant en 2023).

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement et provenant de celles-ci ont totalisé respectivement 130 millions \$ et 510 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023. Notre solide situation financière et l'accès judicieux à diverses sources de financement nous ont permis de financer la croissance et de dégager, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, un produit net de respectivement 423 millions \$ et 1 448 millions \$ tiré de financements de la société mère et de financements sans recours, notamment l'émission de billets à moyen terme totalisant 400 millions \$ CA (293 millions \$), d'entrées de trésorerie nettes provenant de parties liées et d'apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net ainsi que d'un produit de 630 millions \$ par suite d'un financement par capitaux propres, déduction faite de coûts de transaction, par voie de prise ferme visant les parts de société en commandite et les actions échangeables de BEPC ainsi que d'un placement privé de parts de société en commandite simultané.

### **Activités d'investissement**

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à respectivement 894 millions \$ et 1 729 millions \$. Au cours de l'exercice, nous avons investi dans notre croissance à hauteur de 11 millions \$, notamment dans des placements visant à accroître nos participations dans une plateforme d'énergie renouvelable commerciale et industrielle de premier plan. Notre investissement continu dans nos immobilisations corporelles, y compris la construction et le développement de projets d'énergie éolienne, d'énergie solaire, de production décentralisée et de stockage en développement aux États-Unis d'une puissance d'environ 3 770 MW, de projets d'énergie éolienne et d'énergie solaire en développement au Brésil d'une puissance de 660 MW et d'actifs d'énergie éolienne et d'énergie solaire en développement en Inde d'une puissance de 1 070 MW, s'est élevé à 820 millions \$ et à 1 660 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024, nous avons dégagé des produits de 278 millions \$ et de 283 millions \$ de la vente d'un actif hydroélectrique de 30 MW et d'un actif de stockage par batteries de 60 MW aux États-Unis, d'un portefeuille de centrales alimentées à la biomasse au Brésil de 85 MW et de certains titres financiers.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à respectivement 200 millions \$ et 1 376 millions \$. Au cours de l'exercice, nous avons investi dans notre croissance à hauteur de 684 millions \$ (déduction faite des ventes d'actifs), notamment en effectuant des placements dans des plateformes d'énergie renouvelable en Inde, dotées d'actifs en exploitation et en développement d'une puissance de 14 500 MW, un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation au Brésil de 136 MW, une plateforme de production décentralisée détenant un portefeuille de projets en développement au Brésil d'une puissance d'environ 730 MW et un projet de développement d'énergie solaire en Chine d'une puissance de 200 MW. Notre investissement continu dans nos immobilisations corporelles, y compris la construction d'une centrale d'énergie solaire destinée aux réseaux publics au Brésil d'une puissance de plus de 200 MW, d'une centrale d'énergie solaire destinée aux réseaux publics en Colombie de 100 MW et d'actifs éoliens en Chine de 148 MW ainsi que l'avancement soutenu d'un portefeuille d'énergie décentralisée aux États-Unis de plus de 100 MW et d'actifs éoliens au Brésil et aux États-Unis de 400 MW, a atteint respectivement 484 millions \$ et 1 056 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, le tout contrebalancé partiellement par un produit de respectivement 376 millions \$ et 379 millions \$ dégagé de la vente de titres de capitaux propres et de créance pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023.

## ACTIONS, PARTS ET BILLETS EN CIRCULATION

Les actions, les parts et les billets en circulation étaient comme suit :

	<b>30 juin 2024</b>	31 décembre 2023
<b>Actions privilégiées de catégorie A<sup>1</sup></b> .....	<b>31 035 967</b>	31 035 967
<b>Billets subordonnés perpétuels</b>		
Solde au début de l'exercice.....	<b>24 400 000</b>	24 400 000
Émissions .....	<b>6 000 000</b>	—
Solde à la fin de la période.....	<b>30 400 000</b>	24 400 000
<b>Parts privilégiées<sup>2</sup></b>		
Solde au début de l'exercice.....	<b>38 000 000</b>	38 000 000
Rachat de parts de société en commandite privilégiées <sup>3</sup> .....	<b>(7 000 000)</b>	—
Solde à la fin de la période.....	<b>31 000 000</b>	38 000 000
<b>Participation de commandité</b> .....	<b>3 977 260</b>	3 977 260
<b>Parts de société en commandite rachetables/échangeables</b> .....	<b>194 487 939</b>	194 487 939
<b>Actions échangeables de BEPC</b>		
Solde au début de l'exercice.....	<b>179 651 526</b>	172 218 098
Émissions .....	—	7 441 893
Échangées contre des parts de société en commandite de BEP.....	<b>(10 142)</b>	(8 465)
Solde à la fin de la période.....	<b>179 641 384</b>	179 651 526
<b>Parts de société en commandite</b>		
Solde au début de l'exercice.....	<b>287 164 340</b>	275 358 750
Émissions .....	—	13 348 270
Rachat de parts de société en commandite pour annulation .....	<b>(2 279 654)</b>	(1 856 044)
Régime de réinvestissement des distributions .....	<b>157 512</b>	304 899
Émises contre des actions échangeables de BEPC .....	<b>10 142</b>	8 465
Solde à la fin de la période.....	<b>285 052 340</b>	287 164 340
Total des parts de société en commandite, compte tenu d'un échange intégral <sup>4</sup> .....	<b>659 181 663</b>	661 303 805

<sup>1)</sup> Les actions privilégiées de catégorie A sont divisées en série comme suit : 6 849 533 actions privilégiées de catégorie A, série 1 sont en circulation; 3 110 531 actions privilégiées de catégorie A, série 2 sont en circulation; 9 961 399 actions privilégiées de catégorie A, série 3 sont en circulation; 4 114 504 actions privilégiées de catégorie A, série 5 sont en circulation; et 7 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 6 sont en circulation.

<sup>2)</sup> Les parts privilégiées sont divisées en séries et certaines de ces séries permettent la conversion de leurs parts, à raison de une pour une, au gré du porteur comme suit : 7 000 000 de parts privilégiées de série 7 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 8 à partir du 31 janvier 2026); 10 000 000 de parts privilégiées de série 13 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 14 à partir du 30 avril 2028); 8 000 000 de parts privilégiées de série 17 sont en circulation et 6 000 000 de parts privilégiées de série 18 sont en circulation.

<sup>3)</sup> Au cours de l'exercice, Énergie Brookfield a procédé au rachat des 7 000 000 de parts de société en commandite privilégiées de série 15 en circulation.

<sup>4)</sup> Les montants échangés intégralement supposent l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et des actions échangeables de BEPC contre des parts de société en commandite.

## DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Le tableau suivant présente les dividendes et distributions déclarés et versés pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	Déclarés		Versés		Déclarés		Versés	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actions privilégiées de catégorie A .....	6 \$	6 \$	6 \$	6 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$
Billets subordonnés perpétuels .....	10	7	10	7	17	14	17	14
Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A.....	9	10	9	10	20	20	20	20
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation .....	244	243	244	284	351	401	351	402
Participation de commandité et distributions incitatives .....	33	29	30	29	67	57	63	57
Parts de société en commandite rachetables/échangeables .....	69	66	69	65	139	133	138	131
Actions échangeables de BEPC .....	64	61	67	61	129	119	131	119
Parts de société en commandite .....	101	92	105	91	204	189	199	182

## OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Se reporter à la note 18, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur ce qui suit :

- *Engagements* – Ententes relatives à l'utilisation de l'eau, de terrains et de barrages, et contrats et modalités relatifs aux acquisitions confirmées de portefeuilles d'exploitation et de projets de développement
- *Éventualités* – Actions en justice, arbitrages et poursuites dans le cours normal des activités et émission de lettres de crédit
- *Garanties* – Nature de toutes les promesses d'indemnisation faites à l'égard de tiers dans le cadre de certaines transactions ou de toutes les garanties données à cet égard

## INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

En avril 2021, en décembre 2021, et en mars 2024, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur respective de 350 millions \$, 260 millions \$ et 150 millions \$ au taux fixe de respectivement 4,625 %, 4,875 % et 7,250 %.

Ces billets sont garantis entièrement et inconditionnellement sur une base subordonnée par Brookfield Renewable Partners L.P., BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc. (collectivement, les « filiales garantes »). Les autres filiales d'Énergie Brookfield ne garantissent pas ces titres et sont désignées ci-dessus comme les « filiales non garantes ».

Conformément à la Rule 13-01 de la Regulation S-X de la SEC, les tableaux ci-après présentent les informations financières résumées combinées de Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. et des filiales garantes :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Produits <sup>1</sup> .....	— \$	— \$	— \$	— \$
Profit brut .....	—	—	—	—
Produits des dividendes reçus des filiales non garantes .....	29	122	46	140
Résultat net.....	10	92	(22)	80

<sup>1)</sup> Le total des produits d'Énergie Brookfield pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 s'est établi à respectivement 1 482 millions \$ et 2 974 millions \$ (respectivement 1 205 millions \$ et 2 536 millions \$ en 2023).

(EN MILLIONS)

	<b>30 juin 2024</b>	31 décembre 2023
Actifs courants <sup>1</sup> .....	<b>974 \$</b>	<b>776 \$</b>
Total de l'actif <sup>2,3</sup> .....	<b>2 456</b>	<b>2 521</b>
Passifs courants <sup>4</sup> .....	<b>8 969</b>	<b>8 399</b>
Total du passif <sup>4</sup> .....	<b>9 320</b>	<b>8 455</b>

<sup>1)</sup> Le montant à payer par les filiales non garanties s'est élevé à 824 millions \$ (767 millions \$ en 2023).

<sup>2)</sup> Aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023, le total de l'actif d'Énergie Brookfield s'élevait à respectivement 73 799 millions \$ et 76 128 millions \$.

<sup>3)</sup> Le montant à payer par les filiales non garanties s'est élevé à 2 208 millions \$ (2 421 millions \$ en 2023).

<sup>4)</sup> Le montant à payer à des filiales non garanties s'est élevé à 7 916 millions \$ (8 045 millions \$ en 2023).

## **ACCORDS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Énergie Brookfield n'a conclu aucun accord hors état de la situation financière qui pourrait raisonnablement avoir une incidence à l'heure actuelle ou à l'avenir sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve. Au 30 juin 2024, les lettres de crédit émises totalisaient 2 006 millions \$ (2 126 millions \$ en 2023).

## PARTIE 6 – PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

### SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS HISTORIQUES

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non audité des huit derniers trimestres :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024		2023				2022	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Production totale (GWh) – MLT .....	24 895	22 514	22 641	16 800	18 622	17 636	17 692	15 097
Production totale (GWh) – réelle .....	20 602	20 300	17 006	15 870	17 798	18 875	16 450	14 906
Production au prorata (GWh) – MLT .....	9 530	8 653	8 512	7 112	8 403	7 899	7 655	6 905
Production au prorata (GWh) – réelle.....	8 360	8 461	7 151	6 533	7 543	8 243	6 826	6 440
<b>Produits.....</b>	<b>1 482 \$</b>	<b>1 492 \$</b>	<b>1 323 \$</b>	<b>1 179 \$</b>	<b>1 205 \$</b>	<b>1 331 \$</b>	<b>1 196 \$</b>	<b>1 105 \$</b>
<b>Résultat net attribuable aux porteurs de parts.....</b>	<b>(154)</b>	<b>(120)</b>	<b>35</b>	<b>(64)</b>	<b>(39)</b>	<b>(32)</b>	<b>(82)</b>	<b>(136)</b>
<b>Perte de base et diluée par part de société en commandite .....</b>	<b>(0,28)</b>	<b>(0,23)</b>	<b>0,01</b>	<b>(0,14)</b>	<b>(0,10)</b>	<b>(0,09)</b>	<b>(0,16)</b>	<b>(0,25)</b>
Fonds provenant des activités .....	339	296	255	253	312	275	225	243
Fonds provenant des activités par part .....	0,51	0,45	0,38	0,38	0,48	0,43	0,35	0,38
Distribution par part de société en commandite .....	0,36	0,36	0,34	0,34	0,34	0,34	0,32	0,32

## RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières **au prorata** pour les semestres clos les 30 juin :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté <sup>1</sup>		Fonds provenant des activités	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>Hydroélectricité</b>										
Amérique du Nord .....	6 608	6 604	6 796	6 806	559 \$	609 \$	371 \$	411 \$	234 \$	272 \$
Brésil.....	2 043	2 269	2 028	2 028	112	119	77	87	66	74
Colombie .....	1 364	1 914	1 751	1 760	151	132	76	95	29	44
	<b>10 015</b>	<b>10 787</b>	<b>10 575</b>	<b>10 594</b>	<b>822</b>	<b>860</b>	<b>524</b>	<b>593</b>	<b>329</b>	<b>390</b>
<b>Énergie éolienne.....</b>	<b>4 236</b>	<b>3 112</b>	<b>4 944</b>	<b>3 765</b>	<b>324</b>	<b>271</b>	<b>257</b>	<b>239</b>	<b>190</b>	<b>184</b>
<b>Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....</b>	<b>1 829</b>	<b>1 143</b>	<b>2 106</b>	<b>1 410</b>	<b>213</b>	<b>198</b>	<b>207</b>	<b>176</b>	<b>152</b>	<b>117</b>
<b>Énergie décentralisée et stockage .....</b>	<b>679</b>	<b>608</b>	<b>551</b>	<b>484</b>	<b>113</b>	<b>129</b>	<b>97</b>	<b>98</b>	<b>78</b>	<b>78</b>
<b>Solutions durables.....</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>233</b>	<b>33</b>	<b>86</b>	<b>23</b>	<b>75</b>	<b>21</b>
<b>Siège social.....</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>33</b>	<b>16</b>	<b>(189)</b>	<b>(203)</b>
<b>Total .....</b>	<b>16 759</b>	<b>15 650</b>	<b>18 176</b>	<b>16 253</b>	<b>1 705 \$</b>	<b>1 491 \$</b>	<b>1 204 \$</b>	<b>1 145 \$</b>	<b>635 \$</b>	<b>587 \$</b>

<sup>1)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

## RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le semestre clos le 30 juin 2024 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solution durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
<b>Résultat net</b> .....	119 \$	(38) \$	47 \$	17 \$	(79) \$	(11) \$	3 \$	(216) \$	(158) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement.....	207	39	74	406	224	65	4	—	1 019
(Recouvrement) charge d'impôt différé.....	2	(2)	8	(7)	2	—	(1)	(13)	(11)
Profit de change et sur les instruments financiers.....	(40)	8	(9)	(147)	5	(7)	(40)	(6)	(236)
Divers <sup>1</sup> .....	(40)	48	(5)	14	16	(12)	(8)	77	90
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	98	98
Charge d'intérêts.....	175	30	192	229	164	72	9	94	965
Charge d'impôt exigible.....	2	4	16	19	2	2	—	(1)	44
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>2</sup> .....	(54)	(12)	(247)	(274)	(127)	(12)	119	—	(607)
<b>BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts</b> .....	<b>371 \$</b>	<b>77 \$</b>	<b>76 \$</b>	<b>257 \$</b>	<b>207 \$</b>	<b>97 \$</b>	<b>86 \$</b>	<b>33 \$</b>	<b>1 204 \$</b>

<sup>1)</sup> Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

<sup>2)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le semestre clos le 30 juin 2023 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
<b>Résultat net</b> .....	189 \$	19 \$	123 \$	88 \$	(9) \$	23 \$	75 \$	(180) \$	328 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement.....	209	49	59	325	166	57	21	1	887
(Recouvrement) charge d'impôt différé.....	(4)	(1)	4	9	5	(22)	1	(29)	(37)
Profit de change et sur les instruments financiers.....	(89)	(2)	(9)	(115)	(26)	2	(52)	(27)	(318)
Divers <sup>1</sup> .....	11	5	2	19	1	37	(13)	48	110
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	112	112
Charge d'intérêts.....	181	25	170	143	132	50	20	75	796
Charge d'impôt exigible.....	1	4	54	10	11	—	—	—	80
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>2</sup> .....	(87)	(12)	(308)	(240)	(104)	(49)	(29)	16	(813)
<b>BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts</b> .....	<b>411 \$</b>	<b>87 \$</b>	<b>95 \$</b>	<b>239 \$</b>	<b>176 \$</b>	<b>98 \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>1 145 \$</b>

<sup>1)</sup> Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

<sup>2)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités pour les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	2024	2023
Résultat net .....	<b>(158) \$</b>	328 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement .....	<b>1 019</b>	887
(Recouvrement) d'impôt différé.....	<b>(11)</b>	(37)
Profit de change et sur les instruments financiers .....	<b>(236)</b>	(318)
Divers <sup>1</sup> .....	<b>90</b>	110
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>2</sup> .....	<b>(69)</b>	(383)
Fonds provenant des activités .....	<b>635 \$</b>	587 \$

<sup>1)</sup> Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la société dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

<sup>2)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. La perte de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités par part pour les semestres clos les 30 juin :

	Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023
Perte de base par part de société en commandite <sup>1</sup> .....	<b>(0,51) \$</b>	(0,20) \$
Charge d'amortissement .....	<b>0,77</b>	0,75
Profit de change et sur les instruments financiers.....	<b>(0,11)</b>	(0,14)
Recouvrement d'impôt différé.....	<b>(0,05)</b>	(0,05)
Autres .....	<b>0,86</b>	0,55
Fonds provenant des activités par part <sup>2</sup> .....	<b>0,96 \$</b>	0,91 \$

<sup>1)</sup> Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 286,0 millions (276,5 millions en 2023).

<sup>2)</sup> Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 664,1 millions (647,8 millions en 2023), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite.

# **PARTIE 7 – ESTIMATIONS CRITIQUES, MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES**

## **ESTIMATIONS CRITIQUES ET JUGEMENT CRITIQUE DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés conformément aux IFRS, selon lesquelles il faut procéder à des estimations et faire preuve de jugement relativement à la présentation des actifs, des passifs, des produits, des charges et des éventualités. De l'avis de la direction, aucune des estimations énoncées à la note 1, « Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables », de nos états financiers audités n'est considérée comme une estimation comptable critique aux termes du Règlement canadien 51-102 sur les obligations d'information continue, à l'exception des estimations relatives à l'évaluation des immobilisations corporelles, des instruments financiers, des passifs d'impôt différé, des passifs relatifs au démantèlement et de la dépréciation du goodwill. Ces hypothèses portent sur des estimations des prix futurs de l'électricité, des taux d'actualisation, de la production moyenne à long terme prévue, des taux d'inflation, de l'exercice final, du montant et du moment des frais d'exploitation et du coût en capital, et des taux d'imposition des charges d'impôt futures. Les estimations portent également sur les montants courus à comptabiliser, les provisions, les répartitions des prix des acquisitions, les évaluations de la durée d'utilité, les évaluations des actifs, les tests de dépréciation d'actifs et les estimations liées aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages du personnel. Les estimations reposent sur des données historiques, des tendances actuelles et plusieurs autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Dans le cadre de l'établissement d'estimations, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des données observables dans la mesure du possible, appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de la période correspondante de l'exercice précédent et il n'existe aucune tendance, aucun engagement, aucun événement, ni aucune incertitude connue qui, selon nous, influenceront sensiblement sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Ces estimations subissent l'incidence, entre autres, des prix futurs de l'électricité, des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité des taux de change et d'autres facteurs, parfois très incertains, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque ». L'interdépendance de ces facteurs nous empêche de quantifier l'ampleur des répercussions globales de ces fluctuations sur les états financiers d'Énergie Brookfield de façon significative. Ces sources d'incertitude relatives aux estimations touchent à divers degrés pratiquement tous les soldes des comptes d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## **NORMES COMPTABLES RÉCEMMENT ADOPTÉES**

### **Réforme fiscale internationale – modifications d'IAS 12 – modèle de règles du Pilier Deux**

Énergie Brookfield mène ses activités dans des pays, notamment le Canada, qui ont adopté de nouvelles lois pour instituer l'impôt complémentaire minimum mondial. Ces nouvelles lois sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Énergie Brookfield comptabilisera l'impôt complémentaire à titre de charge d'impôt lorsqu'elle deviendra exigible, mais a appliqué une exception obligatoire temporaire à la comptabilisation et à la présentation de l'impôt différé associé à l'impôt complémentaire minimum mondial. Aucune incidence importante sur l'impôt exigible n'a été relevée pour la période close le 30 juin 2024. L'impôt complémentaire minimum mondial ne devrait pas avoir une incidence importante sur la situation financière d'Énergie Brookfield.

### **Modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)**

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Énergie Brookfield n'a relevé aucune incidence importante.

## MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

### **IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* (« IFRS 18 »)**

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* (« IFRS 18 »). IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, l'adoption anticipée étant permise. Cette nouvelle norme vise à améliorer la qualité de l'information financière, car elle impose la présentation dans l'état du résultat net de sous-totaux déterminés, la présentation d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et introduit de nouveaux principes en matière de regroupement et de ventilation des informations. Énergie Brookfield n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur la présentation de ses informations.

Il n'y a à l'heure actuelle aucune modification future aux IFRS susceptible d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

### **CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du semestre clos le 30 juin 2024 n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

### **ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE**

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir une participation de 75 % (participation nette de 15 % pour Énergie Brookfield) dans une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan en Australie d'une puissance de plus de 2 GW, qui comprend des projets d'énergie éolienne et de stockage par batteries en développement colocalisés, en contrepartie de 162 millions \$ (montant net de 32 millions \$ pour Énergie Brookfield) et offre des possibilités d'investissement ultérieur.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation d'environ 74 % dans une entreprise de production d'énergie renouvelable commerciale et industrielle de premier plan en Inde spécialisée dans l'énergie éolienne, qui détient des actifs en exploitation d'une puissance de 500 MW et un portefeuille de projets en développement d'une puissance d'environ 3 GW. La structure de la transaction consiste en un paiement initial d'environ 89 millions \$ (montant net de 18 millions \$ pour Énergie Brookfield) et offre des possibilités d'investissement ultérieur.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a émis des billets à moyen terme de série 18 d'un montant en capital de 300 millions \$ CA. Les billets à moyen terme portent intérêt à un taux fixe de 4,96 % et viennent à échéance le 30 octobre 2034. Les billets à moyen terme de série 18 sont des obligations vertes à l'échelle de la société mère.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a émis des billets à moyen terme de série 17 d'un montant en capital de 100 millions \$ CA. Les billets à moyen terme portent intérêt à un taux fixe de 5,32 % et viennent à échéance le 10 janvier 2054. Les billets à moyen terme de série 17 sont des obligations vertes à l'échelle de la société mère.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux fixe sur les actions privilégiées de catégorie A, série 3, pour une période de cinq ans commençant le 1<sup>er</sup> août 2024 qui seront versées à un taux annuel de 6,519 %.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé l'acquisition d'une plateforme d'énergie renouvelable entièrement intégrée spécialisée dans l'énergie solaire en Corée du Sud dont le portefeuille en exploitation et en construction comprend des actifs de production décentralisée de 103 MW et des actifs en développement de 2,2 GW, le tout pour un investissement initial de 17 millions \$ (montant net attendu de 3,4 millions \$ pour Énergie Brookfield) et une contrepartie totale d'environ 37 millions \$ (montant net attendu de 7 millions \$ pour Énergie Brookfield), avec une occasion d'investissement ultérieur.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé l'acquisition d'une participation de 70 % dans un portefeuille d'actifs d'énergie solaire destinée aux réseaux publics en développement situés en Corée du Sud d'une puissance de 238 MW, pour un produit de 13 millions \$ (montant net attendu de 3 millions \$ pour Énergie Brookfield) avec une occasion d'investir un montant additionnel de 104 millions \$ (montant net prévu de 21 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé l'acquisition d'une centrale éolienne en Chine de 150 MW, pour un produit d'environ 42 millions \$ (montant net de 8 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a souscrit des actions additionnelles de Powen. Cette souscription a fait passer la participation totale dans Powen à environ 50 % (montant net de 10 % pour Énergie Brookfield).

## **PARTIE 8 – PRÉSENTATION AUX PARTIES PRENANTES ET MESURE DU RENDEMENT**

### **PRÉSENTATION AU PUBLIC INVESTISSEUR**

#### **Capitaux propres**

Les capitaux propres consolidés d'Énergie Brookfield comprennent i) les parts de société en commandite sans droit de vote émises dans le public et détenues par des porteurs de parts publics et par Brookfield, ii) les actions échangeables de BEPC, détenues par des actionnaires publics et par Brookfield, iii) les parts de société en commandite rachetables/échangeables de BRELP, filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et iv) la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield.

Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf que les actions échangeables de BEPC donnent au porteur d'actions, et les parts de société en commandite rachetables/échangeables à Brookfield, le droit de demander que la totalité ou une tranche de ces actions ou parts soient rachetées pour une contrepartie en trésorerie. Toutefois, Énergie Brookfield peut, à son gré, satisfaire à une telle demande de rachat au moyen de parts de société en commandite, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Les porteurs d'actions échangeables de BEPC émises dans le public et Brookfield, en tant que porteur d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables, ont droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Comme Énergie Brookfield peut, à son gré, régler toute demande de rachat d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables au moyen de parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées dans les capitaux propres, et non comme un passif.

Étant donné la caractéristique d'échange mentionnée ci-dessus, nous présentons les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité comme des composantes distinctes des capitaux propres consolidés. Cette présentation n'a aucune incidence sur le total du résultat, sur l'information par part ou par action ni sur le total des capitaux propres consolidés.

#### **Production réelle et moyenne à long terme**

Pour les actifs acquis, cédés ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, la production présentée est calculée à partir de la date d'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales et n'est pas annualisée. La production sur une base comparable se rapporte à la production générée par des actifs qui étaient détenus au cours des deux périodes présentées. Pour ce qui est de la Colombie, la production inclut les centrales hydroélectriques et les centrales de cogénération. Le secteur énergie décentralisée et solutions durables comprend la production des centrales de production décentralisée, les actifs de stockage par pompage, la cogénération en Amérique du Nord et les centrales alimentées à la biomasse au Brésil.

La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Amérique du Nord correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 30 ans. La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Colombie correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 20 ans. Pour la quasi-totalité de nos actifs hydroélectriques situés au Brésil, la moyenne à long terme est fondée sur le volume de référence d'électricité attribué à nos centrales et est encadrée de façon à répartir le risque lié à la production entre les producteurs. La moyenne à long terme des actifs éoliens correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données historiques sur la vitesse des vents réalisée sur une période qui couvre habituellement 10 ans. La moyenne à long terme des actifs solaires destinés aux réseaux publics correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur les niveaux de rayonnement solaire des 14 à 20 dernières années enregistrés à l'emplacement de nos projets, combinés aux données de production réelle au cours de la période d'exploitation.

Nous comparons la production réelle à la production moyenne à long terme afin de mettre en évidence l'incidence d'un facteur important qui influe sur la variabilité de nos résultats d'activité. À court terme, nous sommes conscients que les conditions hydrologiques, le régime des vents et le rayonnement solaire varient d'une période à l'autre, mais, au fil du temps, nous nous attendons à ce que nos centrales continuent de produire conformément à leurs moyennes à long terme, lesquelles se sont avérées des indicateurs de rendement fiables.

Le risque d'une production insuffisante au Brésil continue d'être réduit au minimum grâce à notre participation dans le MRE administré par le gouvernement brésilien. Ce programme atténue le risque hydrologique en garantissant à tous les participants qu'ils recevront, à un certain moment, une quantité d'énergie assurée, quel que soit le volume d'énergie réel produit. Le programme répartit le total de l'énergie générée en transférant les surplus des centrales ayant généré un excédent à celles qui génèrent moins que leur énergie assurée. De temps à autre, un faible taux de précipitations dans le réseau du pays pourrait entraîner une diminution temporaire de la production disponible à la vente. Quand une telle situation se produit, nous nous attendons à ce qu'une proportion plus élevée de production thermique soit nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande au pays, ce qui pourrait faire augmenter les prix du marché au comptant dans leur ensemble.

La production des centrales de stockage par pompage et de cogénération en Amérique du Nord dépend grandement des prix du marché plutôt que de la capacité de production de ces centrales. Notre centrale de stockage par pompage en Europe produit de l'électricité sur commande aux termes de nos contrats de services auxiliaires. La production de nos centrales alimentées à la biomasse au Brésil est tributaire de la quantité de canne à sucre récoltée au cours d'une année donnée. Pour ces raisons, nous ne tenons pas compte d'une moyenne à long terme pour ces centrales.

### **Conventions de vote avec des sociétés affiliées**

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles elle a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines participations de production d'énergie renouvelable et de solutions durables, ou elle exerce une influence notable sur celles-ci. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans le cadre de ses activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

En ce qui concerne les entités auparavant contrôlées par Brookfield Corporation, les conventions de vote conclues ne représentent pas un regroupement d'entreprises selon IFRS 3, étant donné que Brookfield Corporation contrôle in fine toutes ces entreprises regroupées tant avant qu'après la réalisation de ces transactions. Énergie Brookfield comptabilise ces transactions visant des entités sous contrôle commun, de manière semblable à une fusion d'intérêts communs, méthode selon laquelle il faut présenter l'information financière antérieure aux conventions de vote comme si les transactions avaient toujours existé. Se reporter à la note 1 s) ii), « Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables – Transactions sous contrôle commun » de nos états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2023 pour connaître notre méthode comptable quant aux transactions sous contrôle commun.

## **MESURE DU RENDEMENT**

### **Informations sectorielles**

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et stockage (production décentralisée et stockage par pompage), 5) solutions durables (gaz naturel renouvelable de source agricole, captage et stockage de carbone, recyclage, cogénération, biomasse, services nucléaires et transformation énergétique), et 6) siège social. L'hydroélectricité est de surcroît sectorisée par région (Amérique du Nord, Colombie et Brésil). Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel ont été révisés au cours du quatrième trimestre de 2023 pour ventiler les activités du secteur Énergie décentralisée et solutions durables entre les secteurs Énergie décentralisée et stockage et Solutions durables. Ce changement est conforme à l'évolution des activités d'Énergie Brookfield, alors que la production décentralisée et les solutions durables continuent de croître en tant que composante plus importante des activités. L'information financière des secteurs opérationnels de la période précédente a été retraitée pour présenter les résultats correspondant aux secteurs Énergie décentralisée et stockage et Solutions durables.

Nous présentons nos résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs. Se reporter à la note 5, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

L'un de nos principaux objectifs est de dégager des flux de trésorerie stables et croissants tout en réduisant au minimum le risque pour toutes les parties prenantes. Nous surveillons notre rendement à cet égard au moyen de trois mesures clés : i) le résultat net; ii) le résultat avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »); et iii) les fonds provenant des activités.

Il est important de souligner que le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités sont des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés et en tant qu'outils d'analyse elles comportent des limites. Nous fournissons ci-après de l'information supplémentaire sur la façon dont nous calculons le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités. Nous fournissons également le rapprochement du résultat net. Se reporter à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 6 – Principales informations trimestrielles – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

### Informations au prorata

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont présentés au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent une perspective des porteurs de parts que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes produits, autres produits, coûts d'exploitation directs, charge d'intérêts, charge d'amortissement, impôts exigible et différé et divers sont des éléments qui diffèrent des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et 2) ne tiennent pas compte de la quote-part du résultat des participations consolidées que nous ne détenons pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- les montants présentés dans les postes distincts sont obtenus en fonction du pourcentage global de la participation financière et ne sont pas nécessairement représentatifs du droit à l'égard des actifs et des passifs ou des produits et des charges;
- les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode que nous pour calculer leurs résultats au prorata.

En raison de ces limites, notre information financière au prorata ne doit pas être considérée distinctement de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis d'Énergie Brookfield sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Sauf indication contraire, l'information à l'égard de la puissance en mégawatts (« MW ») attribuable aux centrales d'Énergie Brookfield, y compris les actifs en développement, est présentée sur une base consolidée, notamment aussi dans le cas des centrales dont Énergie Brookfield détient le contrôle ou exerce un contrôle conjoint sur la centrale en question.

### Résultat net

Le résultat net est calculé selon les IFRS.

Le résultat net est une mesure importante de rentabilité, notamment parce qu'il a une définition normalisée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, la présentation du résultat net pour notre société donne souvent lieu à la comptabilisation d'une perte même si les flux de trésorerie sous-jacents générés par les actifs sont appuyés par des marges élevées et des conventions d'achat d'électricité à long terme stables. Cela ressort du fait que selon les règles de comptabilisation, nous devons comptabiliser un niveau d'amortissement à l'égard de nos actifs beaucoup plus élevé que nos dépenses d'investissement de maintien.

## **BAIIA ajusté**

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le rendement d'exploitation des entreprises.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux porteurs de parts de société en commandite privilégiées et aux porteurs de billets subordonnés perpétuels ainsi que d'autres éléments généralement ponctuels, notamment des crédits d'impôt à l'investissement qui n'ont pas été versés aux commanditaires ayant droit à des avantages fiscaux. Énergie Brookfield fait des ajustements en fonction de ces facteurs, puisqu'ils peuvent être hors trésorerie, inhabituels ou ne pas faire partie des facteurs utilisés par la direction pour évaluer le rendement d'exploitation. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne comptons pas détenir à long terme dans le calcul du BAIIA ajusté afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement réalisé cumulatif des placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Énergie Brookfield estime que la présentation de cette mesure facilitera l'évaluation par l'investisseur de notre rendement financier et de notre rendement d'exploitation sur une base attribuable.

## **Fonds provenant des activités**

Les fonds provenant des activités représentent une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le résultat d'exploitation net avant l'incidence de certains éléments variables qui n'ont en général aucune incidence financière ou des éléments qui ne sont pas directement liés au rendement d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex., les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels ayant un effet de trésorerie) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante hors trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes, notamment des crédits d'impôt à l'investissement qui n'ont pas été versés aux commanditaires ayant droit à des avantages fiscaux. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs qu'elle a développés ou qu'elle ne comptait pas détenir à long terme afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement cumulatif réalisé sur les placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété pour la période considérée. Pour ses états financiers consolidés intermédiaires non audités, Énergie Brookfield utilise le modèle de la réévaluation conformément à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, selon lequel l'amortissement est établi à partir d'un montant réévalué, ce qui réduit le caractère comparable avec nos pairs qui ne présentent pas leurs résultats selon les IFRS publiées par l'IASB ou qui n'ont pas adopté le modèle de la réévaluation pour évaluer les immobilisations corporelles. La direction ajoute l'impôt différé, car, à son avis, cet élément ne reflète pas la valeur actualisée des obligations fiscales réelles qu'elle prévoit qu'Énergie Brookfield engagera sur un horizon à long terme.

Énergie Brookfield estime que cette analyse et la présentation des fonds provenant des activités permettront à l'investisseur de mieux comprendre le rendement d'Énergie Brookfield. Les fonds provenant des activités par part ne sauraient se substituer au résultat par action comme mesure de rendement et ne sont pas représentatifs des montants disponibles aux fins de distribution.

Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celle des fonds provenant des activités utilisée par d'autres entités ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »). En outre, cette mesure n'est pas utilisée par le principal décideur opérationnel pour évaluer les liquidités d'Énergie Brookfield.

## **Dettes au prorata**

La dette au prorata est présentée en fonction de la quote-part des obligations relatives aux emprunts liés aux participations d'Énergie Brookfield dans diverses entreprises comprises dans le portefeuille. Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. La dette au prorata est présentée parce que la direction est d'avis qu'elle aide les investisseurs et les analystes à estimer la performance globale et à comprendre l'endettement lié spécifiquement à la quote-part revenant à Énergie Brookfield de son capital investi dans un placement donné. Analysée avec le BAIIA ajusté au prorata, la dette au prorata devrait fournir de l'information utile quant à la façon dont Énergie Brookfield a financé les actifs de ses activités. La direction est d'avis que l'information financière au prorata, lorsqu'elle est lue avec les résultats présentés selon les IFRS d'Énergie Brookfield, y compris la dette consolidée, offre une évaluation plus utile de la performance des activités d'Énergie Brookfield et de la gestion du capital. En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- Les montants de la dette au prorata ne représentent pas l'obligation consolidée relative à la dette sous-jacente d'un placement consolidé. Si un projet donné ne génère pas des flux de trésorerie suffisants pour régler l'intégralité des paiements liés à la dette connexe, la direction peut décider, à sa discrétion, de régler l'insuffisance au moyen d'une injection de capitaux en vue d'éviter un manquement à l'obligation. Une telle insuffisance pourrait ne pas être apparente ou ne pas être équivalente à l'écart entre le BAIIA ajusté au prorata global de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield et la dette au prorata globale de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield.
- Les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode pour calculer la dette au prorata.

En raison de ces limites, l'information financière au prorata d'Énergie Brookfield ne doit pas être considérée distinctement des états financiers d'Énergie Brookfield préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

## PARTIE 9 – MISE EN GARDE

### MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

*Le présent rapport renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation d'Énergie Brookfield. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport portent notamment, sans s'y limiter, sur la qualité des actifs d'Énergie Brookfield et la résilience des flux de trésorerie qu'ils généreront, notre performance financière prévue, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, nos perspectives de croissance future et notre profil de distribution, notre accès aux capitaux ainsi que les distributions et les dividendes futurs versés aux porteurs de parts de société en commandite et d'actions échangeables de BEPC. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être repérés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend à », « planifie », « cherche à », « estime », « a l'intention de », « anticipe », « croit », « a tendance à », « continue », « essaie », « susceptible », « principalement », « approximativement », « environ », « vise », « s'efforce », « cible » ou encore de dérivés de ces mots et expressions ou d'énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » respectivement se produire, avoir lieu ou être atteints, ou se produiront, auront lieu ou seront atteints. Ces énoncés prospectifs et cette information ne portent pas sur des faits historiques; ils reflètent plutôt nos attentes actuelles au sujet de résultats ou d'événements futurs et sont fondés sur l'information dont nous disposons actuellement et sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables. Bien que nous croyions que les résultats, le rendement et les réalisations futurs prévus expressément ou implicitement par les énoncés prospectifs et les informations figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ces informations et énoncés prospectifs, puisqu'ils comportent des hypothèses, des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels peuvent différer de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus que ces informations et énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre. Ces croyances, ces hypothèses et ces attentes peuvent changer en raison de nombreux événements ou facteurs éventuels, dont certains nous sont inconnus ou sont indépendants de notre volonté. Si un changement survenait, nos activités, notre situation financière, nos liquidités et nos résultats d'exploitation ainsi que nos plans et stratégies pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés dans notre information prospective et dans les déclarations prospectives du présent rapport.*

*Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit : des conditions économiques générales et des risques économiques, y compris des variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, de l'inflation et de la volatilité dans les marchés financiers; la variation de la disponibilité des ressources en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales d'énergie renouvelable; l'offre, la demande, la volatilité et la commercialisation au sein des marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les contrats qui viennent à échéance (y compris les CAÉ, les conventions de garantie ou les contrats à long terme semblables entre un vendeur et un acheteur de production d'énergie électrique); l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille d'énergie renouvelable ou une modification du profil des contrats de projets d'énergie renouvelable futurs; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; la capacité de respecter, de remplacer ou de renouveler les concessions, les permis et d'autres approbations gouvernementales nécessaires pour continuer d'exploiter ou de développer nos projets; le fait que nos droits réels immobiliers pourraient être menacés par les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail qui sont supérieurs à ceux qui nous sont accordés; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales actuelles et de nos nouveaux projets en développement; les pannes d'équipement et les défis d'approvisionnement; le resserrement de la réglementation et l'opposition de tiers relativement aux clients et aux activités de notre entreprise de services d'énergie nucléaire; l'incapacité du secteur de l'énergie nucléaire à prendre de l'expansion; une indemnisation insuffisante à l'égard de notre entreprise de services nucléaires; notre dépendance aux systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait exposer notre groupe à des cyberattaques; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les cas de force majeure; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques liés à la commercialisation de l'énergie et notre capacité à gérer le risque financier et le risque sur marchandises; la fin du programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien ou tout changement à ce programme; le fait d'être partie à des litiges et autres différends et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes réglementaires et gouvernementaux; le non-respect des obligations par les contreparties à nos contrats; le temps et l'argent consacrés à faire respecter les contrats par les contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition future de projets dans de nouveaux marchés; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectives locales; le fait que les technologies récemment mises au point ou les nouveaux secteurs d'activité dans lesquels nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; notre incapacité à financer nos activités et à financer la croissance en raison de la conjoncture des marchés des capitaux ou notre capacité à réaliser des mesures de recyclage des capitaux; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les conventions de prêt, de crédit et de sûreté; la révision de nos cotes de crédit; la création d'une dette à multiples paliers au sein de notre structure organisationnelle; les restrictions à l'égard de notre capacité à exercer certaines activités ou à faire des distributions en raison de nos dettes; l'évolution défavorable des taux de change et l'incapacité de notre groupe à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères au moyen de notre stratégie de couverture ou d'une tout autre façon; notre*

incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les transactions; l'instabilité politique ou les changements de politique gouvernementale qui nuiraient à nos activités ou à nos actifs; l'évolution de nos activités actuelles, y compris au moyen de placements futurs dans les solutions durables; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos transactions ou de nos acquisitions; notre incapacité à développer des projets figurant dans notre portefeuille de développement; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos installations de production et les risques liés aux arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coentreprises; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements, y compris sur certains investissements que nous avons faits par l'intermédiaire de nos coentreprises, partenariats, consortiums ou conventions structurées; l'acquisition de sociétés en difficulté financière qui pourraient nous faire courir des risques accrus; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; notre dépendance envers Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; la décision de Brookfield de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield, y compris en raison de conflits d'intérêts; le départ de certains ou de tous les principaux professionnels de Brookfield; le fait que Brookfield agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou de celui de nos actionnaires ou porteurs de parts; notre incapacité à résilier la convention-cadre de services et la responsabilité limitée du fournisseur de services en vertu de nos ententes avec ce dernier; la relation de Brookfield avec Oaktree; les changements dans la façon dont Brookfield choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; les changements dans le montant en espèces que nous pouvons distribuer à nos porteurs de parts; les ventes et émissions futures de nos titres occasionneront une dilution pour les porteurs de titres actuels et même la perception de la réalisation de ces ventes ou émissions pourrait faire chuter le cours des parts de BEP ou des actions échangeables de BEPC; les variations du cours des parts de BEP et des actions échangeables de BEPC; l'incapacité de nos porteurs de parts à participer à la gestion de BEP; la capacité limitée des porteurs de parts à obtenir une instance judiciaire favorable pour les litiges liés à BEP ou à exécuter des jugements contre nous; notre dépendance à l'égard des filiales pour fournir les fonds nécessaires au paiement des distributions; les changements dans le droit fiscal ou la pratique fiscale; les changements dans les politiques et incitatifs gouvernementaux relatifs aux secteurs de l'énergie renouvelable et des solutions durables; les incidences négatives des pressions inflationnistes; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les cas de force majeure; les risques de change associés aux distributions de BEP; les cas de fraude, de subornation ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants et les restrictions des investissements étrangers directs; la réglementation accrue à laquelle nos activités sont assujetties; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; la révision de nos cotes de crédit; les nouvelles initiatives réglementaires liées aux facteurs ESG; l'incidence des droits de la personne sur nos activités; le fait d'être considérés comme une société de placement en vertu de la loi Investment Company Act of 1940; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière ainsi que les autres facteurs décrits dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F, y compris ceux énoncés à la rubrique 3.D, « Facteurs de risque ».

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent rapport, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle du présent rapport. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F et tout autre risque et facteur décrit dans ce formulaire.

## **MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS**

Le présent rapport comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus et normalisés selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Plus particulièrement, notre définition des fonds provenant des activités peut être différente de la définition utilisée par d'autres sociétés ainsi que de la définition utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »), entre autres parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les IFRS. Nous croyons que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités ou les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Ces mesures non conformes aux IFRS reflètent la façon dont nous gérons nos activités et, à notre avis, permettent au lecteur de mieux les comprendre.

Notre rapport de gestion présente des rapprochements du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part avec le résultat net. Nous présentons également, à la note 5, « Informations sectorielles », des états financiers consolidés intermédiaires non audités, un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ  
(EN MILLIONS)

	Note	30 juin 2024	31 décembre 2023
<b>Actif</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	14	1 236 \$	1 141 \$
Liquidités soumises à restrictions .....	15	296	310
Créances clients et autres actifs courants.....	16	1 630	1 517
Actifs liés à des instruments financiers.....	4	239	199
Montants à recevoir de parties liées.....	19	389	1 443
Actifs détenus en vue de la vente.....	3	412	—
		<b>4 202</b>	<b>4 610</b>
Actifs liés à des instruments financiers .....	4	2 056	1 768
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	13	2 530	2 546
Immobilisations corporelles à la juste valeur.....	7	61 826	64 005
Goodwill .....	12	1 888	1 944
Actifs d'impôt différé.....		248	244
Autres actifs non courants .....		1 049	1 011
<b>Total de l'actif.....</b>		<b>73 799 \$</b>	<b>76 128 \$</b>
<b>Passif</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Dettes fournisseurs et autres créiteurs .....	17	1 348 \$	1 539 \$
Passifs liés à des instruments financiers .....	4	730	687
Montants à payer à des parties liées.....	19	850	835
Emprunts de la société mère .....	8	1 031	183
Emprunts sans recours .....	8	3 888	4 752
Provisions.....		36	42
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente .....	3	173	—
		<b>8 056</b>	<b>8 038</b>
Passifs liés à des instruments financiers.....	4	2 519	2 433
Emprunts de la société mère.....	8	2 865	2 650
Emprunts sans recours.....	8	21 969	22 117
Passifs d'impôt différé.....		6 858	7 174
Provisions .....		1 203	1 268
Montants à payer à des parties liées .....	19	682	705
Autres passifs non courants.....		1 666	1 764
<b>Capitaux propres</b>			
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation .....	9	18 099	18 863
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield .....	9	48	55
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	9	2 330	2 684
Actions échangeables de BEPC.....	9	2 152	2 479
Actions privilégiées.....	9	565	583
Billets subordonnés perpétuels .....	9	738	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	10	634	760
Capitaux propres des commanditaires.....	11	3 415	3 963
<b>Total des capitaux propres .....</b>		<b>27 981</b>	<b>29 979</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres.....</b>		<b>73 799 \$</b>	<b>76 128 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P. :



Patricia Zuccotti  
Administratrice



David Mann  
Administrateur

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR PART)	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2024	2023	2024	2023
Produits .....	19	1 482 \$	1 205 \$	2 974 \$	2 536 \$
Autres produits.....		62	61	96	87
Coûts d'exploitation directs <sup>1</sup> .....		(618)	(425)	(1 252)	(826)
Coûts de service de gestion .....	19	(53)	(55)	(98)	(112)
Charge d'intérêts .....	8	(489)	(402)	(965)	(796)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	13	(25)	13	(58)	46
Profit de change et sur les instruments financiers.....	4	116	172	236	318
Charge d'amortissement.....	7	(517)	(458)	(1 019)	(887)
Divers.....		(27)	59	(39)	5
(Charge) recouvrement d'impôt					
Exigible .....	6	(16)	(37)	(44)	(80)
Différé .....	6	(3)	18	11	37
		(19)	(19)	(33)	(43)
Résultat net .....		(88) \$	151 \$	(158) \$	328 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	9	41 \$	167 \$	66 \$	352 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield .....	9	30	27	63	55
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield .....	9	(54)	(20)	(99)	(38)
Actions échangeables de BEPC .....	9	(51)	(18)	(92)	(34)
Actions privilégiées.....	9	6	6	13	13
Billets subordonnés perpétuels .....	9	10	7	17	14
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	10	9	10	20	20
Capitaux propres des commanditaires.....	11	(79)	(28)	(146)	(54)
		(88) \$	151 \$	(158) \$	328 \$
Perte de base et diluée par part de société en commandite.....		(0,28) \$	(0,10) \$	(0,51) \$	(0,20) \$

<sup>1)</sup> Les coûts d'exploitation directs ne comprennent pas la charge d'amortissement présentée ci-dessous.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2024	2023	2024	2023
Résultat net.....		(88) \$	151 \$	(158) \$	328 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluation des immobilisations corporelles.....	7	(96)	(2)	(121)	(44)
Écart actuariel sur les régimes à prestations définies .....		2	(5)	4	(6)
Recouvrement (charge) d'impôt différé sur les éléments ci-dessus .....		—	10	(3)	10
(Perte latente) profit latent sur les placements dans des titres de capitaux propres.....	4	(1)	2	(1)	2
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	13	3	(4)	3	6
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net .....		(92)	1	(118)	(32)
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés en résultat net					
Écart de conversion .....		(697)	599	(938)	871
Profit (perte) de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie .....	4	(88)	50	(262)	178
Profit (perte) sur les swaps de change – couverture d'un investissement net .....	4	124	—	146	(19)
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net.....	4	(33)	(23)	(62)	(72)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus .....		7	(3)	31	(14)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	13	(8)	(17)	(21)	(24)
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure.....		(695)	606	(1 106)	920
Autres éléments du résultat global.....		(787)	607	(1 224)	888
Résultat global.....		(875) \$	758 \$	(1 382) \$	1 216 \$
Résultat global attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	9	(488) \$	600 \$	(760) \$	954 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield .....	9	29	28	61	57
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	9	(128)	29	(210)	44
Actions échangeables de BEPC.....	9	(120)	26	(195)	39
Actions privilégiées.....	9	1	17	(5)	26
Billets subordonnés perpétuels .....	9	10	7	17	14
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....	10	9	10	20	20
Capitaux propres des commanditaires.....	11	(188)	41	(310)	62
		(875) \$	758 \$	(1 382) \$	1 216 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des commanditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des commanditaires	Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	Actions privilégiées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 mars 2024 .....	(2 305) \$	(735) \$	6 736 \$	2 \$	20 \$	1 \$	3 719 \$	760 \$	570 \$	738 \$	2 336 \$	18 669 \$	52 \$	2 529 \$	29 373 \$
Résultat net.....	(79)	—	—	—	—	—	(79)	9	6	10	(51)	41	30	(54)	(88)
Autres éléments du résultat global .....	—	(80)	(17)	—	(12)	—	(109)	—	(5)	—	(69)	(529)	(1)	(74)	(787)
Émission de titres de capitaux propres (note 9) .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Titres de capitaux propres rachetés pour annulation (note 11) .....	(24)	—	—	—	—	—	(24)	—	—	—	—	—	—	—	(24)
Apports en capital .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	344	—	—	344
Remboursement de capital .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(151)	—	—	(151)
Rachat de parts de société en commandite privilégiées (note 10) .....	—	—	—	—	—	—	—	(131)	—	—	—	—	—	—	(131)
Cession .....	3	—	(3)	—	—	—	—	—	—	—	—	(35)	—	—	(35)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(101)	—	—	—	—	—	(101)	(9)	(6)	(10)	(64)	(244)	(33)	(69)	(536)
Régime de réinvestissement des distributions .....	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Divers .....	17	2	(12)	—	—	—	7	5	—	—	—	4	—	(2)	14
Variation au cours de la période ..	(182)	(78)	(32)	—	(12)	—	(304)	(126)	(5)	—	(184)	(570)	(4)	(199)	(1 392)
Solde au 30 juin 2024.....	(2 487) \$	(813) \$	6 704 \$	2 \$	8 \$	1 \$	3 415 \$	634 \$	565 \$	738 \$	2 152 \$	18 099 \$	48 \$	2 330 \$	27 981 \$
Solde au 31 mars 2023 .....	(2 008) \$	(796) \$	6 801 \$	5 \$	30 \$	1 \$	4 033 \$	760 \$	573 \$	592 \$	2 522 \$	15 526 \$	58 \$	2 848 \$	26 912
Résultat net.....	(28)	—	—	—	—	—	(28)	10	6	7	(18)	167	27	(20)	151
Autres éléments du résultat global .....	—	65	4	(1)	1	—	69	—	11	—	44	433	1	49	607
Apports en capital .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	587	—	—	587
Émission de titres de capitaux propres .....	389	—	—	—	—	—	389	—	—	—	241	—	—	—	630
Cession .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(26)	—	—	(26)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(92)	—	—	—	—	—	(92)	(10)	(6)	(7)	(61)	(243)	(29)	(66)	(514)
Régime de réinvestissement des distributions .....	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Changements de propriété.....	113	16	(107)	—	(1)	—	21	—	—	—	(21)	—	—	—	—
Divers .....	(256)	(31)	211	1	—	—	(75)	—	—	—	(21)	160	2	97	163
Variation au cours de la période ...	128	50	108	—	—	—	286	—	11	—	164	1 078	1	60	1 600
Solde au 30 juin 2023.....	(1 880) \$	(746) \$	6 909 \$	5 \$	30 \$	1 \$	4 319 \$	760 \$	584 \$	592 \$	2 686 \$	16 604 \$	59 \$	2 908 \$	28 512 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global						Participations ne donnant pas le contrôle								
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts privilégiées	Actions privilégiées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2023 .....	(2 118) \$	(701) \$	6 743 \$	2 \$	36 \$	1 \$	3 963 \$	760 \$	583 \$	592 \$	2 479 \$	18 863 \$	55 \$	2 684 \$	29 979 \$
Résultat net.....	(146)	—	—	—	—	—	(146)	20	13	17	(92)	66	(99)	(158)	
Autres éléments du résultat global.....	—	(115)	(22)	—	(27)	—	(164)	—	(18)	—	(103)	(826)	(2)	(111)	(1 224)
Émission de titres de capitaux propres (notes 11 et 19).....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	146	—	—	—	—	146
Titres de capitaux propres rachetés pour annulation (note 12).....	(52)	—	—	—	—	—	(52)	—	—	—	—	—	—	—	(52)
Apports en capital .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	511	—	—	511
Remboursement de capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(167)	—	—	(167)
Rachat de parts de société en commandite privilégiées (note 10) .....	—	—	—	—	—	—	—	(131)	—	—	—	—	—	—	(131)
Cessions (note 2).....	3	—	(3)	—	—	—	—	—	—	—	—	(35)	—	—	(35)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(204)	—	—	—	—	—	(204)	(20)	(13)	(17)	(129)	(351)	(67)	(139)	(940)
Régime de réinvestissement des distributions .....	4	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	4
Divers .....	26	3	(14)	—	(1)	—	14	5	—	—	(3)	38	(1)	(5)	48
Variation au cours de la période ..	(369)	(112)	(39)	—	(28)	—	(548)	(126)	(18)	146	(327)	(764)	(7)	(354)	(1 998)
Solde au 30 juin 2024.....	(2 487) \$	(813) \$	6 704 \$	2 \$	8 \$	1 \$	3 415 \$	634 \$	565 \$	738 \$	2 152 \$	18 099 \$	48 \$	2 330 \$	27 981 \$
Solde au 31 décembre 2022 .....	(1 898) \$	(845) \$	6 817 \$	4 \$	17 \$	1 \$	4 096 \$	760 \$	571 \$	592 \$	2 561 \$	14 755 \$	59 \$	2 892 \$	26 286
Résultat net.....	(54)	—	—	—	—	—	(54)	20	13	14	(34)	352	55	(38)	328
Autres éléments du résultat global.....	—	103	—	—	13	—	116	—	13	—	73	602	2	82	888
Émission de titres de capitaux propres .....	389	—	—	—	—	—	389	—	—	—	241	—	—	—	630
Apports en capital .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 581	—	—	1 581
Cession .....	14	—	(14)	—	—	—	—	—	—	—	—	(414)	—	—	(414)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(189)	—	—	—	—	—	(189)	(20)	(13)	(14)	(119)	(401)	(57)	(133)	(946)
Régime de réinvestissement des distributions .....	4	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	4
Changements de propriété.....	113	16	(107)	—	(1)	—	21	—	—	—	(21)	—	—	—	—
Divers .....	(259)	(20)	213	1	1	—	(64)	—	—	—	(15)	129	—	105	155
Variation au cours de la période ..	18	99	92	1	13	—	223	—	13	—	125	1 849	—	16	2 226
Solde au 30 juin 2023.....	(1 880) \$	(746) \$	6 909 \$	5 \$	30 \$	1 \$	4 319 \$	760 \$	584 \$	592 \$	2 686 \$	16 604 \$	59 \$	2 908 \$	28 512 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2024	2023	2024	2023
<b>Activités d'exploitation</b>					
Résultat net .....		(88) \$	151 \$	(158) \$	328 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :					
Charge d'amortissement.....	7	517	458	1 019	887
Profit latent de change et sur les instruments financiers .....	4	(122)	(144)	(239)	(274)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	13	25	(13)	58	(46)
Charge d'impôt différé .....	6	3	(18)	(11)	(37)
Autres éléments sans effet de trésorerie.....		37	(15)	93	22
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	13	7	2	8	21
		379	421	770	901
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées .....	19	26	7	84	39
Variation nette des soldes du fonds de roulement.....		(174)	(46)	(299)	105
		231	382	555	1 045
<b>Activités de financement</b>					
Produit tiré des billets à moyen terme.....	8	—	—	297	293
Facilités de crédit de la société mère, montant net.....	8	300	—	300	—
Papier commercial, montant net.....	8	80	(180)	556	(249)
Produit tiré des emprunts sans recours.....	8,19	2 161	901	4 039	2 429
Remboursement des emprunts sans recours.....	8,19	(1 359)	(1 577)	(4 205)	(3 199)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation .....	9	325	587	492	1 581
Remboursements de capital aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	9	(187)	—	(203)	—
Émission de titres de capitaux propres et frais connexes .....	9,11	—	630	146	630
Remboursement et rachat de titres de capitaux propres.....	10, 11	(155)	—	(183)	—
Distributions versées :					
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.....	9,10	(269)	(307)	(401)	(449)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP et aux actionnaires de Brookfield Renewable Corporation .....	9,11	(271)	(246)	(531)	(489)
Entrées de trésorerie provenant de parties liées .....	19	84	102	1 349	102
Sorties de trésorerie attribuées à des parties liées .....	19	(201)	(40)	(327)	(139)
		508	(130)	1 329	510
<b>Activités d'investissement</b>					
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise.....		—	(6)	(11)	(87)
Investissement dans les immobilisations corporelles.....	7	(820)	(484)	(1 660)	(1 056)
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	13	(74)	(31)	(72)	(124)
Produit de la cession d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés.....	2	190	69	190	72
Achats d'actifs financiers .....	4	(254)	(93)	(259)	(545)
Produit tiré des actifs financiers .....	4	88	376	93	379
Liquidités soumises à restrictions et autres .....		(24)	(31)	(10)	(15)
		(894)	(200)	(1 729)	(1 376)
(Profit) perte de change sur la trésorerie .....		(27)	16	(44)	30
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Augmentation (diminution).....		(182)	68	111	209
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente.....		(5)	(6)	(16)	(5)
Solde au début de la période.....		1 423	1 140	1 141	998
Solde à la fin de la période .....		1 236 \$	1 202 \$	1 236 \$	1 202 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :					
Intérêts payés.....		523 \$	363 \$	944 \$	668 \$
Intérêts reçus.....		29 \$	14 \$	53 \$	30 \$
Impôts sur le résultat payés .....		31 \$	97 \$	70 \$	128 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables principalement en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe, et en Asie.

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, y compris Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »). Sauf indication contraire, « la société en commandite » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, à l'exclusion de BEPC.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BEPC ») de BEPC détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenue par Brookfield, et une participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011, dans sa version modifiée de temps à autre.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que la société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, et sauf indication contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd

(« Brookfield Asset Management »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans les présents états financiers.

Les actions échangeables de BEPC sont négociées sous le symbole « BEPC » à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto.

Les parts de société en commandite sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 7, série 13 et série 18 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.G », « BEP.PR.M » et « BEP.PR.R ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A de série 17 sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP.PR.A ». Les billets subordonnés perpétuels sont négociés à la Bourse de New York sous les symboles « BEPH », « BEPI », et « BEPJ ».

Notes des états financiers consolidés		Page
1.	Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables	66
2.	Cession d'actifs	67
3.	Actifs détenus en vue de la vente	68
4.	Gestion des risques et instruments financiers	69
5.	Informations sectorielles	73
6.	Impôts sur le résultat	80
7.	Immobilisations corporelles	81
8.	Emprunts	82
9.	Participations ne donnant pas le contrôle	84
10.	Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	88
11.	Capitaux propres des commanditaires	89
12.	Goodwill	90
13.	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	90
14.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	90
15.	Liquidités soumises à restrictions	91
16.	Créances clients et autres actifs courants	91
17.	Dettes fournisseurs et autres créateurs	91
18.	Engagements, éventualités et garanties	92
19.	Transactions entre parties liées	94
20.	Filiales faisant appel public à l'épargne	96
21.	Événements postérieurs à la date de clôture	97

## 1. MODE DE PRÉSENTATION ET INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

### a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Certaines informations et notes complémentaires normalement incluses dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2023 d'Énergie Brookfield. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2023.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 2 août 2024 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommément BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « £ », « R\$ », « COP », « INR » et « CNY » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, à la livre sterling, au réal, au peso colombien, à la roupie indienne et au yuan.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

### b) Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

### c) Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il a des droits sur des rendements variables ou qu'il est exposé à ceux-ci en raison de son lien avec l'entité émettrice, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées distinctement dans les capitaux propres aux états de la situation financière combinés.

## d) Normes comptables récemment adoptées

### Réforme fiscale internationale – modifications d’IAS 12 – modèle de règles du Pilier Deux

Énergie Brookfield mène ses activités dans des pays, notamment le Canada, qui ont adopté de nouvelles lois pour instituer l’impôt complémentaire minimum mondial. Ces nouvelles lois sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Énergie Brookfield comptabilisera l’impôt complémentaire à titre de charge d’impôt lorsqu’elle deviendra exigible, mais a appliqué une exception obligatoire temporaire à la comptabilisation et à la présentation de l’impôt différé associé à l’impôt complémentaire minimum mondial. Aucune incidence importante sur l’impôt exigible n’a été relevée pour la période close le 30 juin 2024. L’impôt complémentaire minimum mondial ne devrait pas avoir une incidence importante sur la situation financière d’Énergie Brookfield.

### Modifications d’IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d’éléments courants ou non courants. Les modifications d’IAS 1 s’appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Énergie Brookfield n’a relevé aucune incidence importante.

## e) Modifications futures de méthodes comptables

### IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l’*International Accounting Standards Board* (« IASB ») a publié IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* (« IFRS 18 »). IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, l’adoption anticipée étant permise. Cette nouvelle norme vise à améliorer la qualité de l’information financière, car elle impose la présentation dans l’état du résultat net des sous-totaux définis, la présentation d’informations sur les mesures de la performance définies par la direction et introduit de nouveaux principes en matière de regroupement et de ventilation des informations. Énergie Brookfield n’a pas encore évalué l’incidence de cette norme sur la présentation de ses informations.

Il n’y a à l’heure actuelle aucune modification future aux IFRS susceptible d’avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

## 2. CESSION D’ACTIFS

Au 26 avril 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé la vente d’un actif de stockage par batteries aux États-Unis d’une puissance de 60 MW, pour un produit d’environ 87 millions \$ (montant net de 25 millions \$ pour Énergie Brookfield). Par suite de cette cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé un actif total de 82 millions \$ de l’état consolidé de la situation financière. Ce faisant, la vente s’est traduite par un profit sur cession de 5 millions \$ (montant net de 2 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui a été comptabilisé au poste Autres produits dans les comptes consolidés de résultat.

Le 28 mai 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé la vente d’un actif hydroélectrique aux États-Unis d’une puissance de 30 MW, pour un produit d’environ 67 millions \$ (montant net de 15 millions \$ pour Énergie Brookfield), déduction faite des coûts de transaction. Par suite de cette cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé un actif total de 42 millions \$ et un passif total de 4 millions \$ de l’état consolidé de la situation financière. Ce faisant, la vente s’est traduite par un profit sur cession de 29 millions \$ (montant net de 6 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui a été comptabilisé au poste Autres produits dans les comptes consolidés de résultat. Par suite de cette cession, la quote-part d’Énergie Brookfield de l’écart de réévaluation cumulé après impôt de 28 millions \$, auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassée directement dans les capitaux propres et comptabilisée au poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres.

Le 31 mai 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé la vente d'un portefeuille de centrales alimentées à la biomasse au Brésil d'une puissance de 85 MW, pour un produit d'environ 251 millions R\$ (48 millions \$) (montant net de 105 millions R\$ (21 millions \$) pour Énergie Brookfield). Par suite de cette cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé un actif total de 86 millions \$ et un passif total de 2 millions \$ de l'état consolidé de la situation financière. Ce faisant, la vente du portefeuille s'est traduite par une perte sur cession de 24 millions \$ (montant net de 11 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et de 12 millions \$ (montant net de 5 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui a été comptabilisée au poste Divers dans les comptes consolidés de résultat au cours de l'exercice.

### 3. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 30 juin 2024, les actifs détenus en vue de la vente comprenaient un portefeuille d'actifs éoliens au Royaume-Uni d'une puissance de 67 MW, un portefeuille d'actifs hydroélectriques au Brésil d'une puissance de 90 MW et un actif de production décentralisée aux États-Unis d'une puissance de 6 MW.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux actifs et passifs classés comme étant détenus en vue de la vente :

(EN MILLIONS)	<u>30 juin 2024</u>
<b>Actif</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	16 \$
Créances clients et autres actifs courants .....	7
Immobilisations corporelles à la juste valeur .....	387
Autres actifs non courants .....	<u>2</u>
Actifs détenus en vue de la vente .....	<u>412 \$</u>
<b>Passif</b>	
Passifs courants .....	11 \$
Emprunts sans recours .....	77
Passifs liés à des instruments financiers .....	52
Autres passifs non courants .....	<u>33</u>
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente .....	<u>173 \$</u>

## 4. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

### GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune autre modification importante au chapitre des risques auxquels Énergie Brookfield est exposée par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2023.

#### Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre des participants du marché à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente un sommaire des actifs et des passifs d'Énergie Brookfield, y compris les contrats d'énergie dérivés, les conventions d'achat d'électricité comptabilisées selon IFRS 9 (« CAÉ selon IFRS 9 »), les swaps de taux d'intérêt, les swaps de change et les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux évalués et présentés à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

(EN MILLIONS)	30 juin 2024				31 décembre 2023
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total
<b>Actifs évalués à la juste valeur :</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	1 236 \$	— \$	— \$	1 236 \$	1 141 \$
Liquidités soumises à restrictions <sup>1</sup> .....	407	—	—	407	391
Actifs liés à des instruments financiers <sup>1</sup>					
CAÉ selon IFRS 9 .....	—	—	24	24	50
Contrats d'énergie dérivés .....	—	115	—	115	90
Swaps de taux d'intérêt.....	—	262	—	262	233
Swaps de change.....	—	85	—	85	27
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.....	—	—	56	56	27
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres .....	—	47	1 706	1 753	1 540
Immobilisations corporelles .....	—	—	61 826	61 826	64 005
<b>Passifs évalués à la juste valeur :</b>					
Passifs liés à des instruments financiers <sup>1</sup>					
CAÉ selon IFRS 9 .....	—	(48)	(953)	(1 001)	(798)
Contrats d'énergie dérivés .....	—	(161)	—	(161)	(82)
Swaps de taux d'intérêt.....	—	(72)	—	(72)	(105)
Swaps de change.....	—	(217)	—	(217)	(353)
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.....	—	—	(1 798)	(1 798)	(1 782)
Contrepartie éventuelle <sup>2</sup> .....	—	—	(90)	(90)	(92)
<b>Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :</b>					
Emprunts de la société mère <sup>1</sup> .....	(2 732)	(1 039)	—	(3 771)	(2 731)
Emprunt sans recours <sup>1</sup> .....	(1 759)	(23 554)	—	(25 313)	(26 839)
<b>Total .....</b>	<b>(2 848) \$</b>	<b>(24 582) \$</b>	<b>60 771 \$</b>	<b>33 341 \$</b>	<b>34 722 \$</b>

<sup>1)</sup> Comprennent le montant courant et les montants non courants.

<sup>2)</sup> Se rapporte aux regroupements d'entreprises effectués en 2022 et en 2023 comportant des obligations venant à échéance entre 2024 et 2027.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours du semestre clos le 30 juin 2024.

## Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield :

(EN MILLIONS)	30 juin 2024			31 décembre 2023
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net
CAÉ selon IFRS 9.....	24 \$	1 001 \$	(977) \$	(748) \$
Contrats d'énergie dérivés.....	115	161	(46)	8
Swaps de taux d'intérêt.....	262	72	190	128
Swaps de change.....	85	217	(132)	(326)
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres.....	1 753	—	1 753	1 540
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.....	56	1 798	(1 742)	(1 755)
Total.....	2 295	3 249	(954)	(1 153)
Moins : tranche courante.....	239	730	(491)	(488)
Tranche non courante.....	2 056 \$	2 519 \$	(463) \$	(665) \$

### a) Contrats d'énergie dérivés et CAÉ selon IFRS 9

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés à long terme principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les prix du marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

### b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement en vue de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

### c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions libellées en monnaies étrangères qui sont prévues.

### d) Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux

Énergie Brookfield détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens destinés aux réseaux publics. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour leurs participations sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière.

Les profits ou les pertes sur les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux sont comptabilisés au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

### e) Placements dans des titres de créance et de capitaux propres

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de capitaux propres et des titres de créance sont comptabilisés à la JVRN, à la JVAERG et au coût amorti.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Contrats d'énergie dérivés .....	(14) \$	10 \$	(3) \$	76 \$
CAÉ selon IFRS 9 .....	(15)	14	1	71
Placement dans des titres d'emprunt et des titres de capitaux propres .....	19	56	47	69
Swaps de taux d'intérêt.....	15	15	26	9
Swaps de change.....	28	(1)	24	(6)
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux .....	85	53	141	61
(Profit) perte de change .....	(2)	25	—	38
	<b>116 \$</b>	<b>172 \$</b>	<b>236 \$</b>	<b>318 \$</b>

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, les profits de néant (respectivement 8 millions \$ et 13 millions \$ en 2023) tirés des titres de créance et des titres de capitaux propres ont été comptabilisés au poste Autres produits dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Autres éléments du résultat global dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Contrats d'énergie dérivés.....	7 \$	18 \$	13 \$	184 \$
CAÉ selon IFRS 9.....	(156)	25	(348)	37
Swaps de taux d'intérêt.....	56	29	72	(17)
Swaps de change .....	5	(22)	1	(26)
	<b>(88)</b>	<b>50</b>	<b>(262)</b>	<b>178</b>
Swaps de change – investissement net .....	124	—	146	(19)
Placements dans des titres de créance et de capitaux propres .....	(1)	2	(1)	2
	<b>35 \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>(117) \$</b>	<b>161 \$</b>

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Contrats d'énergie dérivés .....	(27) \$	(34) \$	(58) \$	(82) \$
Swaps de taux d'intérêt .....	(6)	2	(4)	1
Swaps de change .....	—	9	—	9
	<b>(33) \$</b>	<b>(23) \$</b>	<b>(62) \$</b>	<b>(72) \$</b>

## 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Les activités d'Énergie Brookfield sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et stockage (production décentralisée, stockage par pompage, 5) solutions durables (gaz naturel renouvelable, captage et stockage de carbone, recyclage, cogénération à la biomasse, services d'énergie nucléaire et transformation énergétique) et 6) siège social. L'hydroélectricité est de surcroît sectorisée par région, notamment Amérique du Nord, Colombie et Brésil. Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel ont été révisés au cours du quatrième trimestre de 2023 pour séparer les activités du secteur énergie décentralisée et solutions durables en un secteur énergie décentralisée et stockage et un secteur solutions durables. Ce changement découle de l'évolution des activités d'Énergie Brookfield, dont l'énergie décentralisée et les solutions durables continuent de prendre de l'ampleur et s'imposent comme une composante plus importante de l'entreprise. L'information financière des secteurs opérationnels de la période précédente a été retraitée pour présenter les résultats correspondant aux secteurs distincts énergie décentralisée et stockage et solutions durables.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Les informations au prorata reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC et des parts de société en commandite) une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées en fonction de la consolidation au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Charge d'amortissement des immobilisations corporelles, Impôts exigible et différé et Divers sont des éléments qui diffèrent des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et ne tiennent pas compte de la quote-part du résultat des participations consolidées que la société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait de ses états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis de notre société sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente ses résultats répartis en fonction de ces secteurs et les informations sectorielles des périodes antérieures sont présentées de façon cohérente.

Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse le rendement de ses secteurs opérationnels en fonction des fonds provenant des activités. Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celle des fonds provenant des activités utilisée par d'autres entités ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada (« REALPAC ») et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »).

Énergie Brookfield se sert des fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex. les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante sans effet de trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes, notamment des crédits d'impôt à l'investissement qui n'ont pas été versés aux commanditaires ayant droit à des avantages fiscaux. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs qu'elle a développés ou qu'elle ne comptait pas détenir à long terme dans le calcul des fonds provenant des activités afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement cumulatif réalisé sur les placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le résultat net de la période considérée.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2024 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS <sup>1</sup>
	Hydroélectricité				Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Énergie éolienne								
Produits .....	256 \$	53 \$	72 \$	154 \$	120 \$	61 \$	114 \$	— \$	830 \$	(194) \$	846 \$	1 482 \$
Autres produits.....	10	1	—	41	30	12	29	50	173	(25)	(86)	62
Coûts d'exploitation directs .....	(101)	(19)	(41)	(59)	(33)	(19)	(92)	(10)	(374)	130	(374)	(618)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	89	—	89
Coûts de service de gestion.....	165	35	31	136	117	54	51	40	629	—	386	—
Charge d'intérêts.....	(66)	(4)	(21)	(29)	(26)	(9)	(8)	(39)	(202)	14	(301)	(489)
Impôt exigible .....	(2)	(1)	(1)	(4)	—	(1)	(1)	—	(10)	3	(9)	(16)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	(9)	(9)	—	—	(9)
Actions privilégiées .....	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)
Billets subordonnés perpétuels .....	—	—	—	—	—	—	—	(10)	(10)	—	—	(10)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(17)	—	(17)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(76)	(76)
Fonds provenant des activités .....	97	30	9	103	91	44	42	(77)	339	—	—	—
Charge d'amortissement .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(517)
Profit de change et sur les instruments financiers.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	116
(Recouvrement) charge d'impôt différé .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(3)
Divers.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(27)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(97)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(76)	35
Résultat net attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup> .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(154) \$

<sup>1)</sup> La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 25 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 41 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2)</sup> Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2023 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS <sup>1</sup>
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits .....	274 \$	58 \$	66 \$	129 \$	110 \$	68 \$	14 \$	— \$	719 \$	(50) \$	536 \$	1 205 \$
Autres produits .....	4	2	4	42	15	2	7	22	98	(2)	(35)	61
Coûts d'exploitation directs .....	(97)	(18)	(23)	(39)	(18)	(17)	(10)	(9)	(231)	26	(220)	(425)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	26	—	26
Coûts de service de gestion .....	181	42	47	132	107	53	11	13	586	—	281	(55)
Charge d'intérêts .....	(64)	(4)	(21)	(24)	(28)	(8)	(1)	(32)	(182)	6	(226)	(402)
Impôt exigible .....	(3)	(2)	(5)	(2)	(2)	—	—	—	(14)	2	(25)	(37)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....	—	—	—	—	—	—	—	(10)	(10)	—	—	(10)
Actions privilégiées .....	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)
Billets subordonnés perpétuels .....	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(8)	—	(8)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(30)	(30)
Fonds provenant des activités .....	114	36	21	106	77	45	10	(97)	312	—	—	(458)
Charge d'amortissement .....												172
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers .....												18
Charge d'impôt différé .....												59
Divers .....												(5)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....												(137)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle .....												(39) \$
Perte nette attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup> .....												(39) \$

<sup>1)</sup> La quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 13 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 167 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2)</sup> Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2024 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS <sup>1</sup>
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits .....	559 \$	112 \$	151 \$	324 \$	213 \$	113 \$	233 \$	— \$	1 705 \$	(351) \$	1 620 \$	2 974 \$
Autres produits.....	16	2	1	51	58	26	42	54	250	(31)	(123)	96
Coûts d'exploitation directs.....	(204)	(37)	(76)	(118)	(64)	(42)	(189)	(21)	(751)	242	(743)	(1 252)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	140	—	140
Coûts de service de gestion.....	371	77	76	257	207	97	86	33	1 204	—	754	—
Charge d'intérêts.....	(134)	(8)	(43)	(60)	(56)	(17)	(9)	(74)	(401)	22	(586)	(98)
Impôt exigible.....	(3)	(3)	(4)	(7)	1	(2)	(2)	—	(20)	5	(29)	(44)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	(20)	(20)	—	—	(20)
Actions privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)	—	—	(13)
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	—	—	—	—	(17)	(17)	—	—	(17)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(27)	—	(27)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(139)	(139)
Fonds provenant des activités.....	234	66	29	190	152	78	75	(189)	635	—	—	—
Charge d'amortissement.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(1 019)
Profit de change et sur les instruments financiers.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	236
Charge (recouvrement) d'impôt différé.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11
Divers.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(39)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(171)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73
Perte nette attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup> .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(274) \$

<sup>1)</sup> La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 58 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 66 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2)</sup> Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2023 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS <sup>1</sup>
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits .....	609 \$	119 \$	132 \$	271 \$	198 \$	129 \$	33 \$	— \$	1 491 \$	(129) \$	1 174 \$	2 536 \$
Autres produits.....	8	3	5	43	23	5	9	34	130	(7)	(36)	87
Coûts d'exploitation directs.....	(206)	(35)	(42)	(75)	(45)	(36)	(19)	(18)	(476)	60	(410)	(826)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	76	—	76
Coûts de service de gestion.....	411	87	95	239	176	98	23	16	1 145	—	728	—
Charge d'intérêts.....	(135)	(9)	(39)	(50)	(55)	(19)	(2)	(60)	(369)	16	(443)	(796)
Impôt exigible.....	(4)	(4)	(12)	(5)	(4)	(1)	—	—	(30)	5	(55)	(80)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	(20)	(20)	—	—	(20)
Actions privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)	—	—	(13)
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(14)	—	—	(14)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(21)	—	(21)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(230)	(230)
Fonds provenant des activités.....	272	74	44	184	117	78	21	(203)	587	—	—	—
Charge d'amortissement.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(887)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	318
Recouvrement d'impôt différé.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	37
Divers.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(9)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(122)
Perte nette attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup> .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(71) \$

<sup>1</sup>) La quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 46 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 352 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2</sup>) Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente de l'information relative aux états de la situation financière de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des états consolidés de la situation financière, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts								Total	Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social				
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
<b>Au 30 juin 2024</b>												
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	130 \$	47 \$	21 \$	164 \$	99 \$	67 \$	28 \$	3 \$	559 \$	(77) \$	754 \$	1 236 \$
Immobilisations corporelles.....	14 851	1 353	2 259	5 734	3 588	2 443	313	—	30 541	(1 614)	32 899	61 826
Total de l'actif.....	15 916	1 682	2 505	6 569	4 420	2 923	1 549	185	35 749	(1 573)	39 623	73 799
Total du passif.....	9 074	542	1 537	4 410	3 481	1 748	813	4 255	25 860	(1 573)	21 531	45 818
<b>Au 31 décembre 2023</b>												
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	77 \$	20 \$	12 \$	225 \$	123 \$	50 \$	30 \$	3 \$	540 \$	(85) \$	686 \$	1 141 \$
Immobilisations corporelles.....	15 134	1 694	2 490	6 024	3 635	2 386	341	—	31 704	(1 578)	33 879	64 005
Total de l'actif.....	16 143	1 880	2 738	6 802	4 518	2 842	1 540	257	36 720	(1 529)	40 937	76 128
Total du passif.....	9 231	531	1 645	4 727	3 484	1 705	1 126	3 159	25 608	(1 529)	22 070	46 149

## Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par secteur à présenter pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
<b>Hydroélectricité</b>				
Amérique du Nord .....	313 \$	286 \$	653 \$	708 \$
Brésil .....	59	66	125	133
Colombie .....	310	292	661	575
	682	644	1 439	1 416
Énergie éolienne.....	424	289	846	608
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	259	174	488	338
Énergie décentralisée et stockage .....	113	92	190	156
Solutions durables.....	4	6	11	18
<b>Total .....</b>	<b>1 482 \$</b>	<b>1 205 \$</b>	<b>2 974 \$</b>	<b>2 536 \$</b>

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles consolidées et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par secteur géographique :

(EN MILLIONS)	30 juin 2024	31 décembre 2023
États-Unis .....	34 640 \$	34 303 \$
Colombie .....	9 696	10 585
Canada.....	7 146	7 483
Brésil .....	4 666	5 622
Europe .....	4 601	5 046
Asie .....	3 407	3 320
Autres .....	200	192
	64 356 \$	66 551 \$

## 6. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à (26) % (12 % en 2023). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux, de la non-comptabilisation de l'avantage tiré des pertes fiscales de l'exercice considéré et du bénéfice ou de la perte non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

## 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Divers <sup>1</sup>	Total <sup>2,3</sup>
<b>Immobilisations corporelles à la juste valeur</b>					
Au 31 décembre 2023.....	32 646 \$	15 224 \$	11 022 \$	197 \$	59 089 \$
Ajouts, montant net .....	5	(37)	(50)	—	(82)
Transfert des immobilisations en cours .....	3	514	621	—	1 138
Cessions.....	(38)	—	—	(39)	(77)
Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente .....	(143)	(230)	—	—	(373)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :					
Variation de la juste valeur .....	(75)	—	—	(23)	(98)
Écart de conversion .....	(1 223)	(293)	(286)	(16)	(1 818)
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net :					
Variation de la juste valeur .....	(26)	—	—	(11)	(37)
Charge d'amortissement.....	(314)	(437)	(259)	(9)	(1 019)
<b>Au 30 juin 2024.....</b>	<b>30 835 \$</b>	<b>14 741 \$</b>	<b>11 048 \$</b>	<b>99 \$</b>	<b>56 723 \$</b>
<b>Immobilisations en cours</b>					
Au 31 décembre 2023.....	300 \$	1 617 \$	2 987 \$	12 \$	4 916 \$
Ajouts.....	53	216	1 184	41	1 494
Transferts dans les immobilisations corporelles .....	(3)	(514)	(621)	—	(1 138)
Cessions.....	—	(78)	—	(3)	(81)
Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente .....	(1)	—	(12)	(1)	(14)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :					
Écart de conversion.....	(7)	(34)	(32)	—	(73)
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net :					
Variation de la juste valeur.....	—	—	(1)	—	(1)
<b>Au 30 juin 2024.....</b>	<b>342 \$</b>	<b>1 207 \$</b>	<b>3 505 \$</b>	<b>49 \$</b>	<b>5 103 \$</b>
<b>Total des immobilisations corporelles à la juste valeur</b>					
Au 31 décembre 2023 <sup>2,3</sup> .....	32 946 \$	16 841 \$	14 009 \$	209 \$	64 005 \$
<b>Au 30 juin 2024<sup>2,3</sup>.....</b>	<b>31 177 \$</b>	<b>15 948 \$</b>	<b>14 553 \$</b>	<b>148 \$</b>	<b>61 826 \$</b>

<sup>1)</sup> Comprend la biomasse et la cogénération.

<sup>2)</sup> Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation non assujettis à la réévaluation de 53 millions \$ (60 millions \$ en 2023) du secteur hydroélectricité, de 264 millions \$ (284 millions \$ en 2023) du secteur énergie éolienne, de 394 millions \$ (385 millions \$ en 2023) du secteur énergie solaire et de néant (néant en 2023) dans divers.

<sup>3)</sup> Comprend des terrains non assujettis à la réévaluation d'une valeur de 206 millions \$ (222 millions \$ en 2023) dans le secteur de l'hydroélectricité, de 20 millions \$ (20 millions \$ en 2023) dans le secteur de l'énergie éolienne, de 151 millions \$ (92 millions \$ en 2023) dans le secteur de l'énergie éolienne et de 1 million \$ (1 million \$ en 2023) dans divers.

Au cours de la période, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu les acquisitions des participations suivantes. Elles sont comptabilisées à titre d'acquisitions d'actifs, car elles ne représentent pas des regroupements d'entreprises selon IFRS 3 :

- Un ensemble d'actifs de production décentralisée aux États-Unis d'une puissance totale de 127 MW, qui comprend des immobilisations corporelles totalisant 63 millions \$ présentées dans les états de la situation financière consolidés à la date d'acquisition. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 20 %.
- Un ensemble d'actifs de production décentralisée aux États-Unis d'une puissance totale de 85 MW, qui comprend des immobilisations corporelles totalisant 51 millions \$ présentées dans les états de la situation financière consolidés à la date d'acquisition. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.

## 8. EMPRUNTS

### Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2024				31 décembre 2023			
	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)			Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)		
Facilités de crédit.....	6,6	5	300 \$	300 \$	s. o.	5	— \$	— \$
Papier commercial.....	5,9	<1	739	739	6,0	<1	183	183
Billets à moyen terme :								
Série 4 (150 \$ CA).....	5,8	12	110	115	5,8	13	113	121
Série 9 (400 \$ CA).....	3,8	1	292	289	3,8	1	302	297
Série 10 (500 \$ CA).....	3,6	3	366	357	3,6	3	377	366
Série 11 (475 \$ CA).....	4,3	5	347	342	4,3	5	358	353
Série 12 (475 \$ CA).....	3,4	6	347	326	3,4	6	358	335
Série 13 (300 \$ CA).....	4,3	25	219	185	4,3	26	226	201
Série 14 (425 \$ CA).....	3,3	26	311	221	3,3	27	321	240
Série 15 (400 \$ CA) <sup>1</sup> ....	5,9	8	292	311	5,9	9	303	324
Série 16 (400 \$ CA).....	5,3	9	293	298	5,3	10	302	311
Série 17 (400 \$ CA).....	5,3	30	292	288	—	—	—	—
	<b>4,4</b>	<b>12</b>	<b>2 869</b>	<b>2 732</b>	<b>4,3</b>	<b>10</b>	<b>2 660</b>	<b>2 548</b>
Total des emprunts de la société mère .....			<b>3 908</b>	<b>3 771 \$</b>			<b>2 843</b>	<b>2 731 \$</b>
Ajouter : primes non amorties <sup>2</sup> .....			<b>1</b>				<b>2</b>	
Déduire : coûts de financement non amortis <sup>2</sup> .....			<b>(13)</b>				<b>(12)</b>	
Déduire : tranche courante.....			<b>(1 031)</b>				<b>(183)</b>	
			<b>2 865 \$</b>				<b>2 650 \$</b>	

<sup>1)</sup> Comprend un montant de 7 millions \$ (8 millions \$ en 2023) à rembourser à une entreprise associée à Brookfield. Se reporter à la note 19, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

<sup>2)</sup> Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

#### Facilités de crédit et papier commercial

Au 30 juin 2024, le papier commercial en circulation d'Énergie Brookfield totalisait 739 millions \$ (183 millions \$ en 2023).

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 18, « Engagements, éventualités et garanties », pour des informations sur les lettres de crédit émises par des filiales.

Le tableau qui suit résume la portion non utilisée des facilités de crédit de la société mère :

(EN MILLIONS)	<b>30 juin 2024</b>	31 décembre 2023
Facilités de crédit de la société mère et des parties liées autorisées <sup>1</sup> .....	<b>2 450 \$</b>	2 375 \$
Emprunts tirés sur les facilités de crédit de la société mère <sup>1,2</sup> .....	<b>(450)</b>	(165)
Facilité de lettres de crédit autorisée .....	<b>500</b>	500
Lettres de crédit émises .....	<b>(320)</b>	(307)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère.....	<b>2 180 \$</b>	2 403 \$

<sup>1)</sup> Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

<sup>2)</sup> Se rapportent à des lettres de crédit émises sur les facilités de crédit de la société mère d'Énergie Brookfield.

### *Billets à moyen terme*

Les emprunts de la société mère sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, soit Brookfield Renewable Partners ULC (« Canadian Finco ») (se reporter à la note 20, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Canadian Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Canadian Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP ») et certaines autres filiales.

Au cours du premier trimestre de 2024, Énergie Brookfield a émis des billets à moyen terme de série 17 d'un montant en capital de 400 millions \$ CA. Les billets à moyen terme portent intérêt à un taux fixe de 5,32 % et viennent à échéance le 10 janvier 2054. Les billets à moyen terme de série 17 sont des obligations vertes à l'échelle de la société mère.

### **Emprunts sans recours**

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts à long terme sur des actifs précis et sans recours, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), le taux Sterling Overnight Index Average (le taux « SONIA »), le taux interbancaire offert en euros (le taux « EURIBOR ») et le taux canadien des opérations de pension à un jour (le taux « CORRA »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables selon la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, ou le taux du certificat de dépôt interbancaire (« CDI »), majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés sur l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de Banco Central de Colombia, et sur l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majorés d'une marge. Les emprunts sans recours en Inde constituent des dettes à taux fixe et à taux variable indexés sur le taux préférentiel du prêteur (coût marginal du taux d'emprunt (« CMTE »)). Les emprunts sans recours en Chine sont assortis de taux d'intérêt variables de la Banque populaire de Chine (« BPC »).

Énergie Brookfield a terminé son évaluation et mis en œuvre son plan de transition pour tenir compte de l'incidence des réformes et apporter les changements qui s'imposent à la suite des modifications apportées aux modalités contractuelles des emprunts à taux variable et des swaps de taux d'intérêt visant le remplacement du taux offert en dollars canadiens (« CDOR ») par le taux CORRA, ainsi que mettre à jour la désignation de ses couvertures. L'adoption n'a pas eu d'incidence importante sur la présentation de l'information financière d'Énergie Brookfield.

Au 30 juin 2024, la réforme des taux SOFR et CORRA n'avait pas eu d'incidences importantes sur les emprunts assortis de taux d'intérêt variables contractés par Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2024				31 décembre 2023			
	Moyenne pondérée			Juste valeur estimée	Moyenne pondérée			Juste valeur estimée
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable		Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	
Emprunts sans recours <sup>1, 2</sup>								
Hydroélectricité .....	7,5	9	9 181 \$	8 878 \$	7,8	9	9 468 \$	9 292 \$
Énergie éolienne .....	6,1	9	6 675	6 453	6,1	9	6 866	6 922
Énergie solaire destinée aux réseaux publics .....	6,2	10	6 228	6 124	6,2	12	5 868	5 879
Énergie décentralisée et stockage .....	6,3	5	3 476	3 390	6,2	6	3 035	2 963
Solutions durables .....	7,1	1	468	468	7,0	1	1 783	1 783
Total .....	6,7	9	26 028 \$	25 313 \$	6,8	9	27 020 \$	26 839 \$
Ajouter : primes non amorties <sup>3</sup> .....			(9)				(11)	
Déduire : coûts de financement non amortis <sup>3</sup> .....			(162)				(140)	
Déduire : tranche courante .....			(3 888)				(4 752)	
			<u>21 969 \$</u>				<u>22 117 \$</u>	

<sup>1)</sup> Comprennent un montant de 1 514 millions \$ (2 626 millions \$ en 2023) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield.

<sup>2)</sup> Comprennent un montant de 99 millions \$ (101 millions \$ en 2023) à rembourser à une entreprise associée de Brookfield. Se reporter à la note 19, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

<sup>3)</sup> Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

## Renseignements supplémentaires

Le tableau suivant présente les variations des emprunts d'Énergie Brookfield au 30 juin 2024 :

(EN MILLIONS)	Au 31 déc. 2023	Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net	Sans effet de trésorerie		Au 30 juin 2024
			Transfert dans les passifs détenus en vue de la vente	Divers <sup>1</sup>	
Emprunts de la société mère .....	2 833 \$	1 152	—	(89)	3 896 \$
Emprunts sans recours .....	26 869 \$	(166)	(80)	(766)	25 857 \$

<sup>1)</sup> Comprend le change et l'amortissement de la prime et des coûts de financement non amortis.

## 9. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation .....	18 099 \$	18 863 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield .....	48	55
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield .....	2 330	2 684
Actions échangeables de BEPC .....	2 152	2 479
Actions privilégiées .....	565	583
Billets subordonnés perpétuels .....	738	592
	<u>23 932 \$</u>	<u>25 256 \$</u>

*Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation*

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infra- structure Fund	Brookfield Infra- structure Fund II	Brookfield Infra- structure Fund III	Brookfield Infra- structure Fund IV	Brookfield Infra- structure Fund V	Brookfield Global Transition Fund I	Brookfield Global Transition Fund II	Portefeuille hydro- électrique au Canada	The Catalyst Group	Partenaires institutionnels d'Isagen	Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	Divers	Total
Au 31 décembre 2023.....	75 \$	2 463 \$	3 214 \$	2 411 \$	917 \$	3 682 \$	296 \$	1 288 \$	122 \$	2 704 \$	18 \$	1 673 \$	18 863 \$
Résultat net .....	22	(3)	4	32	(9)	(31)	5	14	11	25	—	(4)	66
Autres éléments du résultat global .....	—	(116)	(132)	(127)	(54)	(159)	—	(39)	—	(209)	(1)	11	(826)
Apports en capital .....	—	—	—	63	53	313	3	—	—	—	—	79	511
Remboursement de capital .....	—	—	—	(12)	(142)	(13)	—	—	—	—	—	—	(167)
Cession .....	(21)	(14)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(35)
Distributions .....	(22)	(33)	(73)	(17)	(33)	(3)	(12)	(27)	—	(114)	(1)	(16)	(351)
Divers .....	(1)	—	3	10	3	52	31	(1)	—	—	(1)	(58)	38
Au 30 juin 2024 .....	53 \$	2 297 \$	3 016 \$	2 360 \$	735 \$	3 841 \$	323 \$	1 235 \$	133 \$	2 406 \$	15 \$	1 685 \$	18 099 \$
Participations détenues par des tiers .....	75 %-78 %	43 %-60 %	23 %-71 %	75 %	72 %	77 %-80 %	54 %	50 %	25 %	53 %	0,3 %	0,3 %-71 %	

*Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield, participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield et actions échangeables de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation détenues par des actionnaires publics et Brookfield*

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles de 0,20 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative s'est établie à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil au 30 juin 2024. Si les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,2253 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de respectivement 32 millions \$ et 65 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024 (respectivement 28 millions \$ et 55 millions \$ en 2023).

Les capitaux propres consolidés comprennent les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont détenues entièrement par Brookfield, tandis que les actions échangeables de BEPC sont détenues à 25 % par les détenteurs de Brookfield, et le reste par les actionnaires publics. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC donnent au porteur le droit, à son gré, de racheter respectivement ces parts ou actions pour une contrepartie en trésorerie. Puisque ce droit de rachat est assujéti au droit de premier refus d'Énergie Brookfield et qu'Énergie Brookfield peut, à son gré, régler la demande de rachat en contrepartie de parts de société en commandite qu'elle détient, à raison de une pour une, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC sont classées à titre de capitaux propres selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité sont présentées à titre de participations ne donnant pas le contrôle puisqu'elles sont liées à une participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à Énergie Brookfield. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 7 459 et 10 142 actions échangeables de BEPC (833 et 2 575 au cours des mêmes périodes en 2023) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2023). Aucune part de société en commandite rachetable/échangeable n'a été rachetée.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables émises par BRELP et les actions échangeables de BEPC émises par BEPC comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards des parts de société en commandite émises par Énergie Brookfield, sauf en ce qui concerne le droit de rachat décrit précédemment. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité, compte non tenu des distributions incitatives, donnent droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite d'Énergie Brookfield.

Au 30 juin 2024, 194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables (194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables au 31 décembre 2023), 179 641 384 actions échangeables de BEPC (179 651 526 actions échangeables de BEPC au 31 décembre 2023) et 3 977 260 parts de commandité (3 977 260 parts de commandité au 31 décembre 2023) étaient en circulation.

En décembre 2023, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et a conclu une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 14 361 497 parts de société en commandite et 8 982 586 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2024, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2024 et 2023, aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée.

## Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	1 \$	1 \$	2 \$	2 \$
Distributions incitatives .....	32	28	65	55
	<b>33</b>	<b>29</b>	<b>67</b>	<b>57</b>
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield .....	69	66	139	133
Actions échangeables de BEPC détenues par :				
Brookfield .....	16	15	32	31
Porteurs d'actions externes .....	48	46	97	88
Total des actions échangeables de BEPC .....	64	61	129	119
	<b>166 \$</b>	<b>156 \$</b>	<b>335 \$</b>	<b>309 \$</b>

## Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprenaient les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») suivantes :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement cumulatif des dividendes (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les semestres clos les 30 juin		Valeur comptable aux	
				2024	2023	30 juin 2024	31 décembre 2023
Série 1 (136 \$ CA).....	6,85	3,1	Avril 2025	2 \$	2 \$	125 \$	129 \$
Série 2 (113 \$ CA) <sup>1</sup> ...	3,11	7,6	Avril 2025	2	2	57	58
Série 3 (249 \$ CA).....	9,96	4,4	Juillet 2024	4	4	181	187
Série 5 (103 \$ CA).....	4,11	5,0	Avril 2018	2	2	75	77
Série 6 (175 \$ CA).....	7,00	5,0	Juillet 2018	3	3	127	132
	<b>31,03</b>			<b>13 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>565 \$</b>	<b>583 \$</b>

<sup>1)</sup> Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 se sont élevées à respectivement 6 millions \$ et 13 millions \$ (respectivement 6 millions \$ et 13 millions \$ en 2023).

Les actions privilégiées de catégorie A ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 juin 2024, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6, émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En décembre 2023, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation, soit jusqu'au 17 décembre 2024 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 30 juin 2024 et 2023.

## Billets subordonnés perpétuels

Le tableau suivant présente la composition des billets subordonnés perpétuels d'Énergie Brookfield :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Billets en circulation	Taux d'intérêt (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Charge d'intérêt pour les semestres clos les 30 juin		Valeur comptable aux	
				2024	2023	30 juin 2024	31 décembre 2023
Avril 2021	14,0	4,6	Avril 2026	8 \$	8 \$	340 \$	340 \$
Décembre 2021	10,4	4,9	Décembre 2026	6	6	252	252
Mars 2024	6,00	7,3	Mars 2029	3	—	146	—
	<u>30,4</u>			<u>17 \$</u>	<u>14 \$</u>	<u>738 \$</u>	<u>592 \$</u>

Au cours du premier trimestre de 2024, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur de 150 millions \$ à un taux fixe de 7,25 %.

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 se sont élevées à respectivement 10 millions \$ et 17 millions \$ (respectivement 7 millions \$ et 14 millions \$ en 2023).

## 10. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement cumulatif des distributions (%)	Date de rachat permise la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les semestres clos les 30 juin		Valeur comptable aux	
				2024	2023	30 juin 2024	31 décembre 2023
Série 7 (175 \$ CA).....	7,00	5,50	Janvier 2026	4	4	128	128
Série 13 (250 \$ CA).....	10,00	6,05	Avril 2028	6	5	196	196
Série 15 (175 \$ CA).....	—	5,75	Avril 2024	2	4	—	126
Série 17 (200 \$) .....	8,00	5,25	Mars 2025	5	5	195	195
Série 18 (150 \$ CA).....	6,00	5,50	Avril 2027	3	2	115	115
	<u>31,00</u>			<u>20 \$</u>	<u>20 \$</u>	<u>634 \$</u>	<u>760 \$</u>

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 se sont élevées à respectivement 9 millions \$ et 20 millions \$ (respectivement 10 millions \$ et 20 millions \$ en 2023).

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield a racheté toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 15 en circulation en contrepartie de 175 millions \$ CA.

### Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2023, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2024, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune part n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2024 et 2023.

## 11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

### Capitaux propres des commanditaires

Au 30 juin 2024, un total de 285 052 340 parts de société en commandite étaient en circulation (287 164 340 parts de société en commandite au 31 décembre 2023) dont 74 339 049 parts de société en commandite (74 339 049 parts de société en commandite au 31 décembre 2023) étaient détenues par les détenteurs de Brookfield. Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représentait une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024, un total de respectivement 62 494 et 157 512 parts de société en commandite (respectivement 65 160 et 137 279 parts de société en commandite en 2023) ont été émises dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de respectivement 2 millions \$ et 4 millions \$ (respectivement 2 millions \$ et 4 millions \$ en 2023).

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 7 459 et 10 142 actions échangeables de BEPC (respectivement 833 et 2 575 actions en 2023), contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2023).

Au 30 juin 2024, les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte d'environ 48 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral. Les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte de 313 640 823 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables. La participation restante est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, les détenteurs de Brookfield détenaient au 30 juin 2024 une participation directe et indirecte de société en commandite de 26 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 41 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables, une participation directe et indirecte de commandité de 1 % dans BRELP et une participation directe de 25 % dans les actions échangeables.

En décembre 2023, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 14 361 497 parts de société en commandite et 8 982 586 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2024, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024, respectivement 983 400 et 2 279 654 parts de société en commandite ont été rachetées (respectivement néant et néant en 2023), pour un coût total de respectivement 23 millions \$ et 52 millions \$ (respectivement néant et néant en 2023). Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024, respectivement 1 063 400 et 2 279 654 parts de société en commandite ont été annulées (respectivement néant et néant en 2023). Aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2024 et 2023.

### Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Détenteurs de Brookfield .....	27 \$	23 \$	53 \$	47 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes ....	74	69	151	142
	<b>101 \$</b>	92 \$	<b>204 \$</b>	189 \$

En février 2024, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,42 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 0,07 \$ par part de société en commandite, qui a pris effet pour la distribution versée en mars 2024.

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 se sont élevées à respectivement 105 millions \$ et 199 millions \$ (respectivement 91 millions \$ et 182 millions \$ en 2023).

## 12. GOODWILL

Le tableau suivant présente un rapprochement du goodwill :

(EN MILLIONS)	Total
Solde au 31 décembre 2023 .....	1 944 \$
Écart de conversion et autres.....	(56)
Solde au 30 juin 2024 .....	1 888 \$

## 13. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les variations des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour le semestre clos le 30 juin 2024 :

(EN MILLIONS)	30 juin 2024
Solde au début de l'exercice .....	2 546 \$
Participation.....	72
Quote-part du résultat net.....	(58)
Quote-part des autres éléments du résultat global.....	(18)
Dividendes reçus.....	(8)
Écart de conversion et autres.....	(4) \$
Solde au 30 juin 2024 .....	2 530 \$

Au cours du deuxième trimestre de 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a souscrit des actions additionnelles de Powen. La souscription a fait passer la participation totale dans Powen à 47,42 % (montant net de 9,5 % pour Énergie Brookfield).

Le tableau suivant présente les participations et la valeur comptable des investissements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et des coentreprises, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

	Participation		Valeur comptable	
	30 juin 2024	31 décembre 2023	30 juin 2024	31 décembre 2023
Hydroélectricité .....	14 %-50 %	14 %-50 %	222 \$	225 \$
Énergie éolienne .....	25 %-50 %	25 %-50 %	135	159
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	25 %-65 %	25 %-65 %	284	304
Énergie décentralisée et stockage .....	25 %-50 %	25 %-50 %	1 059	1 049
Solutions durables.....	4 %-49 %	4 %-49 %	830	809
			<b>2 530 \$</b>	<b>2 546 \$</b>

## 14. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Trésorerie.....	880 \$	821 \$
Liquidités soumises à des restrictions.....	273	251
Dépôts à court terme.....	83	69
	<b>1 236 \$</b>	<b>1 141 \$</b>

## 15. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	<b>30 juin 2024</b>	31 décembre 2023
Activités .....	<b>282 \$</b>	299 \$
Dépenses d'investissement et projets de développement.....	<b>15</b>	13
Obligations liées au crédit .....	<b>110</b>	79
Total.....	<b>407</b>	391
Moins : tranche non courante .....	<b>(111)</b>	(81)
Tranche courante .....	<b>296 \$</b>	310 \$

## 16. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composaient des éléments suivants :

(EN MILLIONS)	<b>30 juin 2024</b>	31 décembre 2023
Créances clients .....	<b>706 \$</b>	662 \$
Dépôts affectés en garantie <sup>1</sup> .....	<b>196</b>	178
Charges payées d'avance et créances diverses .....	<b>131</b>	127
Stocks .....	<b>125</b>	111
Taxes de vente à recouvrer .....	<b>87</b>	94
Dépôts à court terme et avances .....	<b>79</b>	23
Tranche courante de l'actif sur contrat .....	<b>65</b>	61
Impôts à recevoir .....	<b>54</b>	74
Autres créances à court terme.....	<b>187</b>	187
	<b>1 630 \$</b>	1 517 \$

<sup>1)</sup> Les dépôts affectés en garantie sont associés à des contrats d'énergie dérivés qu'Énergie Brookfield conclut en vue de réduire son exposition aux prix de l'électricité sur les marchés de gros au moment de la vente future de sa production non visée par contrat, conformément à la stratégie de gestion des risques d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield reçoit essentiellement des paiements mensuels provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances découlant de contrats conclus avec les clients sont comptabilisées dans les créances clients.

## 17. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créateurs d'Énergie Brookfield étaient comme suit :

(EN MILLIONS)	<b>30 juin 2024</b>	31 décembre 2023
Créditeurs liés aux activités d'exploitation.....	<b>509 \$</b>	603 \$
Dettes fournisseurs .....	<b>346</b>	388
Intérêts à payer sur des emprunts.....	<b>264</b>	301
Distributions à verser aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à verser sur les parts de société en commandite privilégiées, dividendes à payer sur actions privilégiées, distributions à verser sur billets subordonnés perpétuels et dividendes à payer sur actions échangeables <sup>1</sup> .....	<b>60</b>	58
Tranche à court terme des obligations locatives .....	<b>38</b>	41
Tranche courante du passif sur contrat .....	<b>41</b>	35
Impôts à payer .....	<b>13</b>	41
Divers .....	<b>77</b>	72
	<b>1 348 \$</b>	1 539 \$

<sup>1)</sup> Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes et aux porteurs d'actions échangeables de BEPC. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

## 18. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

### Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2089.

Dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield prendra des engagements au titre des dépenses d'investissement qui concernent principalement des coûts engagés dans le cadre de projets d'initiatives de croissance divers. Au 30 juin 2024, Énergie Brookfield avait pris des engagements au titre des dépenses d'investissement en cours totalisant 3,7 milliards \$ (2,8 milliards \$ au 31 décembre 2023). De ce montant, une tranche de 2,1 milliards \$ est exigible en 2024, une tranche de 1 173 millions \$, en 2025, une tranche de 488 millions \$, de 2026 à 2028, et une tranche de 3 millions \$ par la suite.

Le tableau suivant présente la liste des actifs et des portefeuilles d'actifs qu'Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir sous réserve des conditions de clôture habituelles, au 30 juin 2024 :

Région	Technologie	Puissance	Contrepartie	Participation financière d'Énergie Brookfield	Clôture prévue
Chine	Énergie éolienne	Développement de 102 MW	116 millions \$ CNY (16 millions \$)	20 %	T4 2024
Chine	Énergie éolienne	Développement de 350 MW	790 millions \$ CNY (109 millions \$)	20 %	T4 2024
Brésil	Énergie décentralisée et stockage	Développement de 829 MW et exploitation de 13 MW	340 millions R\$ (60 millions \$)	20 %	De 2024 à 2026
Europe	Divers	Développement de 23 GW et exploitation de 5 GW	39,85 € par action, compte tenu d'une valeur de l'entreprise de 6,1 milliards € (6,7 milliards \$) pour la totalité de Neon	Jusqu'à 540 millions \$	T4 2024
Inde	Divers	Exploitation de 524 MW et développement de 2,75 GW	89 millions \$	14 %	T3 2024
Corée du Sud	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Développement de 238 MW	51 millions \$	32,5 %	S2 semestre de 2024
Corée du Sud	Divers	Exploitation et développement de 103 MW et développement de 2,2 GW	37 millions \$	46,5 %	S2 semestre de 2024

Une partie intégrante de la stratégie d'Énergie Brookfield consiste à participer avec des partenaires institutionnels à des fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield qui ciblent des acquisitions correspondant au profil d'Énergie Brookfield. Dans le cours normal de ses activités, Énergie Brookfield s'est engagée auprès de fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield à participer à ces acquisitions cibles dans l'avenir, lorsque celles-ci auront été identifiées, le cas échéant. De temps à autre, afin de permettre que les activités d'investissement soient réalisées rapidement et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des co-investisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

## Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Énergie Brookfield, au nom des filiales d'Énergie Brookfield, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 8, « Emprunts ».

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement dans la mesure où elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III, Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Infrastructure Fund V, Fonds de transition mondiale de Brookfield et Brookfield Global Transition Fund II. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	<b>30 juin 2024</b>	31 décembre 2023
Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels .....	<b>115 \$</b>	100 \$
Filiales d'Énergie Brookfield .....	<b>1 891</b>	2 026
	<b>2 006 \$</b>	2 126 \$

## Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales signent des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, d'activités de commercialisation d'électricité comme les conventions d'achat et de vente, les swaps, les facilités de crédit de certains fonds privés de Brookfield, et qui sont également garantis par les capitaux engagés de nos partenaires institutionnels tiers, ainsi que de ventes et d'achats d'actifs et de services. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

## 19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange et sont principalement effectuées avec Brookfield.

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2024, et les montants empruntés portent intérêt au taux SOFR, majoré d'une marge. Au cours du trimestre, aucun montant n'avait été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Corporation. Celle-ci peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 30 juin 2024, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2023). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et le dépôt de Brookfield Corporation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 se sont établis à néant (néant en 2023).

De temps à autre, Brookfield Reinsurance et ses entités liées peuvent participer à des campagnes de mobilisation de capitaux d'Énergie Brookfield. Ces financements étant généralement octroyés au taux du marché, au 30 juin 2024, Brookfield Reinsurance détenait une créance de 99 millions \$ au titre d'emprunts sans recours (101 millions \$ au 31 décembre 2023) et une créance de 7 millions \$ au titre d'emprunts de la société mère (8 millions \$ au 31 décembre 2023). En outre, Brookfield Reinsurance a souscrit un financement par capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux de 2 millions \$ (2 millions \$ au 31 décembre 2023) ainsi que des capitaux propres des commanditaires privilégiés d'un montant de 11 millions \$ (11 millions \$ au 31 décembre 2023). Au 30 juin 2024, Énergie Brookfield avait contracté des emprunts de 431 millions \$ (450 millions \$ au 31 décembre 2023) auprès de Brookfield Reinsurance, lesquels étaient classés comme des montants à payer aux parties liées.

Le tableau suivant présente les conventions et les transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
<b>Produits</b>				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits.....	(8) \$	(32) \$	8 \$	12 \$
<b>Coûts d'exploitation directs</b>				
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services.....	(5) \$	(4) \$	(5) \$	(5) \$
<b>Charge d'intérêts</b>				
Emprunts.....	(13) \$	(7) \$	(27) \$	(12) \$
Désactualisation du solde des contrats.....	(9)	(7)	(17)	(15)
	<b>(22) \$</b>	<b>(14) \$</b>	<b>(44) \$</b>	<b>(27) \$</b>
<b>Autres</b>				
Produit tiré des distributions.....	1 \$	4 \$	3 \$	5 \$
Services entre parties liées.....	2	1	3	1
Profit sur les instruments financiers.....	—	4	2	9
<b>Coûts de service de gestion.....</b>	<b>(53) \$</b>	<b>(55) \$</b>	<b>(98) \$</b>	<b>(112) \$</b>

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière :

(EN MILLIONS)	Partie liée	30 juin 2024	31 décembre 2023
<b>Actifs courants</b>			
Créances clients et autres actifs courants			
Actif sur contrat	Brookfield .....	65 \$	61 \$
Montants à recevoir de parties liées			
Montants à recevoir	Brookfield <sup>1</sup> .....	359	1 386
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres .....	30	57
		<b>389</b>	<b>1 443</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Actifs liés aux instruments financiers	Brookfield .....	86	170
Autres actifs non courants			
Actif sur contrat	Brookfield .....	282	314
Montants à recevoir de parties liées			
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres .....	135	135
<b>Passifs courants</b>			
Passif sur contrat	Brookfield .....	41	35
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Reinsurance .....	1	2
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield <sup>2</sup> .....	559	541
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres .....	19	13
	Brookfield Reinsurance .....	230	242
Distributions à verser sur les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité	Brookfield .....	42	39
		<b>850</b>	<b>835</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Reinsurance .....	2	2
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield <sup>2</sup> .....	460	496
	Brookfield Reinsurance .....	201	208
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres .....	21	1
		<b>682</b>	<b>705</b>
Emprunts de la société mère	Brookfield Reinsurance .....	7	8
Emprunts sans recours	Brookfield Reinsurance et entreprises associées .....	99	101
Autres passifs non courants			
Passif sur contrat	Brookfield .....	684	680
<b>Capitaux propres</b>			
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	Brookfield Reinsurance et entreprises associées .....	11 \$	11 \$

<sup>1)</sup> Comprennent des montants à recevoir de 272 millions \$ (1 328 millions \$ en 2023) aux termes de la facilité de crédit de Brookfield Global Transition Fund.

<sup>2)</sup> Comprennent des montants à payer de respectivement néant (6 millions \$ en 2023), 83 millions \$ (81 millions \$ en 2023) et 290 millions \$ (307 millions \$ en 2023) aux termes des facilités de crédit de Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Global Transition Fund et Brookfield Global Transition Fund II.

## 20. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Canadian Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield <sup>1</sup>	Actions privilégiées ERB	Canadian Finco	Entités de soutien au crédit des filiales <sup>2</sup>	Autres filiales <sup>1,3</sup>	Ajustements de consolidation <sup>4</sup>	Énergie Brookfield (données consolidées)
<b>Au 30 juin 2024</b>							
Actifs courants .....	68 \$	388 \$	2 921 \$	992 \$	4 190 \$	(4 357) \$	4 202 \$
Actifs non courants .....	4 062	239	2	41 244	69 506	(45 456)	69 597
Passifs courants .....	76	8	341	8 980	6 793	(8 142)	8 056
Passifs non courants .....	—	—	2 565	351	34 846	—	37 762
<b>Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation .....</b>	—	—	—	—	18 099	—	18 099
<b>Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....</b>	—	—	—	2 330	—	—	2 330
Actions échangeables de BEPC .....	—	—	—	—	2 152	—	2 152
Actions privilégiées .....	—	565	—	—	—	—	565
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	738	—	—	738
<b>Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....</b>	634	—	—	639	—	(639)	634
<b>Au 31 décembre 2023</b>							
Actifs courants .....	65 \$	400 \$	2 695 \$	790 \$	4 611 \$	(3 951) \$	4 610 \$
Actifs non courants .....	4 735	246	2	44 239	71 435	(49 139)	71 518
Passifs courants.....	72	8	32	8 406	7 658	(8 138)	8 038
Passifs non courants.....	—	—	2 650	56	35 405	—	38 111
<b>Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....</b>	—	—	—	—	18 863	—	18 863
<b>Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield .....</b>	—	—	—	2 684	—	—	2 684
Actions échangeables de BEPC.....	—	—	—	—	2 479	—	2 479
Actions privilégiées .....	—	583	—	—	—	—	583
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	592	—	—	592
<b>Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....</b>	760	—	—	765	—	(765)	760

<sup>1)</sup> Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

<sup>2)</sup> Comprennent BREL, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Énergie Brookfield Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

<sup>3)</sup> Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

<sup>4)</sup> Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield <sup>1</sup>	Actions privilégiées ERB	Canadian Finco	Entités de soutien au crédit des filiales <sup>2</sup>	Autres filiales <sup>1,3</sup>	Ajustements de consolidation <sup>4</sup>	Énergie Brookfield (données consolidées)
<b>Trimestre clos le 30 juin 2024</b>							
<b>Produits</b> .....	— \$	— \$	— \$	— \$	1 482 \$	— \$	1 482 \$
<b>Résultat net</b> .....	(70)	—	—	(505)	216	271	(88)
Trimestre clos le 30 juin 2023							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	1 205 \$	— \$	1 205 \$
Résultat net.....	(18)	—	1	(275)	424	19	151
<b>Semestre clos le 30 juin 2024</b>							
<b>Produits</b> .....	— \$	— \$	— \$	— \$	2 974 \$	— \$	2 974 \$
<b>Résultat net</b> .....	(126)	—	—	(886)	399	455	(158)
Semestre clos le 30 juin 2023							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	2 536 \$	— \$	2 536 \$
Résultat net.....	(34)	—	2	(461)	777	44	328

<sup>1)</sup> Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

<sup>2)</sup> Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Énergie Brookfield Investments et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

<sup>3)</sup> Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

<sup>4)</sup> Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 8, « Emprunts », pour de plus amples renseignements concernant les emprunts à moyen terme consentis par Canadian Finco. Se reporter à la note 9, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour de plus amples renseignements concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

## 21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir une participation de 75 % (participation nette de 15 % pour Énergie Brookfield) dans une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan en Australie d'une puissance de plus de 2 GW, qui comprend des projets d'énergie éolienne et de stockage par batteries en développement colocalisés, en contrepartie de 162 millions \$ (montant net de 32 millions \$ pour Énergie Brookfield) et offre des possibilités d'investissement ultérieur.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation d'environ 74 % dans une entreprise de production d'énergie renouvelable commerciale et industrielle de premier plan en Inde spécialisée dans l'énergie éolienne, qui détient des actifs en exploitation d'une puissance de 500 MW et un portefeuille de projets en développement d'une puissance d'environ 3 GW. La structure de la transaction consiste en un paiement initial d'environ 89 millions \$ (montant net prévu de 18 millions \$ pour Énergie Brookfield) et offre des possibilités d'investissement ultérieur.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a émis des billets à moyen terme de série 18 d'un montant en capital de 300 millions \$ CA. Les billets à moyen terme portent intérêt à un taux fixe de 4,96 % et viennent à échéance le 30 octobre 2034. Les billets à moyen terme de série 18 sont des obligations vertes à l'échelle de la société mère.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a émis des billets à moyen terme de série 17 d'un montant en capital de 100 millions \$ CA. Les billets à moyen terme portent intérêt à un taux fixe de 5,32 % et viennent à échéance le 10 janvier 2054. Les billets à moyen terme de série 17 sont des obligations vertes à l'échelle de la société mère.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux fixe sur les actions privilégiées de catégorie A, série 3, pour une période de cinq ans commençant le 1<sup>er</sup> août 2024 qui seront versées à un taux annuel de 6,519 %.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé l'acquisition d'une plateforme d'énergie renouvelable entièrement intégrée spécialisée dans l'énergie solaire en Corée du Sud dont le portefeuille en exploitation et en construction comprend des actifs de production décentralisée de 103 MW et des actifs en développement de 2,2 GW, le tout pour un investissement initial de 17 millions \$ (montant net attendu de 3,4 millions \$ pour Énergie Brookfield) et une contrepartie totale d'environ 37 millions \$ (montant net attendu de 7 millions \$ pour Énergie Brookfield), avec une occasion d'investissement ultérieur.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé l'acquisition d'une participation de 70 % dans un portefeuille d'actifs d'énergie solaire destinée aux réseaux publics en développement situés en Corée du Sud d'une puissance de 238 MW, pour un produit de 13 millions \$ (montant net attendu de 3 millions \$ pour Énergie Brookfield) avec une occasion d'investir un montant additionnel de 104 millions \$ (montant net prévu de 21 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une centrale éolienne en Chine d'une puissance de 150 MW, pour un produit d'environ 42 millions \$ (montant net de 8 millions \$ pour Énergie Brookfield). Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a souscrit des actions additionnelles de Powen. Cette souscription a fait passer la participation totale dans Powen à environ 50 % (montant net de 10 % pour Énergie Brookfield).

## INFORMATION GÉNÉRALE

### Bureau principal

73 Front Street  
5<sup>th</sup> Floor  
Hamilton, HM12  
Bermudes  
Téléphone : 441 294-3304  
<https://bep.brookfield.com>

### Dirigeants de Brookfield Canada Renewable Manager LP., fournisseur de services de Brookfield Renewable Partners L.P.

Connor Teskey  
Chef de la direction

Wyatt Hartley  
Chef de la direction des finances

### Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada  
100 University Avenue  
8<sup>th</sup> floor  
Toronto (Ontario) M5J 2Y1  
Téléphone (sans frais) : 1 800 564-6253  
Télécopieur (sans frais) : 1 888 453-0330  
[www.computershare.com](http://www.computershare.com)

### Administrateurs du commandité de Brookfield Renewable Partners L.P.

Jeffrey Blidner  
Scott Cutler  
D<sup>re</sup> Sarah Deasley  
Nancy Dorn  
Lou Maroun  
Stephen Westwell  
Patricia Zuccotti

### Symboles boursiers

NYSE : BEP (parts de société en commandite)  
TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)  
NYSE : BEPC (actions échangeables)  
TSX : BEPC (actions échangeables)  
TSX : BEP.PR.G (parts de société en commandite privilégiées, série 7)  
TSX : BEP.PR.M (parts de société en commandite privilégiées, série 13)  
NYSE : BEP.PR.A (parts de société en commandite privilégiées, série 17)  
TSX : BEP.PR.R (parts de société en commandite privilégiées, série 18)  
TSX : BRP.PR.A (actions privilégiées, série 1)  
TSX : BRP.PR.B (actions privilégiées, série 2)  
TSX : BRP.PR.C (actions privilégiées, série 3)  
TSX : BRP.PR.E (actions privilégiées, série 5)  
TSX : BRP.PR.F (actions privilégiées, série 6)  
NYSE : BEPH (billets subordonnés perpétuels)  
NYSE : BEPI (billets subordonnés perpétuels)  
NYSE : BEPJ (billets subordonnés perpétuels)

### Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Énergie Brookfield, visitez l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Vous pouvez également consulter en ligne le rapport annuel et le formulaire 20-F de 2023. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières par l'intermédiaire d'EDGAR aux États-Unis, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov), et par l'intermédiaire de SEDAR+ au Canada, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le 416 649-8172 ou en écrivant à l'adresse [enquiries@brookfieldrenewable.com](mailto:enquiries@brookfieldrenewable.com).

**Brookfield Renewable Partners L.P.**

[bep.brookfield.com](http://bep.brookfield.com)

**NYSE: BEP**

**TSX: BEP.UN**